



**COMMUNE
D'ANIERES**

COMPTE RENDU ADMINISTRATIF & FINANCIER 2016

**2ÈME RAPPORT DE LA LÉGISLATURE
2015 - 2020**



IMPRESSUM

Edité par

Commune d'Anières
Route de la Côte-d'Or 1
CH-1247 Anières

T. 022 751 11 45
F. 022 751 28 61
info@anieres.ch

Impression

Comunika
Tiré à 60 exemplaires
Imprimé sur papier offset
120 gm2 certifié FSC.

Concept et mise en page

Marcela Apothéloz

Photo de couverture

Concours photo amateur de
la commune d'Anières 2013
Alexandros SANOS
« Vue sur les montagnes & le lac »
Concours photo amateur 2017
Marie-France PAROZ
« Esplanade de la mairie »

RAPPORT ADMINISTRATIF 2016

Sommaire	3
Introduction – Autorités communales	5
L'Exécutif - Le Conseil municipal	6-7
Séances du Conseil municipal	8-14
Administration communale	15
Fondations communales	16-23
Groupement intercommunal	24
Etat civil intercommunal	25-26
Corps constitués - Service du feu - Police municipale - Protection civile	27-31
Votations – Elections	32-34
Population	35
Ecole	36-38
Bâtiments et aménagement	39-40
Autorisations de construire	41
Gestion des déchets	42-43
Entraide sociale	44
Manifestations	45-49
Mérite aniérois	50
Promotions civiques	51

RAPPORT FINANCIER 2016

Centimes additionnels communaux	52
Comptes du bilan	53-54
Comptes de fonctionnement	55-60
Tableaux financiers et rapport	61-67

RAPPORTS DES SOCIÉTÉS

Liste des sociétés	68
Rapports d'activités des sociétés	69-87



Mesdames les Conseillères municipales,
Messieurs les Conseillers municipaux,

En application des prescriptions de l'article 48 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, nouvelle teneur dès le 1er janvier 1985, j'ai l'honneur, avec mes Adjoints, de vous présenter et de soumettre à votre examen le deuxième rapport administratif et financier de la période législative 2015-2020 sur l'activité des autorités municipales.

Nous saisissons cette occasion pour remercier ici toutes les personnes qui aident les autorités communales à remplir les tâches de plus en plus nombreuses et complexes dont elles ont la charge.

Antoine BARDE
Maire

Exécutif

Antoine BARDE, Maire

Libéral-Radical - dès le 01.06.2015

Libéral CM 01.06 2011-31.05.2015

Caroline BENBASSAT, Adjointe

Libéral-Radical - dès le 01.06.2015

Libéral CM 01.06 2003-31.05.2011 / 01.11.2012-31.05.2015

Pascal WASSMER, Adjoint

Le Centre - dès le 01.06.2015,

Le Centre radical démocrate-chrétien CM 19.02.2013-31.05.2015

Conseil municipal

Corinne ALHANKO-BAUER, Conseillère municipale
Denyse BARBEZAT-FORNI, Conseillère municipale

Libéral - dès le 24.03.2009/Libéral-Radical dès le 01.06.2015

Anières différemment - dès 2003/Ensemble pour Anières
dès le 01.06.2015

Elisabeth BERY, Conseillère municipale
Pierre-Yves DECHEVRENS, Conseiller municipal

Libéral-Radical - dès le 01.06.2015

Le Centre radical démocrate-chrétien - dès 2011/Le Centre
dès le 01.06.2015

Philippe GAILLARD, Conseiller municipal

Anières différemment - dès 2011/Ensemble pour Anières
dès le 01.06.2015

Yves GUBELMANN, Conseiller municipal
Claudine HENTSCH, Conseillère municipale
Jerôme JACQUIER, Conseiller municipal
Anne LEBOISSARD, Conseillère municipale
Pierre LINGJAERDE, Conseiller municipal
Anita PORDES, Conseillère municipale
Florence PULIDO, Conseillère municipale

Libéral-Radical - dès le 01.06.2015

Ensemble pour Anières - dès le 01.06.2015

Libéral-Radical - dès le 01.06.2015

Libéral-Radical - dès le 01.06.2015

Libéral - dès 2014/Libéral-Radical dès le 01.06.2015

Libéral-Radical - dès le 01.06.2015

Le Centre radical démocrate-chrétien - dès 2007/Le Centre
dès le 01.06.2015

Roberta RANNI, Conseillère municipale

Le Centre radical démocrate-chrétien - dès 2011/Le Centre
dès le 01.06.2015

Giuseppe RICCIUTI, Conseiller municipal
Mony SIMOS, Conseillère municipale
Alexandre SOUCAS, Conseiller municipal
Jean-Marc THIERRIN, Conseiller municipal

Libéral-Radical - dès le 01.06.2015

Libéral-Radical - dès le 24.02.2016

Libéral-Radical - dès le 26.01.2016

Le Centre - dès le 01.06.2015

PRESIDENCE DU CONSEIL MUNICIPAL

2015-2016 Pierre-Yves DECHEVRENS - Président 01.06.2015-31.05.2016
Anne LEBOISSARD - Vice-Présidente 01.06.2015-31.05.2016
Présidente dès le 01.06.2016
Claudine HENTSCH - Vice-Présidente dès le 01.06.2016
Dominique LAZZARELLI - Secrétaire du Conseil municipal

L'EXÉCUTIF - LE CONSEIL MUNICIPAL

REPARTITION DES FONCTIONS DE L'EXECUTIF

Finances	Antoine BARDE, Maire
Urbanisme et constructions	
Sociale, culture et loisirs	Caroline BENBASSAT, Adjointe
Urbanisme et constructions	
Assainissement, routes, sécurité et développement durable	Pascal WASSMER, Adjoint

STRUCTURE DES DIFFERENTES COMMISSIONS

PLR = libéraux radicaux - LC = le Centre - EPA = Ensemble pour Anières

Finances	Parti	Nom et prénom
Présidente	LC	PULIDO Florence
Vice-Présidente	EPA	BARBEZAT-FORNI Denyse
Membres	PLR	GUBELMANN Yves
	EPA	HENTSCH Claudine
	PLR	LEBOISSARD Anne
Exécutif : Antoine BARDE	PLR	LINGJAERDE Pierre
	LC	RANNI Roberta
Procès-verbaliste : Eliane MONNIN	PLR	RICCIUTI Giuseppe
	PLR	SIMOS Mony (dès le 23.02.2016)
	PLR	SOUCAS Alexandre (dès le 26.01.2016)
	LC	THIERRIN Jean-Marc

Urbanisme et constructions	Parti	Nom et prénom
Présidente	LC	RANNI Roberta
Vice-Président	EPA	GAILLARD Philippe
Membres	PLR	ALHANKO-BAUER Corinne
	EPA	BARBEZAT-FORNI Denyse
Exécutif : Antoine BARDE	LC	DECHEVRENS Pierre-Yves
Caroline BENBASSAT	PLR	GUBELMANN Yves
	PLR	JACQUIER Jérôme
Procès-verbaliste : Eliane MONNIN	PLR	LEBOISSARD Anne
	PLR	LINGJAERDE Pierre
	PLR	SOUCAS Alexandre (dès le 26.01.2016)
	LC	THIERRIN Jean-Marc

Assainissement, routes, sécurité, développement durable	Parti	Nom et prénom
Président	LC	DECHEVRENS Pierre-Yves
Vice-Président	PLR	RICCIUTI Giuseppe
Membres	PLR	ALHANKO-BAUER Corinne
	PLR	BERY Elisabeth
Exécutif : Pascal WASSMER	EPA	GAILLARD Philippe
	PLR	GUBELMANN Yves
Procès-verbaliste : Sylvie BIFFIGER	EPA	HENTSCH Claudine
	PLR	PORDES Anita
	LC	PULIDO Florence
	PLR	SOUCAS Alexandre (dès le 26.01.2016)
	LC	THIERRIN Jean-Marc

Sociale, culture et loisirs	Parti	Nom et prénom
Présidente	PLR	ALHANKO-BAUER Corinne
Vice-Présidente	LC	RANNI Roberta
Membres :	EPA	BARBEZAT-FORNI Denyse
	PLR	BERY Elisabeth
Exécutif : Caroline BENBASSAT	LC	DECHEVRENS Pierre-Yves
	EPA	HENTSCH Claudine
	PLR	JACQUIER Jérôme
	PLR	LINGJAERDE Pierre
Procès-verbaliste Sylvie BIFFIGER	PLR	PORDES Anita
	LC	PULIDO Florence
	PLR	SIMOS Mony (dès le 23.02.2016)

Conférence Intercommunale CoHerAn et commissions intercommunales	Parti	Nom et prénom
CoHerAn + Culture, sports et loisirs	EPA	GAILLARD Philippe
CoHerAn + Sécurité	PLR	JACQUIER Jérôme
CoHerAn + Voirie et développement durable	LC	THIERRIN Jean-Marc
CoHerAn + Culture, sports et loisirs	PLR	SOUCAS Alexandre (dès le 26.01.2016)

NOMINATIONS ET DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délégué au feu	Parti	Nom et prénom
	PLR	LINGJAERDE Pierre

Délégué(e) Noctambus	Parti	Nom et prénom
	LC	RANNI Roberta

Délégué(e) Communes-Ecole	Parti	Nom et prénom
	PLR	BERY Elisabeth

Délégué(e)s Fondation la T'Anières	Parti	Nom et prénom
Bureau	LC	PULIDO Florence
Fondation	EPA	HENTSCH Claudine
Fondation	PLR	PORDES Anita

Délégué(e) Groupement intercommunal l'Île-aux-Mômes	Parti	Nom et prénom
	PLR	ALHANKO-BAUER Corinne

Délégué(e) Conseil d'établissement (écoles - Corsier, Hermance, Anières, Presinge, Gy, Presinge)	Parti	Nom et prénom
	EPA	HENTSCH Claudine

Délégué(e)s Fondation de la commune d'Anières pour le logement	Parti	Nom et prénom
	EPA	BARBEZAT-FORNI Denyse
	PLR	RICIUTTI Giuseppe
	LC	THIERRIN Jean-Marc

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les procès-verbaux du Conseil municipal ne pouvant être retranscrits in extenso dans le compte rendu administratif & financier, nous vous rappelons qu'ils peuvent être consultés à la mairie, sur rendez-vous (022 751 11 45) ou sur le site Internet de la commune d'Anières www.anieres.ch sous la rubrique « Vie Politique ». En 2016, le Conseil municipal a siégé 10 fois. Ci-dessous, le résumé des points traités.

Séance du 26 janvier 2016

Prestation de serment de M. Alexandre SOUCAS, nouveau Conseiller municipal.

Démission de M. Patrick BELLONI, Conseiller municipal qui sera remplacé par Mme Mony SIMOS.

Délibération N° 13 – Crédit d'engagement de TTC 35'000 F pour une étude relative à la gestion des déchets privés et d'entreprises sur le territoire commune d'Anières : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir un crédit d'engagement de TTC 35'000 F pour une étude relative à la gestion des déchets privés et d'entreprises sur le territoire de la commune d'Anières, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser ce crédit d'engagement dans le compte des investissements puis de le porter au bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine administratif.

Le montant de la dépense nette sera intégré au crédit d'investissement pour la réalisation de ce projet, dont la future délibération en définira les modalités d'amortissement. En cas de non réalisation du projet, le Conseil municipal délibérera pour définir les modalités d'amortissement de cet investissement.

Délibération N° 14 – Crédit d'engagement de TTC 70'000 F pour une étude relative à la topologie de comptage et suivi énergétique sur certains bâtiments communaux du patrimoine administratif et financier : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir un crédit d'engagement de TTC 70'000 F pour une étude relative à la topologie de comptage et suivi énergétique sur certains bâtiments communaux du patrimoine administratif et financier, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser la dépense prévue au point 1 à l'actif du bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine financier (prédominance de l'objet en patrimoine financier).

En cas de non réalisation du projet, le Conseil municipal délibérera pour définir les modalités d'amortissement de cet investissement.

Prestation de serment de M. Alexandre SOUCAS, nouveau Conseiller municipal.

Démission de M. Patrick BELLONI, Conseiller municipal qui sera remplacé par Mme Mony SIMOS.

Séance du 23 février 2016

Prestation de serment de Mme Mony SIMOS, nouvelle Conseillère municipale.

Parkings sur le territoire de la Commune

La volonté de l'Exécutif est de limiter au maximum le parage des véhicules en surface et d'étudier tout projet de faisabilité de réaliser des parkings souterrains. Quelques sites ont été identifiés, entre autres celui sous la butte de l'immeuble 1-3-5 Côte-d'Or, qui avait été évoqué déjà lors de la construction dudit bâtiment, ou devant la salle communale, etc. Ces objets étant en cours de pré-études, (commission « Urbanisme et constructions »).

Séance du 22 mars 2016

Délibération N° 15 — Modification du règlement du Conseil municipal de 2005 : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter les modifications du règlement du Conseil municipal, d'adopter le règlement du Conseil municipal modifié, qui fait partie intégrante de la présente délibération.

Délibération N° 16 — Ouverture de trois crédits budgétaires supplémentaires pour un poste de comptable au sein de l'administration communale. Rubriques 05.00.301.00 « Administration générale/Traitement du personnel » de TTC 150'000 F, 05.00.303.00 « Administration générale/ Assurances sociales » de TTC 12'000 F, 05.00.304.00 « Administration générale / Caisse de pension et prévoyance » de TTC 15'000 F. Comptes de fonctionnement 2016 : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir à M. le Maire trois crédits budgétaires supplémentaires dans le budget de fonctionnement 2016, soit un montant de TTC 150'000 F dans la rubrique 05.00.301.00 « Administration générale / Traitement du personnel », un montant de TTC 12'000 F dans la rubrique 05.00.303.00 « Administration générale / Assurances sociales » et TTC 15'000 F dans la rubrique 05.00.304.00 « Administration générale / Caisse de pension et prévoyance », sommes destinées à couvrir les dépenses relatives à l'ouverture d'un poste de comptable au sein de l'administration communale, de comptabiliser les dépenses nettes prévues à l'article 1 dans le compte de fonctionnement 2016 en dépenses supplémentaires - Rubriques 05.00.301.00 – « Administration générale / Traitement du personnel », rubrique 05.00.303.00 « Administration générale / Assurances sociales » et 05.00.304 « Administration générale / Caisse de pension et prévoyance ».

Ces crédits budgétaires supplémentaires devront être compensés par des économies équivalentes sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

Délibération N°17 – Crédit budgétaire supplémentaire de TTC 20'000 F pour du matériel informatique. Rubrique 05.00.311.00 « Administration générale / Matériel et mobilier ». Comptes de fonctionnement 2016 : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir à M. le Maire un crédit budgétaire supplémentaire dans le budget de fonctionnement 2016, soit un montant de TTC 20'000 F dans la rubrique 05.00.311.00 « Administration générale / Matériel et mobilier », somme destinée à couvrir la dépense supplémentaire pour du matériel informatique, de comptabiliser la dépense nette prévue à l'article 1 dans le compte de fonctionnement 2016 en dépense supplémentaire - Rubrique 05.00.311.00 – « Administration générale / Matériel et mobilier ». Ce crédit budgétaire supplémentaire devra être compensé par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

Délibération N°18 – Crédit budgétaire supplémentaire de TTC 32'000 F pour le subventionnement de 2 sportifs aniérois (Rio 2016) et pour « Anières bouge ». Rubrique 34.00.365.00 « Sport / Subventions diverses ». Comptes de fonctionnement 2016 : le Conseil municipal décide à la majorité d'ouvrir à M. le Maire un crédit budgétaire supplémentaire dans le budget de fonctionnement 2016, soit un montant de TTC 32'000 F dans la rubrique 34.00.365.00 « Sport / Matériel et mobilier », somme destinée à subventionner 2 sportifs aniérois (Rio 2016) et « Anières bouge », de comptabiliser la dépense nette prévue à l'article 1 dans le compte de fonctionnement 2016 en dépense supplémentaire - Rubrique 34.00.365.00 – « Sport / Subventions diverses ».

Ce crédit budgétaire supplémentaire devra être compensé par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

Délibération N°19 – Crédit budgétaire supplémentaire de TTC 30'000 F pour une participation aux frais de rénovation et d'aménagement de l'espace repas pour les jeunes du collège de Bois-Caran à Collonge-Bellerive. Rubrique 21.00.365.00 « Enseignement et formation / Subventions diverses ». Comptes de fonctionnement 2016 : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir à M. le Maire un crédit budgétaire supplémentaire dans le budget de fonctionnement 2016, soit un montant de TTC 30'000 F dans la rubrique 21.00.365.00 « Ecoles publiques / Subventions », somme destinée à la participation aux frais de rénovation et d'aménagement de l'espace repas pour les jeunes du collège de Bois-Caran à Collonge-Bellerive, de comptabiliser la dépense nette prévue à l'article 1 dans le compte de fonctionnement 2016 en dépense supplémentaire - Rubrique 21.00.365.00 – « Ecoles publiques / Subventions ». Ce crédit budgétaire supplémentaire devra être compensé par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

Délibération N°20 – Crédit d'engagement de TTC 800'000 F pour le lancement d'une étude générale pour le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire communal d'Anières : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter l'engagement d'une étude générale pour le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire communal d'Anières, d'ouvrir à M. le Maire un crédit d'engagement de TTC 800'000 F, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser ce crédit d'engagement dans le compte des investissements puis de le porter au bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine administratif. En cas de non réalisation du projet, le Conseil municipal délibérera pour définir les modalités d'amortissement de cet engagement de TTC 800'000 F.

Délibération N°21 – Crédit d'engagement de TTC 185'000 F pour la réfection des chemins des Assets et Boret. Parcelles Nos 5762 et 5757 – dp communaux / Plans 40 et 39 : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter l'engagement des travaux de réfection des chemins des Assets et Boret, parcelles Nos 5762 et 5757 – dp communaux / Plans 40 et 39, d'ouvrir à M. le Maire un crédit

d'engagement de TTC 185'000 F, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser ce crédit d'engagement dans le compte des investissements puis de le porter au bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine administratif, d'amortir la dépense nette au moyen de 30 annuités, qui figureront au budget de fonctionnement dès 2017 – sous rubrique 62.00.331.00.

Délibération N°22 – Crédit budgétaire supplémentaire de TTC 6'500 F pour la réalisation d'un abri à la zone chiens. Parcelle No5220/Plan 39, propriété de la commune d'Anières. Rubrique 33.00.318.00 « Parcs et promenades / Prestations de tiers ». Comptes de fonctionnement 2016: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir à M. le Maire un crédit budgétaire supplémentaire dans le budget de fonctionnement 2016, soit un montant de TTC 6'500 F dans la rubrique 33.00.318.00 « Parcs et promenades / Prestations de tiers », somme destinée à la réalisation d'un abri à la zone chiens. Parcelle No 5220/Plan 39, propriété de la commune d'Anières, de comptabiliser la dépense nette prévue à l'article 1 dans le compte de fonctionnement 2016 en dépense supplémentaire - Rubrique 33.00.318.00 – « Parcs et promenades / Prestations de tiers ». Ce crédit budgétaire supplémentaire devra être compensé par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

Résolution N°2 – Projet de plan directeur des décharges contrôlées pour matériaux inertes – matériaux d'excavation non pollués (DCMI-ME) – site AL-1 Les Bracots Anières : le Conseil municipal décide à l'unanimité de préavisier défavorablement le projet de plan directeur des décharges contrôlées pour matériaux inertes – matériaux d'excavation non pollués (DCMI-ME) daté de mars 2015, de s'opposer fermement à la réalisation d'une décharge sur le secteur les Bracots à Anières (site AL-1) notamment pour les raisons suivantes :

- a) Proximité d'habitations en particulier le centre d'hébergement collectif de l'Hospice général, 65 chemin des Ambys, qui accueille 300 requérants d'asile et va prochainement s'étendre pour offrir 90 places supplémentaires;
- b) Nombreux piétons qui cheminent sur la route de l'Hospice général dont le trottoir a été récemment réalisé pour sécuriser ce cheminement très fréquemment emprunté;
- c) Trafic pendulaire extrêmement important sur la route de Thonon (25'000 véhicules par jour) et sur les routes communales avoisinantes du site. Risque pour la sécurité routière;
- d) Site dans la zone frontalière entre territoire suisse et français;
- e) Exposition visuelle élevée, premier point de vue lors de l'entrée sur territoire suisse;
- f) Trafic de camions très important en lien avec cette éventuelle décharge et non évalué dans le cadre du plan directeur;
- g) Capacité de stockage limitée du site qui ne permettra pas de couvrir les besoins de la prochaine décennie et nécessitera l'ouverture d'un deuxième site, en contradiction avec le principe du plan directeur de l'unicité d'un site par région ;

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

h) Corridor biologique grande faune en lisière de secteur. Situé dans le Réseau Agro-Environnemental (RAE) de l'Arve qui prescrit la préservation des espaces agricoles, des surfaces de compensation écologiques et des connexions biologiques de part et d'autre de la route de Thonon. Césure agricole à maintenir libre. Impact important des travaux sur la faune.

Le Conseil municipal décide de demander au canton en conséquence de revoir son projet en priorisant notamment les mesures destinées à une réduction des déchets à la source et leur valorisation in situ, d'inclure dès le début des travaux les communes concernées par la réflexion. Proposition de motion M-001 présentée par Mmes Denyse BARBEZAT-FORNI, Claudine HENTSCH et M. Philippe GAILLARD : « Pour une application du règlement fixant les conditions d'attribution des logements et d'octroi d'une aide personnalisée à l'ensemble du parc immobilier de la Commune ».

Séance du 19 avril 2016

Délibération N°23 – Crédit d'engagement de TTC 130'000 F destiné aux travaux d'entretien dans le groupe scolaire: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter l'engagement des travaux de rénovation dans le groupe scolaire, d'ouvrir à M. le Maire un crédit d'engagement de TTC 130'000 F, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser ce crédit d'engagement dans le compte des investissements puis de le porter au bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine administratif, d'amortir la dépense nette au moyen de 20 annuités, qui figureront au budget de fonctionnement dès 2017 – sous rubrique 08.00.331.00.

Délibération N°24 – Crédit d'engagement de TTC 3'850'000 F destiné à l'acquisition de 4 appartements de 5 pièces avec garages ou places de parking au 316-320, route d'Hermance à Anières : le Conseil municipal décide à la majorité (qualifiée) d'autoriser M. le Maire à acquérir les 4 appartements de 5 pièces avec 2 garages et 2 places de parking en PPE au 316-320, route d'Hermance à Anières, d'ouvrir à M. le Maire un crédit d'engagement de TTC 3'850'000 F pour l'acquisition de ces logements, auquel il faudra ajouter les frais d'acte et autres droits., d'autoriser M. le Maire à contracter un emprunt à hauteur du montant du crédit d'engagement, soit au maximum à TTC 3'850'000 F, de comptabiliser la dépense prévue à l'article 2 directement à l'actif du bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine financier, de charger le Maire de procéder à la signature des actes notariés nécessaires.

Délibération N°25 – 1er crédit d'étude de TTC 40'000 F destiné à des réflexions sur l'aménagement du territoire et la définition d'une stratégie de mise en œuvre en vue de la mise à jour du Plan directeur communal (PDCoM) de la commune d'Anières : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter l'engagement de cette 1ère étude par le bureau d'architectes-urbanistes de M. Pierre FEDDERSEN, datant du 27 mars 2016, d'ouvrir à M. le Maire un crédit d'engagement de TTC 40'000 F, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser ce crédit d'engagement dans le compte des investissements puis de le porter au bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine administratif, de

surseoir à l'amortissement de ce montant de TTC 40'000 F qui sera intégré à l'amortissement du crédit d'engagement pour la révision du PDCoM de la commune d'Anières. En cas de non réalisation du projet, le Conseil municipal délibérera pour définir les modalités d'amortissement de cet investissement de TTC 40'000 F. Présentation des comptes de l'Exercice 2015 par M. le Maire et renvoi à la commission « Finances ». Proposition de motion M-002 présentée par Mmes et MM. Jérôme JACQUIER, Anita PORDES, Yves GUBELMANN, Anne LEBOISSARD, Mony SIMOS, Corinne ALAHANKO-BAUER, Elisabeth BERY, Alexandre SOUCAS, Giuseppe RICCIUTI, Pierre LINGJAERDE : « Création d'une zone Wi-Fi pour les habitants d'Anières ». Renvoi à la commission « Urbanisme et constructions ».

Séance du 10 mai 2016

Délibération N°26 – Crédit budgétaire supplémentaire de TTC 60'000 F – Rubrique 05.00.318.00 « Administration générale/Prestations de tiers ». Compte de fonctionnement 2016. Stratégie de communication et charte graphique, redéveloppement du site internet de la Commune et cyberadministration : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir à M. le Maire un crédit budgétaire supplémentaire dans le budget de fonctionnement 2016, soit un montant de TTC 60'000 F dans la rubrique 05.00.318.00 « Administration générale / Prestations de tiers ». Définition d'une stratégie de communication et charte graphique et redévelopper le site internet de la Commune et cyberadministration; de comptabiliser la dépense nette prévue à l'article 1 dans le compte de fonctionnement 2016 en dépense supplémentaire - Rubrique 05.00.318.00 « Administration générale/Prestations de tiers ». Ce crédit budgétaire supplémentaire devra être compensé par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

Délibération N°27 – Approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2015 : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte rendu financier de l'Exercice 2015, d'approuver le compte de fonctionnement 2015 pour un montant de F 34'435'436.04 aux charges et de F 48'652'034.73 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à F 14'216'598.69, d'approuver le compte d'investissement 2015 pour un montant de F 6'088'008.35 aux dépenses et de F 1'081'403.40 aux recettes, les investissements nets s'élevant à F 5'006'604.95, d'approuver le financement des investissements nets de F 5'006'604.95 par l'autofinancement à raison de F 16'850'675.34 au moyen de la somme de F 2'634'076.65 représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement, au moyen de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élevant à F 14'216'598.69. L'excédent de financement des investissements s'élevant à F 11'844'070.39, d'approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à F 14'216'598.69 représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement 2015 et d'approuver le bilan au 31 décembre 2015, totalisant à l'actif un montant de F 239'104'960.99 qui se compose de :

patrimoine financier F 195'164'858.06 et patrimoine administratif F 43'940'102.93 et au passif un montant de F 239'104'960.99 qui se compose de : créanciers divers F 397'124.35, fonds divers F 304'850.70, provisions F 52'358'500.00, passifs transitoires F 168'502.74, engagement envers des financements spéciaux F 358'217.50, fortune nette F 185'517'765.70. Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent au 31 décembre 2015 à F 0.

Délibération N°28 – Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2015 et les moyens de les couvrir : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2015 pour un montant total de 25'256'503.64 F. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus, ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.

Délibération N°29 – Approbation du bilan et du compte de pertes et profits de la « Fondation de la commune d'Anières pour le logement » - Exercice 2015 : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte de pertes et profits au 31 décembre 2015 de la « Fondation de la commune d'Anières pour le logement » avec un montant de 20'460.31 F de charges et de 1.30 F de revenus, l'excédent de charges s'élevant à 20'459.01 F, d'approuver la diminution de la fortune nette de 20'459.01 F et d'approuver le bilan au 31 décembre 2015 totalisant tant à l'actif qu'au passif 5'040'654.88 F.

Election du bureau du Conseil municipal. 2016-2017 :

Mme Anne LÉBOISSARD, en qualité de Présidente du Conseil municipal.

Mme Claudine HENTSCH, en qualité de vice-Présidente du Conseil municipal.

Mme Dominique LAZZARELLI, en qualité de secrétaire du Conseil municipal.

Présentation du projet du compte rendu administratif et financier 2015.

Séance du 14 juin 2016

Délibération N°30 – Crédit d'engagement de TTC 405'000 F pour l'entretien extérieur du bâtiment au 287, route d'Hermance, l'auberge « Le Floris ». Parcelle No 4400 / RF 26 : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter l'engagement des travaux indispensables d'étanchéité, d'entretien du bâtiment extérieur de l'auberge « Le Floris », d'ouvrir à M. le Maire un crédit d'engagement de TTC 405'000 F, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la commune, de comptabiliser ce crédit d'engagement dans le compte des investissements puis de le porter au bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine financier. Tenant compte de sa nature, de surseoir à l'amortissement de ce crédit d'investissement.

Délibération N°31 – Crédit d'engagement de TTC 15'000 F pour une étude de faisabilité sur la parcelle N° 5697/RF 28, sise chemin des Clapotis N°2 : le Conseil municipal décide à la majorité d'accepter l'engagement d'une étude de faisabilité sur la parcelle N° 5697/RF 28, sise chemin des Clapotis N°2, d'ouvrir à M. le Maire un crédit d'engagement de TTC 15'000 F, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser ce

crédit d'engagement dans le compte des investissements puis de le porter au bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine administratif.

En cas de non acquisition de la parcelle, le Conseil municipal délibérera pour définir les modalités d'amortissement de ce crédit d'engagement de TTC 15'000 F.

Délibération N°32 – Crédit d'engagement de TTC 18'000'000 F pour les travaux de rénovation et transformation des appartements du bâtiment sis 44 à 50 au chemin des Avallons ; de rénovation technique du bâtiment, la surélévation de la toiture pour l'aménagement des combles, l'équipement de l'espace extérieur (aménagement et construction d'un petit bâtiment) et la création d'un parking souterrain. Parcelle No 5074 / RF 28 : le Conseil municipal décide à la majorité d'accepter l'engagement des travaux de rénovation et transformation des appartements du bâtiment sis 44 à 50 au chemin des Avallons ; de rénovation technique du bâtiment, la surélévation de la toiture pour l'aménagement des combles, l'équipement de l'espace extérieur (aménagement et construction d'un petit bâtiment) et la création d'un parking souterrain. Parcelle No 5074 / RF 28, d'ouvrir un crédit d'engagement pour cet investissement de TTC 18'000'000 F auquel il convient d'ajouter le montant relatif au crédit d'études de TTC 160'000 F voté par le Conseil municipal le 8 décembre 2015 (délibération No 12), soit une somme totale pour cet investissement de TTC 18'160'000 F, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements puis de la porter au bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine financier, d'autoriser M. le Maire à recourir à l'emprunt à hauteur du montant du crédit d'engagement, soit au maximum à TTC 18'000'000 F.

De par sa nature et tenant compte que la prédominance de cet investissement touche le patrimoine financier, de surseoir à l'amortissement de ce crédit d'engagement.

Délibération N°33 – Crédit d'engagement de TTC 350'000 F pour l'étude de la rénovation et la transformation des locaux de la mairie et de la Poste dans l'immeuble sis route de la Côte-d'Or 1. Parcelle No 5571 / RF 42 : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter l'engagement d'une étude pour la réalisation de rénovation et la transformation de la mairie et de la Poste. Parcelle No 5571 / RF 42, d'ouvrir à M. le Maire un crédit d'engagement de TTC 350'000 F, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser ce crédit d'engagement dans le compte des investissements puis de le porter au bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine administratif.

En cas de non réalisation des travaux de rénovation et transformation de la mairie et de la Poste, le Conseil municipal délibérera pour définir les modalités d'amortissement de ce crédit d'engagement de TTC 350'000 F.

Délibération N°34 – Crédit d'engagement de TTC 75'000 F pour l'étude des installations de chauffage, ventilation, régulation, ainsi que de la physique du bâtiment sis route de la Côte-d'Or 1-3-5. Parcelle No 5571 / RF 42 : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter l'engagement d'une étude des installations de chauffage, ventilation, régulation, ainsi que de la physique du bâtiment sis route

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Côte-d'Or 1-3-5, d'ouvrir à M. le Maire un crédit d'engagement de TTC 75'000 F, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser ce crédit d'engagement dans le compte des investissements puis de le porter au bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine financier.

En cas de non réalisation des travaux relatifs aux installations de chauffage, ventilation, régulation, ainsi que la physique du bâtiment, sis route de la Côte-d'Or 1-3-5, le Conseil municipal délibérera pour définir les modalités d'amortissement de ce crédit d'engagement de TTC 75'000 F.

Délibération N°35 – Crédit d'engagement de TTC 50'000 F pour l'étude de la rénovation et la transformation de la caserne des pompiers. Parcelle No 5572 / RF 42 : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter l'engagement d'une étude pour la rénovation et la transformation de la caserne des pompiers. Parcelle No 5572 / RF 42, d'ouvrir à M. le Maire un crédit d'engagement de TTC 50'000 F, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser ce crédit d'engagement dans le compte des investissements puis de le porter au bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine administratif.

En cas de non réalisation des travaux de rénovation et transformation de la caserne des pompiers, le Conseil municipal délibérera pour définir les modalités d'amortissement de ce crédit d'engagement de TTC 50'000 F.

Délibération N°36 – Crédit d'engagement de TTC 567'000 F pour le renouvellement des véhicules pour le service technique : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter le renouvellement des véhicules pour le service technique de la Commune, d'ouvrir à M. le Maire un crédit d'engagement de TTC 567'000 F, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser ce crédit d'engagement dans le compte des investissements puis de le porter au bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine administratif, d'amortir la dépense nette au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de fonctionnement dès 2017 – sous rubrique 62-331.

Délibération N°37 – Crédit d'engagement de TTC 875'000 F pour la mise en séparatif du réseau de la RC d'Hermance, entre la rue de l'Ancien-Lavoir et la rue Centrale : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter d'engager les travaux de mise en séparatif du réseau de la RC d'Hermance, entre la rue de l'Ancien-Lavoir et la rue Centrale, d'ouvrir à M. le Maire un crédit d'engagement de TTC 875'000 F, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements puis de la porter au bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine administratif, de prendre acte que ce crédit sera financé au moyen des loyers versés par le fonds intercommunal d'assainissement (FIA), conformément à la loi sur les eaux, qui seront comptabilisés annuellement dans le compte de fonctionnement sous la rubrique 71.00.352.00, d'amortir la dépense nette sur 30 ans - dès 2017 - dans les comptes de fonctionnement sous la rubrique 71.00.331.00.

Délibération N°38 – Crédit d'engagement de TTC 130'000 F pour terminer la mise en éclairage performant des bâtiments communaux, groupe scolaire, galerie, restaurant

Côté Vignes et terrains extérieurs et intérieurs de pétanque. Délibération No 2015-2020 D-039 – Proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de TTC 17'000 F pour les honoraires d'ingénieur conseil pour de l'assistance au Maître de l'Ouvrage dans le cadre de l'élaboration d'un Concept Energétique Territorial (CET) : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter l'engagement de la mise en éclairage performant des bâtiments communaux, le groupe scolaire, la galerie, le restaurant Côté Vignes et les terrains extérieurs et intérieurs de la pétanque, d'ouvrir à M. le Maire un crédit d'engagement de TTC 130'000 F, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser ce crédit d'engagement dans le compte des investissements puis de le porter au bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine administratif, d'amortir la dépense nette au moyen de 5 annuités qui figureront au budget de fonctionnement dès 2017 – sous rubrique 08-331.00.

Délibération N°39 - Crédit d'engagement de TTC 17'000 F pour les honoraires d'ingénieur conseil pour de l'assistance au Maître de l'Ouvrage dans le cadre de l'élaboration d'un Concept Energétique Territorial (CET) : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter d'engager la société « Energy Management » pour de l'assistance au Maître de l'Ouvrage dans le cadre de l'élaboration d'un Concept Energétique Territorial (CET), d'ouvrir à M. le Maire un crédit d'engagement de TTC 17'000 F, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser ce crédit d'engagement dans le compte des investissements puis de le porter au bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine administratif.

En cas de non réalisation du Concept Energétique Territorial (CET), le Conseil municipal délibérera pour définir les modalités d'amortissement de ce crédit d'engagement de TTC 15'000 F.

Délibération N°40 - Crédit d'engagement de TTC 30'000 F pour une subvention à la commune d'Hermance relative à des travaux de rénovation de la toiture et rafraîchissements intérieurs (peinture) des infrastructures du FC CoHerAn, sis au chemin des Sarrasins 20 – Terrains des Tattes à Hermance. Parcelle No 1987 / RF 6. Commune d'Hermance : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter l'engagement des travaux de rénovation de la toiture et rafraîchissements intérieurs (peinture) des infrastructures du FC CoHerAn, sis au chemin des Sarrasins 20 – Terrains des Tattes à Hermance. Parcelle No 1987 / RF 6. Commune d'Hermance, d'ouvrir à M. le Maire un crédit d'engagement de TTC 35'000 F représentant la part d'Anières pour cette subvention d'investissement à la commune d'Hermance pour ces travaux de rénovation de la toiture et rafraîchissements intérieurs (peinture) des infrastructures du FC CoHerAn, sis au chemin des Sarrasins 20 – Terrain des Tattes à Hermance. Parcelle No 1987 / RF 6. Commune d'Hermance, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser ce crédit d'engagement dans le compte des investissements puis de le porter au bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine administratif, d'amortir la dépense nette, dès 2017, au moyen de 10 annuités conformément à l'article 34, alinéa 6, lettre k) du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes du 31 octobre 1984 (B 6 05.01).

Proposition de motion M-003 du 27 mai 2016 présentée par Mmes Corinne ALHANKO-BAUER, Elisabeth BERY, Anne LEBOISSARD, Anita PORDES, Mny SIMOS, MM. Yves GUBELMANN, Jérôme JACQUIER, Pierre LINGJAERDE, Giuseppe RICCIUTI, Alexandre SOUCAS. Mmes Denyse BARBEZAT-FORNI, Claudine HENTSCH, M. Philippe GAILLARD, Mmes Florence PULIDO, Roberta RANNI, MM. Pierre-Yves DECHEVRENS, Jean-Marc THIERRIN.

« Séisme en Equateur du 16 avril 2016 : Aide humanitaire urgente – Subvention à l'Association LATMA » : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'octroyer la somme de CHF 10'000.- à l'Association LATMA.

Proposition de motion M-004 du 30 mai 2016 présentée par Mmes Denyse BARBEZAT-FORNI, Claudine HENTSCH et M. Philippe GAILLARD. « Pour une carte des randonnées pédestres CoHerAnCol – (à l'image et en complément de celle de Seymaz-Régions) ». Renvoi en commission.

Séance du 13 septembre 2016

Délibération N°41 - Crédit budgétaire supplémentaire de TTC 6'500 F pour l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques au parking du Clos-Les-Noyers. Rubrique 62.00.318.00 « Routes communales / Prestations de tiers ». Comptes de fonctionnement 2016 : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir à M. le Maire un crédit budgétaire supplémentaire dans le budget de fonctionnement 2016, soit un montant de TTC 6'500 F dans la rubrique 62.00.318.00 « Routes communales / Prestations de tiers », somme destinée à couvrir la dépense supplémentaire pour l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques au parking du Clos-Les-Noyers, de comptabiliser la dépense nette prévue à l'article 1 dans le compte de fonctionnement 2016 en dépense supplémentaire - Rubrique 62.00.318.00 « Routes communales / Prestations de tiers ».

Ce crédit budgétaire supplémentaire devra être compensé par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

Délibération N°42 – Crédit d'engagement de 68'000 F pour la réalisation des installations de télérelève de comptage énergétique du groupe scolaire, de l'immeuble « Le Léman » route d'Hermance 287/289 et des immeubles Nos 62, 64, 66 et 68, chemin des Avallons - Ensemble villageois du Clos-les-Noyers : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter la réalisation des installations de télérelève de comptage énergétique du groupe scolaire, de l'immeuble « Le Léman », route d'Hermance 287/289 et des immeubles Nos 62, 64, 66 et 68, chemin des Avallons - Ensemble villageois du Clos-les-Noyers, d'ouvrir à M. le Maire un crédit d'engagement de TTC 68'000 F, montant auquel il faut ajouter le crédit d'étude voté le 26 janvier 2016 (délibération No 14) de TTC 70'000 F, soit au total TTC 138'000F, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser la dépense nette directement à l'actif du bilan de la Commune dans le patrimoine financier.

Tenant compte de sa nature, de surseoir à l'amortissement de ce crédit d'investissement.

Délibération N°43 - Crédit budgétaire supplémentaire de TTC 10'000 F pour une subvention sportive à Mlle Lydia

WEHRLI en vue des JO de Tokyo 2020 (lancer du marteau) - Rubrique 34.00.365.00 « Sport / Subventions diverses ». Comptes de fonctionnement 2016 : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir à M. le Maire un crédit budgétaire supplémentaire dans le budget de fonctionnement 2016, soit un montant de TTC 10'000 F dans la rubrique 34.00.365.00 « Sport / Matériel et mobilier », somme destinée à l'octroi d'une subvention à Mlle Lydia WEHRLI pour ses entraînements du lancer du marteau en vue des JO de Tokyo 2020, de comptabiliser la dépense nette prévue à l'article 1 dans le compte de fonctionnement 2016 en dépense supplémentaire - Rubrique 34.00.365.00 « Sport / Subventions diverses ».

Ce crédit budgétaire supplémentaire devra être compensé par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

Nomination des Président-e-s et vice-Président-e-s des locaux de vote pour 2017.

Séance du 4 octobre 2016

Proposition de Motion M-005 du 23 septembre 2016 présentée par Mmes et MM. Jérôme JACQUIER, Corinne ALHANKO-BAUER, Elisabeth BERY, Yves GUBELMANN, Anne LEBOISSARD, Pierre LINGJAERDE, Anita PORDES, Giuseppe RICCIUTI, Mny SIMOS, Alexandre SOUCAS :

« Pour une démocratie vivante avec le projet easyvote » acceptée à l'unanimité par le Conseil municipal

Proposition de Motion M-006 du 28 septembre 2016 présentée par Mmes et MM. Jérôme JACQUIER, Corinne ALHANKO-BAUER, Elisabeth BERY, Yves GUBELMANN, Anne LEBOISSARD, Pierre LINGJAERDE, Anita PORDES, Giuseppe RICCIUTI, Mny SIMOS, Alexandre SOUCAS

« Création d'une Fan Zone à Anières pour le mondial 2018 ». Renvoi en commission des Finances.

Présentation du projet de budget 2017.

Séance du 15 novembre 2016

Délibération N°44 – Proposition du Maire relative au dégrèvement de la taxe professionnelle communale pour l'année 2017 : le Conseil municipal décide à la majorité de fixer le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale pour l'année 2017 à 100 %.

Délibération N°45 – Proposition du Maire relative au budget de fonctionnement annuel 2017, au taux des centimes additionnels : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le budget de fonctionnement 2017 pour un montant de 32'087'600 F aux charges et de 32'411'125 F aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à 323'525 F, de fixer le taux des centimes additionnels pour 2017 à 33 centimes.

Délibération N°46 – Proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de TTC 1'052'600 F pour le versement d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir à M. le Maire un crédit de TTC 1'052'600 F pour le versement d'une contribution au

fonds intercommunal de développement urbain destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements, de comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements - rubrique 08.00.562.00, puis de la porter à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif - sous la rubrique 08.00.162.00 «subventions d'investissements versées à des communes ou à des établissements qu'elles financent en commun», d'amortir cette dépense au moyen de 30 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous la rubrique 08.00.331.00 dès 2018, d'autoriser le Maire à emprunter jusqu'à concurrence du crédit brut.

Délibération N°47 – Proposition du Maire relative à la donation par les Berges du Lac SA de la future parcelle No 6332/Plan 42 de 1658 m² (comprenant le bâtiment 779) à la commune d'Anières et à la constitution d'une servitude de passage des eaux usées en charge de la commune d'Anières au profit des Berges du Lac SA : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter la donation par les Berges du Lac de la future parcelle No 6332/Plan 42 de 1658m² à la commune d'Anières, selon le projet d'acte notarié établi par Me Vincent BERNASCONI, notaire à Genève, suite à la mutation parcellaire – division-réunion des bienfonds : Nos 942 et 4693/Plan 42 – Dossier de mutation No 18/2016, d'accepter les charges et conditions suivantes liées à cette donation, soit :

La prise en charge des frais d'actes et de mutations liés à la réunion, division des parcelles Nos 4693 et 943/Plan 42, selon la Convention avec force exécutoire entre la commune d'Anières, les Berges du Lac SA et Mme Michèle BARNERAT du 30 mai 2011, et de les comptabiliser au compte de fonctionnement, de comptabiliser la valeur de l'immeuble susmentionné, estimée à 1'250'000 F par M. Jean-Luc RICHARDET, architecte à Carouge, à l'actif du bilan dans le patrimoine financier, d'accepter la constitution d'une servitude de passage des eaux usées à titre gratuit sur la future parcelle No 6332/Plan 42, future propriété de la commune d'Anières, au profit de la future parcelle No 6333/Plan 42, propriété des Berges du Lac SA, selon le plan de servitude – Annexe au TM 18/2016 établi par MBC ingéo SA à Vessy, sans indemnité ni rente annuelle, de charger le Maire de procéder à la signature des actes notariés nécessaires.

Proposition de motion M-007 du 8 novembre 2016 présentée par Mmes Florence PULIDO, Roberta RANNI, MM. Pierre-Yves DECHEVRENS et Jean-Marc THIERRIN :

« Création de places de parking pour les personnes handicapées et/ou à mobilité réduite ». Renvoi à la commission « Assainissement, routes, sécurité, développement durable ».

Résolution N°3 – Résolution du Conseil municipal relative au projet de réalisation d'une décharge bioactive cantonale sur la commune d'Anières : le Conseil municipal décide à l'unanimité de s'opposer à l'installation sur le territoire communal d'une décharge bioactive cantonale, de soutenir l'Exécutif dans toutes ses démarches auprès des autorités cantonales, pour que celles-ci renoncent à ce projet à Anières et qu'elles étudient la mise en place de solutions alternatives de recyclage et de réutilisation de résidus de mâchefers, d'inviter l'Exécutif à informer

régulièrement le Conseil municipal et les commissions concernées des suites du processus de sélection et des décisions prises à ce sujet.

Séance du 6 décembre 2016

Divers :

- Appartements route d'Hermance 316-320
- Patinoire
- Colis des Aînés
- Décorations de fin d'année
- Fenêtres de l'Avent, Fête de l'Escalade et Saint-Sylvestre des aînés et personnes seules.

En 2016, le personnel communal s'est acquitté de ses tâches, avec ses compétences respectives, à la plus grande satisfaction de l'Exécutif communal.

Effectif au 31.12.2016 :

Administration

Mme Dominique LAZZARELLI	Co-secrétaire générale	
Mme Chantal BORDIER	Co-secrétaire générale	(à temps partiel 80%)
Mme Nadia BOLDRINI	Secrétaire – Comptabilité / jusqu'au 31 mai 2016	(à temps partiel 60%)
Mme Christine CHEVALLIER	Secrétaire – Manifestations – Cimetière	(à temps partiel 75%)
Mme Marcela APOTHELOZ	Secrétaire – Communication – Galerie – CMNet, site internet	(à temps partiel 60%)
M. Olivier CORTIJO	Secrétaire – Réception / jusqu'au 30 mars 2016	
Mme Sophie HODEL	Secrétaire - Réception / dès le 1er juin 2016	
Mme Delphine MARECHAL	Secrétaire - Réception / dès le 1er mai 2016	(à temps partiel 80%)

Urbanisme et projets

Mme Anne BOSSHARD	Responsable	(à temps partiel 80%)
-------------------	-------------	-----------------------

Service technique

M. Mathieu DARDEL	Responsable	
M. Henri BECQWORT	Collaborateur	
M. Fernando LOPES	Collaborateur	
M. Didier MOREL-VULLIEZ	Collaborateur	
M. Marco PULIDO	Collaborateur	
M. Danho ADIELOU	Collaborateur / dès le 1er février 2016	(à temps partiel 80%)

FONDATION DE LA COMMUNE D'ANIERES POUR LE LOGEMENT



Propriété de l'Astural



Bâtiment de l'Astural – Photo 2016

Durant l'année 2016, les membres du Conseil de la fondation de la commune d'Anières pour le logement ont poursuivi leur étude relative au projet d'acquérir le bâtiment de l'Astural (bâtiment N° 142) qui avait débuté lors de la précédente législature, mais lors de laquelle il n'avait pas été émis de vote formel sur l'achat ou non de cette parcelle d'une contenance de 1'610 m².

Or, l'Astural avait d'ores et déjà émis des intentions et avait initié son projet sur la base d'un courrier reçu de l'ancien Président M. Serge SERAFIN, dont la teneur s'orientait sur l'acquisition de cette propriété, selon un projet de plan de division parcellaire transmis par la fondation de l'Astural.

A fin 2016, les négociations se poursuivent avec l'Astural pour l'acquisition de cette parcelle située à l'entrée du hameau de Chevrens et qui s'orientent vraisemblablement vers cet achat, dont le montant sera prélevé des comptes de la Fondation de la commune d'Anières pour le logement, qui présente au 31.12.2016 une somme de 5'024'507.63 F au bilan.

En cas d'accord et après une visite sur place programmée début 2017, le Conseil de fondation devra se déterminer sur un projet de construction pour des logements qui soient harmonieux avec celui que la Fondation de l'Astural va réaliser ces prochains mois pour l'accueil des jeunes en difficulté et les encadrants éducatifs.

Antoine BARDE
Président de la fondation de la commune
d'Anières pour le logement



duchosal berney

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
au Conseil de fondation de

**Fondation de la commune d'Anières pour le logement
Anières**

duchosal berney sa

Mesdames, Messieurs,

rue du nant 8
case postale 6540
1211 Genève 6
t 058 234 92 00
f 058 234 92 11

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la Fondation de la commune d'Anières pour le logement pour l'exercice 2016 arrêté au 31 décembre.

duchosalberney.ch

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et à l'acte de fondation.

Duchosal Berney SA

Franco Luvisotto
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Mikaël Ferreira

Genève, le 12 avril 2017
FL/GC/16Z104/A6

Annexe : comptes annuels

Fondation de la commune d'Anières pour le logement

Bilan au 31 décembre 2016

	<u>Actif</u>	
	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<u>Actif circulant</u>	CHF	CHF
<u>Liquidités</u>		
Banque Crédit Suisse	2'499'974.80	0.00
Banque Coop	2'524'532.83	5'040'654.88
	<u>5'024'507.63</u>	<u>5'040'654.88</u>
Total de l'Actif	<u>5'024'507.63</u>	<u>5'040'654.88</u>
	<u>Passif</u>	
<u>Fonds étrangers</u>		
<u>Capitaux Propres</u>		
Capital de dotation	5'100'000.00	5'100'000.00
Résultat reporté	(59'345.12)	(38'886.11)
Résultat de l'exercice	(16'147.25)	(20'459.01)
	<u>5'024'507.63</u>	<u>5'040'654.88</u>
Total des Capitaux Propres	<u>5'024'507.63</u>	<u>5'040'654.88</u>
Total du Passif	<u>5'024'507.63</u>	<u>5'040'654.88</u>

Fondation de la commune d'Anières pour le logement**Compte de résultat 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	(1er janvier au 31 décembre)	(1er janvier au 31 décembre)
	CHF	CHF
<u>Produits d'exploitation</u>		
Produits financiers	<u>0.00</u>	<u>1.30</u>
<u>Charges d'exploitation</u>		
Frais d'administration	1'883.75	604.80
Jetons de présence	8'497.00	3'962.50
Honoraires et frais d'architecte	0.00	13'500.00
Honoraires juridiques	2'773.85	0.00
Honoraires comptabilité et révision	2'106.00	1'998.00
Autres frais	679.75	344.60
Frais financiers	<u>206.90</u>	<u>50.41</u>
Total des charges d'exploitation	<u>16'147.25</u>	<u>20'460.31</u>
Résultat de l'exercice	<u>(16'147.25)</u>	<u>(20'459.01)</u>



Fondation « La T'Anières » pour la petite enfance

Rapport du Conseil de Fondation de la T'Anières du 3 mai 2017, présenté par Mme Florence PULIDO, membre du Bureau et membre du Conseil de Fondation.

1. Comptes 2016

Le total des charges s'élève à 817'800 CHF, soit 55'356 CHF en dessous du budget 2016.

Concernant la rubrique des Ressources Humaines, 625'230 CHF avait été inscrit au Budget 2016, 25'000 CHF de non dépensé est dû aux salaires, à la prestation repas du mercredi non réalisée ainsi que le nombre de formations qui étaient réduites cette année.

Pour la rubrique Animation et Matériel, 26'376 CHF était au Budget. 8'000 CHF non pas été dépensé en raison d'achat de matériel moins conséquent que prévu et en raison des coûts de la prestation repas moins élevé.

Et pour les Autres Charges d'Exploitation, le Budget 2016 était de 220'350 CHF et là encore une diminution de 21'000 CHF est à souligner en raison du changement du système informatique qui a été reporté à 2017.

- Concernant l'Ecolage et les Contributions Extérieures, les comptes ont montrés une augmentation de 17'000 CHF par rapport au budget qui était de 154'780 CHF, en raison d'un taux d'occupation supérieur.

Pour la Commune d'Anières, la subvention nette s'élève à 540'750 CHF, ce qui représente une différence de 72'000 CHF en dessous du budget.

Les Comptes 2016 ainsi que le rapport du fiduciaire ont été approuvés tous les deux à l'unanimité par le Conseil de Fondation.

3. Vie à la T'Anières

EVE décloisonné:

Le début d'année a été très difficile car il y a eu beaucoup d'arrêt accident et maladie au niveau des éducatrices. Ce qui a créé beaucoup de remplacements et de jonglages au niveau des horaires malgré la présence de l'éducatrice remplaçante et de Christiane Petremand, la directrice de la T'Anières.

Toutes les activités ont, malgré tout, réussies à être maintenues. Ce qui a été très important pour la stabilité des enfants et a donné satisfaction au sein des familles malgré le contexte.

Le mobilier de jardin pour les enfants ainsi que celui des éducatrices a été changé. Des modules de mouvement ainsi qu'un bac de transvasage à eau pour le jardin ont également été achetés.

Le système informatique a également été changé car il ne fonctionnait plus.

Les enfants ont fait eux-mêmes les plantations des bacs à fleurs à l'extérieur.

Plusieurs sorties sont prévues avant la fin de l'année scolaire. Une visite du local pompier avec les camions ainsi que du local voirie avec les différentes machines.

La course d'école aura lieu au mois de juin avec les plus grands. Ils iront au jardin botanique. Ils prendront le bus, la mouette et feront un tour avec le petit train au bord des quais.

Les promotions seront également préparées avec tous les enfants.

Et puis à la fin du mois de mai, les enfants qui quitteront la T'Anières, feront une visite dans la grande école afin de se familiariser avec les lieux et leur future maîtresse. Un entretien aura lieu avec les parents des enfants qui partiront afin de faire le bilan de l'année.

GDTP :

Cette fin d'année est complète pour la GDTP car il y a beaucoup d'enfants qui viennent 3x par semaine.

Le fameux café des parents aura également lieu. C'est un moment où les parents sont invités à rester prendre un petit déjeuner en amenant leurs enfants le matin. Ils peuvent ainsi faire plus connaissance avec les autres parents et profiter de jouer et passer un moment privilégié avec leur enfants.

Il n'y a pas de course d'école pour les petits mais ils participeront aux promotions avec l'EVE décloisonné.

Sur les 4 enfants en intégration actuellement, 2 iront à la grande école et les 2 autres seront dans le groupe des grands avec un suivi.

Et puis pour terminer, M. Frédéric Meeus a annoncé qu'il quittait sa place au sein du Conseil de Fondation. M. Meeus est l'un des deux représentants de parents et étant donné que son dernier enfant commencera l'école l'année prochaine, il laissera sa place dès la prochaine rentrée.

Florence PULIDO

Membre du Bureau et du Conseil de Fondation



R A P P O R T

de l'Organe de révision
au Conseil de Fondation

Exercice 2016

En notre qualité d'Organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de LA FONDATION LA T'ANIERES pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de notre contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Lausanne, le 1^{er} mars 2017
OZY/LCO/vgr

OZ SOCIETE FIDUCIAIRE SARL

Olivier ZYSSET
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé ASR

Phonesanook PHENGRASAMY
Réviseur agréé ASR

Annexes :

- comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)

BILAN

au 31 décembre

2016
(en CHF)

2015
(en CHF)

ACTIF

ACTIF circulant

Liquidités et titres	30'666.94	68'917.29
Débiteurs	16'649.25	13'136.70
Actifs transitoires	1'700.00	2'814.60
Autres créances	589.50	0.00

TOTAL DE L'ACTIF

49'605.69

84'868.59

PASSIF

DETTES A COURT TERME

Créanciers	7'136.37	1'921.15
Autres dettes	0.00	291.15
Commune d'Anières	13'002.82	53'753.29
Passifs transitoires	19'466.50	18'903.00

FONDS PROPRES

Capital initial	10'000.00	10'000.00
Bénéfice reporté	0.00	0.00
Bénéfice/Perte exercice	0.00	0.00

TOTAL DU PASSIF

49'605.69

84'868.59

Fondation La T'Anières

Comptes annuels 2016
Page 2**COMPTE D'EXPLOITATION**

	2016 (en CHF)	2015 (en CHF)
Taxes d'inscription	2'735.50	3'087.00
Ecolage	162'812.50	138'336.75
Subventions	543'290.47	518'369.19
Autres produits	4'225.17	5'426.15
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	713'063.64	665'219.09
Charges de personnel	-599'590.82	-563'074.25
Charges animation et matériel	-18'231.77	-10'764.17
Autres charges d'exploitation	-90'720.30	-90'130.47
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	-708'542.89	-663'968.89
Produits et charges financières	-930.15	-1'250.20
Produits et charges extraordinaires	-3'326.55	0.00
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPOTS	264.05	0.00
Impôts	-264.05	0.00
RESULTAT DE L'EXERCICE	0.00	0.00



Groupement intercommunal pour une crèche intercommunale « L'Île-aux-Mômes »

Rapport de l'exercice 2016 présenté par Mme Corinne ALHANKO-BAUER, déléguée pour le groupement intercommunal de l'Île-aux-Mômes, le 8 mars 2017 à Anières.»

Le dernier rapport que vous aviez eu avait suivi la séance du Groupement du 12 octobre 2016. J'avais évoqué une lettre co-signée par plusieurs parents, mécontents de l'augmentation de 10% du prix de la place qui avait particulièrement touché une tranche de salaires.

On ne pouvait pas revenir en arrière, mais cette situation nous a obligés à fixer une séance supplémentaire, le 25 janvier, ceci afin de repenser, d'une part une nouvelle grille tarifaire plus satisfaisante, d'autre part, une meilleure façon de communiquer avec les familles.

Vous n'avez pas eu de rapport suite à cette séance de proposition de nouvelle grille tarifaire mais, je vous informe qu'elle a été votée à l'unanimité par les membres du Groupement, lors de la séance du 8 mars 2017.

Petit historique de la situation :

Les 5 premières années de vie de la Crèche, nous n'avions pas augmenté la participation financière des parents ; par contre, celle des communes avait été légèrement et régulièrement majorée.

A la rentrée de septembre 2016, l'augmentation des tarifs pour les parents s'était avérée trop forte pour un groupe en particulier.

Comme le coût de la place augmente inéluctablement, quelle que soit la maîtrise des coûts (ceci étant dû avant tout aux exigences du taux d'encadrement et à la rémunération du personnel, il a fallu réfléchir à une nouvelle grille tarifaire qui augmente dorénavant chaque année la participation des parents, mais de manière juste et douce. Il s'agit d'un réajustement de la courbe, d'un « lissage » qui profite cette fois à tout le monde.

C'est le résultat de ce travail qui nous a été présenté à la séance du 8 mars, et que nous avons accepté à l'unanimité, comme nous avons voté son entrée en vigueur dès la rentrée de septembre 2017.

Une information conjointe parviendra aux parents, leur expliquant que les tarifs ne sont pas « figés » mais qu'il y aura désormais une augmentation régulière, due à l'indexation des coûts de la vie. Les familles seront aussi informées du pourcentage de participation au coût de la place de leur commune.

Nos 4 communes sont parmi celles qui participent les moins au coût de la place dans le canton. En ville de Genève, la participation est de 60% pour la ville, 40% pour les familles.

La nouvelle grille tarifaire aura par conséquent un impact pour la subvention des communes pour le budget 2017. Dès la rentrée 2017, nous paierons 56.8% du prix de la place et avons voté le principe d'une participation allant jusqu'à 58%.

La subvention des communes par place passe de frs 22'882.- à frs 22'970.- (=frs 88.-/place.

Une simulation de budget 2018 et 2019 a été faite et l'impact serait particulièrement fort en 2018 (participation de 57,40% pour les communes et de 43,6% pour les familles).

Les Maires des 4 communes ont accepté les augmentations pour la rentrée 2017.

Nous avons sinon eu la présentation des comptes consolidés de la Crèche pour l'année 2016 et le rapport de fiduciaire pour la Crèche et pour Pop & Poppa.

Ceux-ci indiquent une bonne maîtrise des coûts, les comptes montrent même un excédent de frs 137'000.-, que les nouveaux statuts obligent de rendre aux communes, proportionnellement au nombre de places.

La dernière information de la part de la Direction de la Crèche concerne des travaux de rénovation du bâtiment ; ceux-ci seront examinés lors de la prochaine séance, sachant que Collonge-Bellerive est propriétaire du bâtiment mais n'est tenue de l'entretenir qu'en partie.

Déléguée du Conseil municipal pour le groupement intercommunale de l'Île-aux-Mômes
Corinne ALHANKO-BAUER

« L'île-aux-Mômes » Chemin de Trémessaz 8 – 1222 Vézenaz – 022 722 05 30 – www.ileauxmomes.ch.
Gestion administrative Amalthee Sàrl – Ch. de Clamogne 27 – 1170 Aubonne - 021 821 15 75 – www.amalthee.ch



Pour les communes d'**Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Meinier et Vandoeuvres**, l'office intercommunal de l'arrondissement de l'état civil « Campagne et rive gauche du Lac » est situé au 3 chemin des Rayes à Vézenaz.

Les événements énumérés ci-dessous ont eu lieu sur le territoire de l'arrondissement en 2016

- 113 dossiers de demande de mariage ont été déposés, soit :
- 35 demandes de fiancés de nationalité suisse
- 61 demandes de fiancés de nationalité suisse et étrangère
- 17 demandes de fiancés de nationalité étrangère.
- 2095 actes ont été délivrés.
- 387 personnes ont été enregistrées dans le registre suisse et informatisé de l'état civil (Infostar).

Célébrations de mariage dans une mairie de l'arrondissement :

- 100 mariages ont été célébrés en semaine par les officiers de l'état civil ;
- 39 mariages ont été célébrés le samedi par les officiers de l'état civil ;
- 57 mariages ont été célébrés par les magistrats communaux.

Le lieu de mariage reste au choix des fiancés, toutefois une « autorisation de célébrer le mariage » est demandée si la mairie choisie ne fait pas partie de l'arrondissement où les formalités sont engagées.

Naturalisations : nouvelle procédure

Depuis le 1^{er} septembre 2014, les offices enregistrent dans Infostar les données d'état civil des personnes demandant la naturalisation suisse afin de leur délivrer un acte « tiré du registre informatisé de l'état civil ». Cet acte est nécessaire et indispensable à la poursuite de la requête.

En 2016, 156 dossiers en vue d'une demande de naturalisation ont été déposés à l'office de l'état civil, représentant 228 personnes.

En 2016, 311 personnes ont acquis la nationalité suisse pour l'une des communes de notre arrondissement	Naturalisation	Naturalisation facilitée	En 2016, 14 personnes suisses ont acquis l'origine de l'une des communes de notre arrondissement	Acquisition d'un droit de cité
Anières	16	1	Anières	0
Choulex	9	2	Choulex	0
Collonge-B	119	11	Collonge-B	2
Cologny	45	5	Cologny	2
Corsier	20	3	Corsier	2
Gy	8	2	Gy	1
Hermance	14	5	Hermance	0
Meinier	14	4	Meinier	5
Vandoeuvres	29	4	Vandoeuvres	2
Total	274	37		14

Selon la procédure de naturalisation (ordinaire/facilitée), la commune acquise est celle du domicile ou celle du conjoint suisse.

Toute personne genevoise et domiciliée depuis plus de deux ans sur le territoire communal peut acquérir le droit de cité d'Anières.

Statistique - Année 2016

	Naissances		Reconnaissance		Mariages (célébrations)		Partenariats		Déclaration de nom *		Décès		Mandat pour cause d'incapacité ***	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Anières	0	0	5	4	4	7	0	0	1	4	6	3	0	1
Choulex	0	0	1	2	10	5	1	0	1	1	3	2	1	0
Collonge-Bellerive	0	0	9	1	46	28	0	2	8	8	465	454	4	0
Cologny	1	0	11	2	45	26	0	1	4	1	21	32	5	0
Corsier	1	0	2	1	8	5	0	1	0	2	3	3	0	0
Gy	0	0	0	4	1	1	0	0	1	2	0	0	0	0
Hermance	0	0	2	3	23	24	0	0	0	1	10	11	0	0
Meinier	0	0	3	3	7	14	0	0	1	2	3	3	3	0
Vandoeuvres	0	0	2	4	52	62	0	3	1	3	7	6	3	3
Autres**			9	11					4	7				
Total	2	0	44	35	196	172	1	7	21	31	518	514	16	5

*Déclaration de nom :

- Reprise du nom de célibataire pour les époux unis avant le 01.01.2013.
- Reprise du nom de célibataire suite au divorce, dissolution du partenariat enregistré ou décès de l'époux/se.
- Déclaration de changement de nom d'un enfant reconnu après l'attribution de l'autorité parentale conjointe.

**Les formalités, selon conditions, peuvent se faire dans n'importe quel office de l'état civil.

***Toute personne peut charger une ou plusieurs personnes physiques ou morales de lui fournir une assistance personnelle, de gérer ses biens ou de la représenter dans les rapports juridiques avec les tiers pour le cas où elle deviendrait incapable de discernement. Le mandat doit être constitué en la forme olographe ou authentique. Le mandant peut demander de faire inscrire au registre de l'état civil (Infostar) la constitution et le lieu du dépôt dudit mandat. Chaque office de l'état civil est sur demande compétent.

A nouveau, par leur engagement, les officiers, sous-officiers et sapeurs pompiers de la Compagnie d'Anières ont prouvé leur sens du civisme dans le cadre des interventions et de leur participation aux activités communales. L' Exécutif tient à les remercier très sincèrement.

En 2016, la Compagnie a effectué « officiellement » 1'832 heures.

ETAT-MAJOR

Capitaine	BOLDRINI	Louis
Premier-Lieutenant	PECAUT	Pascal
Lieutenant	MAGGIOTTO	Fabrizio
Lieutenant	SAVOY	Alain
Sergent-Major	CHAPOTAT	Christophe
Fourrier	STOJANOVIC	Dragan
<hr/>		
Sergent	DECHEVRENS	Pierre-Jean
Caporal	CHENAUX	Grégory
Caporal	HAYOZ	Daniel
Caporal	LOUIS	Alexandre
Caporal	PECAUT	Vincent
Appointé	CORREIA	Manuel
Appointé	DELAFONTAINE	Thierry
Appointé	MOREL-VULLIEZ	Didier
Sapeur	BOUILLAGUET	Lou
Sapeur	DECHEVRENS	Loïc
Sapeur	DERUAZ	Bernard
Sapeur	PIGULEAC	Igor
Sapeur	PULIDO	Marco
Sapeur	RETORD	Xavier - jusqu'au 31.12.2016
Sapeur	RGUIAA	Achref
Sapeur	RIEDER	Nicolas - jusqu'au 31.12.2016
Sapeur	TITONE	Thibault
Sapeur	WOLF	Guillaume
Aspirant	ADIELOU	Danho
Aspirante	ASCHERI	Cyane
Aspirant	MARTIN	Harry



Sapeurs pompiers Anières

RAPPORT D'ACTIVITES 2016

Mesdames, Messieurs, être incorporé dans une compagnie de sapeurs pompiers volontaires, c'est, outre faire preuve de civisme et d'engagement envers sa communauté, intégrer une équipe jeune, dynamique et motivée, qui répond présent lorsqu'on a besoin d'elle.

Dans la compagnie d'Anières, c'est aussi faire partie d'une « famille » sur qui vous pouvez compter et qui ne rechigne jamais à aider un de ses membres qui en a besoin.

Vous vous y ferez des amis pour la vie !

C'est encore apprendre quantité de choses qui peuvent être utiles dans la vie courante lors de formations générales ou spécialisées (Formation premiers-secours – maniement de la tronçonneuse – sécurité lors de travail en hauteur, dangers de l'électricité etc.).

En 2016, les 20 sapeurs et sapeuses de la compagnie ont accompli 1832 heures de travail, réparties comme suit:

- 736 heures d'exercices.
- 108 heures de garde lors de diverses manifestations.
- 344.50 heures consacrées à l'entretien des locaux et du matériel.
- 213 heures de cours.
- 358 heures d'exercices et séances d'état-major.
- 72.50 heures lors de diverses interventions.

En fin d'année, nous avons enregistré le départ à la retraite du plt Pascal Pécaut qui a terminé une carrière longue de 30 ans. C'est avec émotion que nous avons pris congé de lui en lui souhaitant une longue et heureuse retraite. Avec ce départ, c'est un pilier de la compagnie qui nous quitte.

Nous avons aussi enregistré le départ de deux sapeurs, Xavier Retord et Nicolas Rieder, qui nous ont quitté pour des raisons professionnelles et de départ de la Commune.

Cap. Louis BOLDRINI

Commandant de la compagnie d'Anières



Rapport administratif 2016

Nouveautés

Le 1^{er} janvier 2016 fut marqué par l'entrée en vigueur de la Loi sur la restauration, les débits de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD) qui va changer la pratique des communes et de la police cantonale et municipale. Les modifications les plus perceptibles sont la délivrance par les communes d'autorisation d'événements de divertissements publics (promotions, 1^{er} août, fêtes communales, tournois sportifs, etc.) ainsi que l'autorisation d'exploitation de terrasses situées sur le domaine privé.

Durant cette année, la police municipale et le poste de gendarmerie de la Pallanterie ont resserré leur collaboration en mettant en place des actions communes (ACAPM) dans les domaines de la proximité, de la lutte, des infractions à la Loi sur la circulation routière et de la prévention des cambriolages. Egalement, les cadres des polices municipales de Chêne-Bourg, Chênes-Bougeries, Cologny, Thônex et Vandoeuvres se réunissent à fréquences régulières pour partager les informations inhérentes à nos fonctions respectives et développer des synergies.

Enfin, il est prévu d'engager un agent supplémentaire en 2017. Le Conseil municipal ayant accepté cette création de poste lors du vote du budget 2017.

Activités

Il a été constaté, une recrudescence des incivilités commises par les propriétaires de chiens. Malheureusement, un grand nombre de propriétaires laisse pénétrer leur ami à 4 pattes dans les cultures qui par la même occasion souille ces dernières. A ce sujet, force est de constater le nombre grandissant de déjections canines qui fleurissent sur le domaine public.

Durant cette année les agents de la police municipale (ci-après APM) en collaboration avec les agents du poste de gendarmerie de la Pallanterie ont effectué leur traditionnel passage dans les classes de 8P des écoles des différentes communes pour aborder divers sujets, tels que le respect, le vivre ensemble, les réseaux sociaux, la drogue, etc.

De plus, une séance d'information concernant les cambriolages et les vols à la fausse qualité (faux policiers, plombiers, neveux, etc.) a été organisé au club des aînés de Collonge-Bellerive en collaboration avec la police judiciaire et la gendarmerie. Séance qui a été fort appréciée par les aînés.

Un peu d'histoire

Historique de la police municipale dans la région et point de situation sur l'augmentation des compétences attribuées à cette dernière. En 1982, la commune de Collonge-Bellerive engageait son premier agent municipal (terme employé à cette époque), M. Luc Roulin, qui prit ses fonctions le 1^{er} février. Les autorités d'alors attendaient de ce fonctionnaire en uniforme la surveillance de la levée des ordures, la discipline des propriétaires de chiens et le maintien de l'ordre dans les parcs publics. Parallèlement la Ville de Genève avait décidé d'étoffer son effectif avec onze femmes, une première. A noter qu'au mois d'octobre 1984, la commune de Corsier mettait au concours un poste de garde-municipal.

Durant cette période, une convention fut signée avec le Conseil d'Etat octroyant aux agents municipaux de douze communes la compétence d'infliger des amendes d'ordre aux véhicules à moteur qui sont à l'arrêt et intervenir auprès des cyclistes et cyclomotoristes qui n'observaient pas les signaux de prescription ou les signaux de priorité. Depuis, les APM ont étoffés leurs compétences dans plusieurs domaines et sont de plus en plus sollicités en complémentarité de la police cantonale.

Les dernières compétences octroyées sont :

- la Loi sur les stupéfiants (consommation et détention jusqu' à 10 g. de produits stupéfiants),
- la Loi sur les armes (saisie préventive d'objets dangereux (batte de basse ball, manche de pioche, chaîne à vélo, etc.), saisie d'armes à air comprimé, armes factices, couteaux, etc.),
- la Loi sur la circulation routière (conduite en état d'ébriété, les accidents avec dégâts matériels (pour être appliqué, ce dernier point est en attente d'une décision du Département de la sécurité et de l'économie)).
- la Loi sur les étrangers (séjour illégal, etc.).

L'octroi de ces nouvelles compétences a nécessité deux ans pour dispenser la formation aux 151 agents (hors ville de Genève) des 16 communes dotées d'un corps de police municipale Cette campagne a pris fin en 2016.

Aujourd'hui, le corps des agents de la police municipale de Collonge-Bellerive est fort de cinq agents, d'un contrôleur du stationnement, d'une adjointe administrative et de deux patrouilleurs scolaires. Les APM collaborent, par le biais d'une convention, avec les communes de Corsier, d'Anières, Hermance, Gy, Meinier et Choulex qui représente un territoire de 2'830 hectares (28.30 km²) et une population de plus de 17'000 habitants.

- Le temps de travail de l'effectif des agents et du contrôleur du stationnement est réparti entre les communes, comme suit (base : 5 agents/1 contrôleur): Anières 70%, Choulex 20%, Collonge-Bellerive 430%, Corsier 20%, Gy 10% Hermance 30% et Meinier 20%

Denis Mégevand, Sergent-major, Chef de poste

Police municipale

Chemin du Vieux-Vésénaz 35 - 1222 Vésénaz - T. 022 752 52 52 - apm@collonge-bellerive.ch

L'arcade est ouverte au public du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00.



Rapport Annuel ORPC Lac 2016

→ Protection de la population :

Le **Test National des sirènes d'alarme générale du 3 février 2016** a permis au **Secteur Télématique** de lancer les opérations extérieures de l'année. Sirènes fixes et mobile ont assuré la couverture de notre territoire afin d'alarmer les habitants de nos cinq communes. Succès aussi pour les techniciens de l'Office Fédéral de Protection de la Population, l'OFPP, puisque pour la première fois, l'ensemble des sirènes réparties sur le territoire suisse ont été déclenchées grâce à la même technologie et au système d'alarme **Polyalert**.

Pour compléter l'action des sirènes et les informations diffusées par la radio, l'OFPP s'applique à doter l'application mobile **Alertswiss** (www.alertswiss.ch) d'une alerte automatique afin de disposer d'un système d'alarme mobile étendu, rapide et adapté à la réalité quotidienne.

Parallèlement, le **Secteur Logistique**, chargé de contrôler les **grands abris communaux** et le suivi du **matériel** de protection civile, a initié un **cycle des travaux périodiques**, avec objectif d'effectuer des contrôles de maintenance et d'entretien, renforcé par une inspection cantonale, ayant permis de dresser un état des lieux, pour maintenir ces constructions en état de fonctionnement optimum et permettre leur utilisation à des fins civiles, comme dortoirs lors d'événements associatifs mais, également, pour héberger des personnes en quête de protection à la suite des catastrophes et lors des situations d'urgence.

Dans le domaine privé, le **Secteur de Protection et d'Assistance**, a poursuivi le contrôle périodique de 250 abris pendant les cours de répétition planifiés en **avril et en octobre**. L'ensemble de ces travaux a permis la mise à jour du **plan d'attribution**, disponible dans les communes, permettant de donner une place d'abri à chaque habitant.



→ Prévention :

Le **Secteur de Protection NRBC** a été sollicité par le thème du **Nucléaire**, très présent en 2016 : d'abord par le souvenir des catastrophes nucléaires passées (il y a 30 ans Tchernobyl, puis Fukushima en 2011), par les portraits inquiétants des centrales proches de nous (Bugey, située dans l'Ain ou Fessenheim en Alsace). Enfin, par le sujet de votation fédérale pour une « **sortie programmée du nucléaire** » visant à écarter le risque d'un grave accident, initiative qui a été rejetée à 54.2%.

Dans ce domaine, la Suisse dispose d'un éventail de mesures de protection d'urgence et préventives, comme celle qui nous incombe, et qui consiste à distribuer des **pastilles d'iode** à la population. Avec l'aide des spécialistes du canton, notre équipe NRBC a affiné ce concept afin que la population dispose, du nombre nécessaire des tablettes en cas de besoin.

→ Travaux et Collaboration entre Partenaires:

Le Secteur de l'Appui, représenté par les Pionniers et les Forces rapidement engageables a été engagé, d'abord lors d'une nouvelle intervention au **Vallon d'Hermance**, faisant suite aux travaux d'aménagement initiée en 2015, la section a œuvré début **avril**, sous le conseil de la Fondation du Vallon, dégagé des troncs d'arbre à terre, réalisé un escalier en bois d'acacias dans un secteur escarpé du chemin pédestre, et enlevé du fil barbelé dans plusieurs parcelles.



Le **9 mai**, intervention en collaboration avec plusieurs organisations de Protection Civile, dans le quartier de Plainpalais, pour porter assistance aux habitants et personnes à mobilité réduite suite à l'**incendie des Minoteriers**.

Début octobre, l'équipe a procédé à la mise en place d'un **couvert** dans la **forêt de Bassy, à Anières**, avec le concours des responsables techniques de la Mairie.

Journée de la Sécurité à Cologny & Exercice partenaires, le 3 septembre, placée sous le slogan « **Ensemble à votre service** » et en compagnie de nos Partenaires de Proximité, la Police, les Sapeurs-Pompiers, la Santé, les Services Techniques, mais aussi le Sauvetage de la Belotte-Bellerive, GPA, TCS, Police Ferroviaire, cette journée, au service de la population, a permis d'intensifier la communication et la collaboration entre partenaires de la sécurité, afin de gagner en visibilité et, d'entrer en contact avec la population, à travers un stand et des démonstrations du matériel et d'intervention.



Interventions diverses en faveur de la collectivité publique en collaboration avec nos partenaires de la sécurité et sous le mandat des organisateurs publiques, pour la mise en place d'infrastructure, l'assistance à la population et le soutien à la police et aux organisateurs :

Interventions diverses en faveur de la collectivité publique en collaboration avec nos Partenaires de la Sécurité et sous le mandat des organisateurs publiques, pour la mise en place d'infrastructure, l'assistance à la population et le soutien à la Police et aux Organisateurs :

- Genève **Marathon pour l'UNICEF** le **8 mai**.
- **Slow-Up**, sous le mandat de la Fondation Genève Tourisme et Congrès le **31 juillet**.
- La « **Course de l'Escalade** », le **3 décembre**.



Pour toutes questions ou besoin d'information concernant la Protection Civile, prière de contacter le Commandant **Erwin Leitner** à l'Office intercommunal de l'ORPC Lac, Chemin des Rayes 3, CP 231, 1222 Vézenaz. Tél.: 022.840.44.98

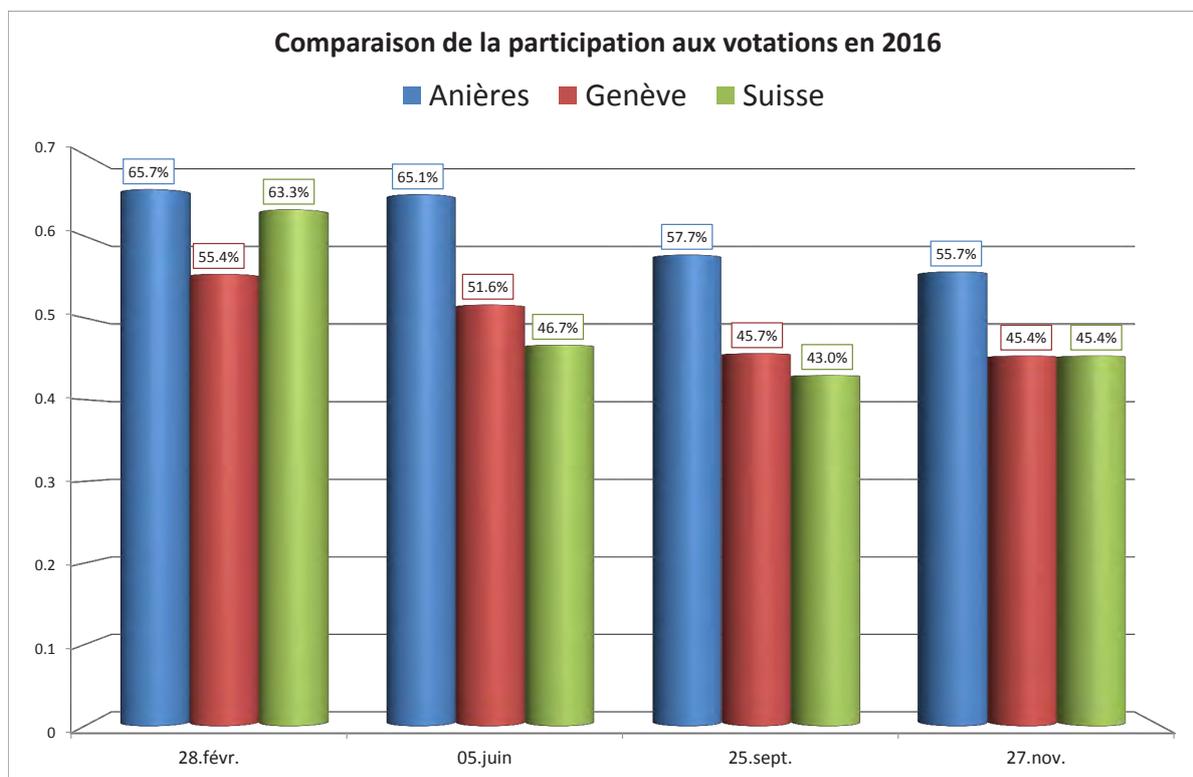
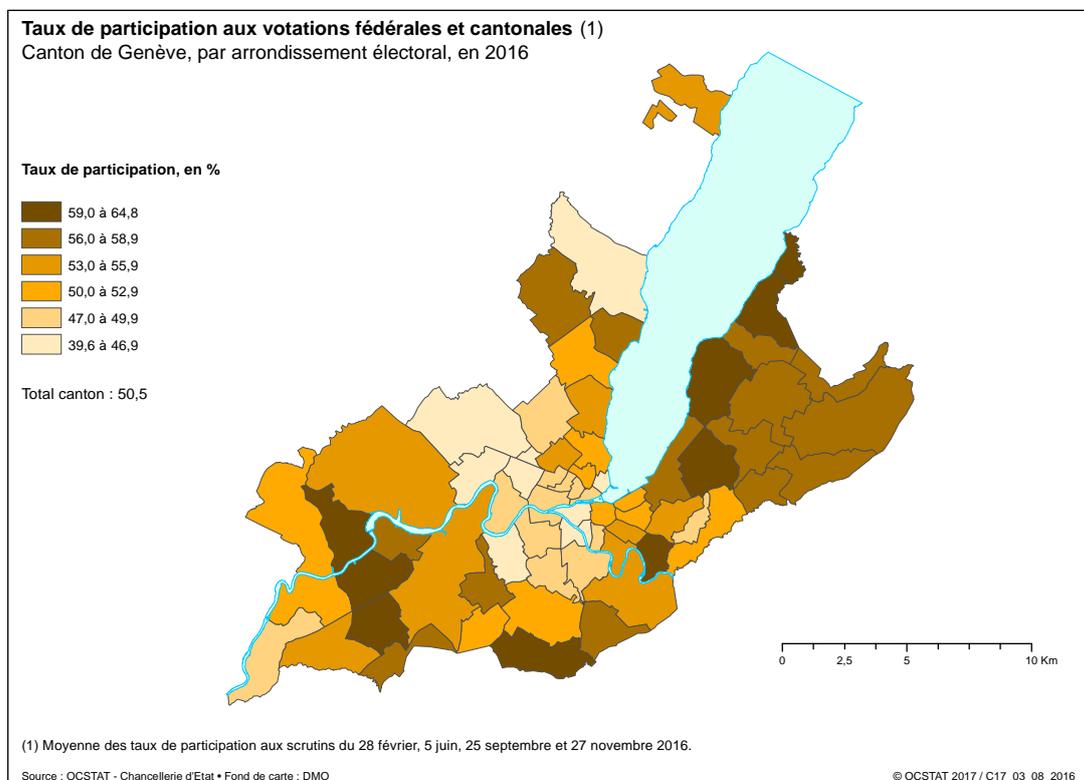
E-mail : orpclac@collonge-bellerive.ch

VOTATIONS - ÉLECTIONS

Electeurs inscrits au 31.12.2016 - Commune d'Anières

En matière fédérale et cantonale : 612 hommes, 692 femmes soit 1'304.

Local de vote : Salle communale / galerie — accès depuis la route de la Côte-d'Or.



VOTATIONS POPULAIRES

28 février 2016

Objets fédéraux

- Acceptez-vous l'initiative populaire «Pour le couple et la famille – Non à la pénalisation du mariage»? *Synthèse des résultats: **Non** 53.30% (canton de Genève) et 50.84% (sur le plan national) - Oui 46.70% (canton de Genève) et 49.16% (sur le plan national).*
- Acceptez-vous l'initiative populaire «Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre)»? *Synthèse des résultats: **Non** 64.54% (canton de Genève) et 58.86% (sur le plan national) - Oui 35.46% (canton de Genève) et 41.14% (sur le plan national).*
- Acceptez-vous l'initiative populaire «Pas de spéculation sur les denrées alimentaires»? *Synthèse des résultats: **Non** 54.46% (canton de Genève) et 59.90% (sur le plan national) - Oui 45.54% (canton de Genève) et 40.10% (sur le plan national).*
- Acceptez-vous la modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine (LTRA) (Réfection du tunnel routier du Gothard)? *Synthèse des résultats: **Non** 54.76% et Oui 45.24% (canton de Genève) **Oui** 57.01% et Non 42.99% (sur le plan national).*

Objets cantonaux

- Acceptez-vous l'initiative populaire 150 «Pas de cadeaux aux multinationales : Initiative pour la suppression des allègements fiscaux»? *Synthèse des résultats: **Non** 58.89% - Oui 41.11%.*
- Acceptez-vous la loi modifiant la loi sur l'imposition des personnes morales (Contreprojet à l'IN 150) (D 3 15 – 11456), du 7 mai 2015? *Synthèse des résultats: **Non** 50.30% - Oui 49.70%.*
- Question subsidiaire : Si l'initiative (IN 150 « Pas de cadeaux aux multinationales : Initiative pour la suppression des allègements fiscaux ») et le contreprojet sont acceptés, lequel des deux a-t-il votre préférence? Initiative 150? Contreprojet? *Synthèse des résultats: 60.59 pour le CP et 39.41% pour l'IN 150.*
- Acceptez-vous la loi constitutionnelle modifiant la constitution de la République et canton de Genève (Cst-GE) (A 2 00 – 11321 / révision des comptes de l'état par la Cour des comptes), du 19 février 2015? *Synthèse des résultats: **Oui** 64.26% - Non 35.74.*
- Acceptez-vous la loi modifiant la loi générale sur le logement et la protection des locataires (LGL) (I 4 05 – 11537), du 5 décembre 2014? *Synthèse des résultats: **Oui** 51.98% - Non 48.02%.*
- Acceptez-vous la loi modifiant la loi d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LaLAMal) (Art. 22) (J 3 05 – 11540), du 18 décembre 2014? *Synthèse des résultats: **Oui** 50.26% - Non 49.74.*
- Acceptez-vous la loi modifiant la loi sur les prestations complémentaires cantonales (LPCC) (Art. 5) (J 4 25 – 11542), du 18 décembre 2014? *Synthèse des résultats: **Non** 55.88% - Oui 44.12%.*
- Acceptez-vous la loi ouvrant un crédit d'ouvrage de 20 869 000 F pour la reconstruction d'un bâtiment de stationnement de troupe sur le site de Meyrin-Mategnin contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements (11580), du 16 avril 2015? *Synthèse des résultats: **Oui** 68.52% - Non 31.48%.*

5 juin 2016

Objets fédéraux

- Acceptez-vous l'initiative populaire du 30 mai 2013 «En faveur du service public»? *Synthèse des résultats: **Non** 72.58% (canton de Genève) et 67.60% (sur le plan national) - Oui 27.42% (canton de Genève) et 32.40% (sur le plan national).*
- Acceptez-vous l'initiative populaire du 4 octobre 2013 «Pour un revenu de base inconditionnel»? *Synthèse des résultats: **Non** 65.31% (canton de Genève) et 76.93% (sur le plan national) - Oui 34.69% (canton de Genève) et 23.07% (sur le plan national).*
- Acceptez-vous l'initiative populaire du 10 mars 2014 «Pour un financement équitable des transports»? *Synthèse des résultats: **Non** 75.58% (canton de Genève) et 70.78% (sur le plan national) - Oui 24.42% (canton de Genève) et 29.22% (sur le plan national).*
- Acceptez-vous la modification du 12 décembre 2014 de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (LPMA)? *Synthèse des résultats: **Oui** 81.51% (canton de Genève) et 62.39% (sur le plan national) - Non 18.49% (canton de Genève) et 37.61% (sur le plan national).*
- Acceptez-vous la modification du 25 septembre 2015 de la loi sur l'asile (LAsi)? *Synthèse des résultats: **Oui** 59.87% (canton de Genève) et 66.78% (sur le plan national) - Non 40.13% (canton de Genève) et 33.22% (sur le plan national).*

Objets cantonaux

- Acceptez-vous l'initiative populaire 154 «Pour des transports publics plus rapides !»? *Synthèse des résultats: **Non** 58.72% et Oui 41.28%.*
- Acceptez-vous la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (Contreprojet à l'IN 154) (11769), du 4 décembre 2015? *Synthèse des résultats: **Oui** 67.81% et Non 32.19%.*
- Question subsidiaire : Si l'initiative (IN 154 «Pour des transports publics plus rapides !») et le contreprojet sont acceptés, lequel des deux a-t-il votre préférence? *Synthèse des résultats: 70.82% pour CP et 29.18% pour l'IN 154.*

VOTATIONS - ELECTIONS

Suite Objets cantonaux de la votation du 5 juin 2016

- Acceptez-vous l'initiative populaire 157 «OUI à la grande Traversée du Lac !»? *Synthèse des résultats: **Oui** 62.83% et Non 37.17%.*
- Acceptez-vous la loi modifiant la loi sur l'imposition des personnes physiques (LIPP) (Imposition d'après la dépense selon le droit fédéral harmonisé) (D 3 08 – 11683), du 15 octobre 2015? *Synthèse des résultats: **Oui** 53.97% et Non 46.03%.*
- Acceptez-vous la loi modifiant la loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation (mesures de soutien en faveur des locataires et de l'emploi) (LDTR) (Plus de liberté pour les locataires) (L 5 20 – 11408), du 13 novembre 2015? *Synthèse des résultats: **Non** 51.82% et Oui 48.18%.*

25 septembre 2016

Objets fédéraux

- Acceptez-vous l'initiative populaire «Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte)»? *Synthèse des résultats: **Oui** 51.91% - Non 48.09% (canton de Genève) - **Non** 63.57% et Oui 36.43% (sur le plan national).*
- Acceptez-vous l'initiative populaire «AVSplus: pour une AVS forte»? *Synthèse des résultats: **Oui** 53.55% et Non 46.45% (canton de Genève) - **Non** 59.41% et Oui 40.59% (sur le plan national).*
- Acceptez-vous la loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le renseignement (LRens)? *Synthèse des résultats: **Oui** 61.11% (canton de Genève) et 65.50% (sur le plan national) - Non 38.89% (canton de Genève) et 34.50% (sur le plan national).*

Objets cantonaux

- Acceptez-vous la loi constitutionnelle modifiant la constitution de la République et canton de Genève (Cst-GE) (Elections au système majoritaire) (A 2 00 - 11757), du 26 février 2016? *Synthèse des résultats: **Oui** 82.73% et Non 17.27%.*
- Acceptez-vous la loi modifiant la loi sur l'imposition des personnes physiques (LIPP) (Limitation de la déduction des frais de déplacement selon le droit fédéral harmonisé) (D 3 08 - 11685), du 17 décembre 2015? *Synthèse des résultats: **Oui** 57.66% et Non 42.34%.*

27 novembre 2016

Objets fédéraux

- Acceptez-vous l'initiative populaire du 16 novembre 2012 «Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire» (Initiative «Sortir du nucléaire»)? *Synthèse des résultats: **Oui** 58.96% et Non 41.04% (canton de Genève) - **Non** 54.23% et Oui 45.77% (sur le plan national).*

Objets cantonaux

- Acceptez-vous l'initiative populaire 155 «Touche pas à mes dimanches !»? *Synthèse des résultats: **Non** 52.40% et Oui 47.60%.*
- Acceptez-vous la loi modifiant la loi sur les heures d'ouverture des magasins (LHOM) (Contreprojet à l'IN 155) (I 1 05 - 11811), du 17 mars 2016? *Synthèse des résultats: **Oui** 57.42% et Non 42.58%.*
- Question subsidiaire : Si l'initiative (IN 155 «Touche pas à mes dimanches !») et le contreprojet sont acceptés, lequel des deux a-t-il votre préférence? *Synthèse des résultats: 63.15% pour le CP et 36.85% pour l'IN 155.*

Population résidante du canton de Genève, selon l'origine et le sexe, par commune, en décembre 2016 (1)

T 01.02.1.1

Situation en fin de trimestre

Canton de Genève

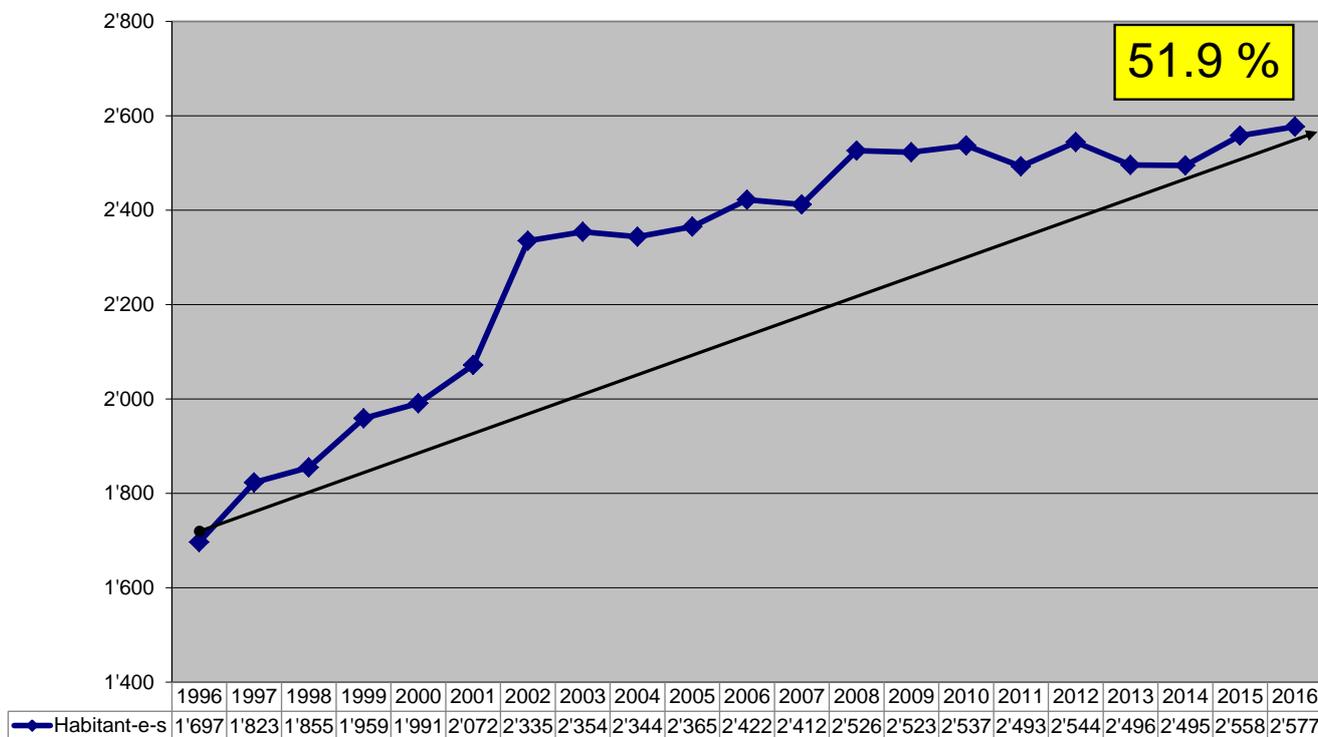
	Suisse			Etrangers			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Anières	786	864	1'650	485	442	927	1'271	1'306	2'577

(1) La population résidante comprend toutes les personnes ayant leur domicile dans le canton, qu'il s'agisse de leur domicile principal ou secondaire.

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

Date de mise à jour : 06.03.2017

Progression démographique sur 20 ans (situation 31.12.2016)



Etablissement Anières - Corsier - Hermance - Gy - Jussy - Presinge

Mme Nicole ELLIOTT, Directrice

Mme Claire DINICHERT, maîtresse adjointe à la direction de l'établissement

Mme Priscilla MOCELLIN, maîtresse adjointe pour l'école d'Anières

Ecole d'Anières



INSTRUCTION PUBLIQUE

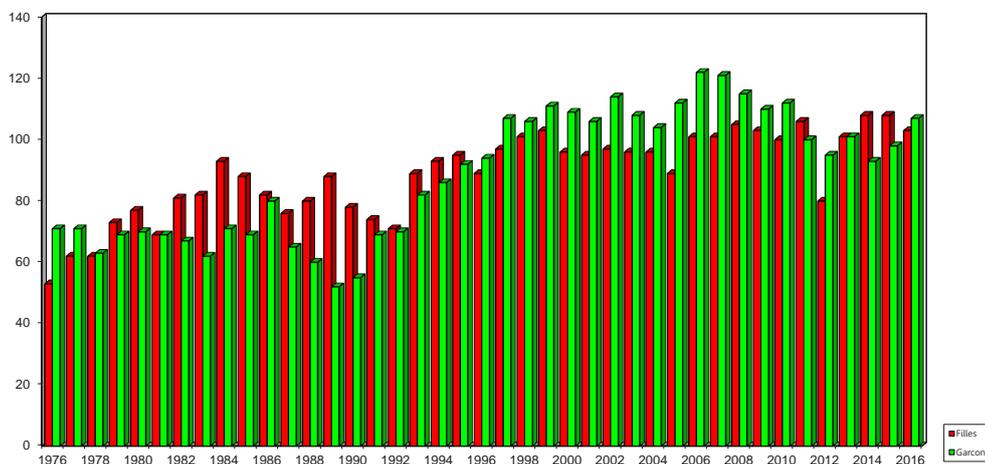
L'effectif de notre école était au 31 décembre 2016 de 210 élèves dont vous trouverez ci-dessous la répartition.

Classe de :	Degré	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Mme C. Bach	1P	6	4	7	0	3	10
	2P	4	5	1	3	5	9
Mme P. Mocellin	1P	7	3	4	2	4	10
	2P	4	4	2	2	4	8
Mme C. Pilger	2P	3	5	1	2	5	8
	3P	3	7	5	1	4	10
Mme M. Giardini	3P	7	3	5	1	4	10
	4P	5	5	2	3	3	10
Mme C. Harrison	3P	5	5	5	3	2	10
	4P	4	5	3	3	3	9
Mme N. Imhof	5P	12	11	10	5	8	23
Mme I. Cabral	5P	3	3	2	1	3	6
	6P	6	9	10	1	4	15
Mme P. Téreygeol	6P	4	7	6	1	4	11
	7P	6	3	7	1	1	9
Mme K. Angiolini	7P	6	6	3	3	6	12
	8P	5	4	2	5	2	9
Mme A. Psarofaghis	8P	8	14	11	3	8	22
Mme S. De Brouhns	CLACC	5	4	0	0	9	9
Totaux		103	107	86	40	82	210
Totaux en pourcentage		49.05%	50.95%	40.95%	19.05%	39.05%	100%

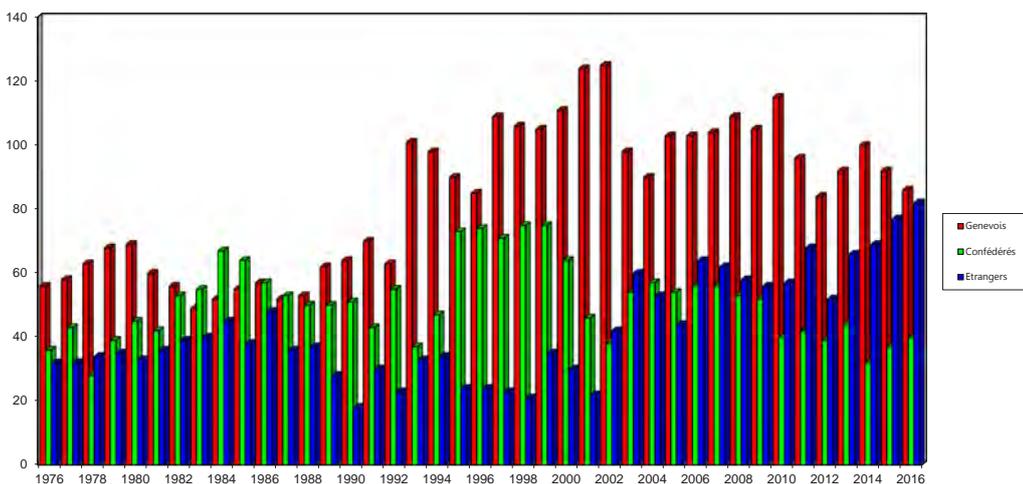
Notre école comprend 10 classes ordinaires, une classe d'accueil fréquentée à plein temps par 9 élèves. Deux autres classes accueillent les élèves allophones à 50%. Des élèves des communes des environs fréquentent également ces deux classes qui sont tenues par Mmes Kobel et Rochat.

15.mai.17

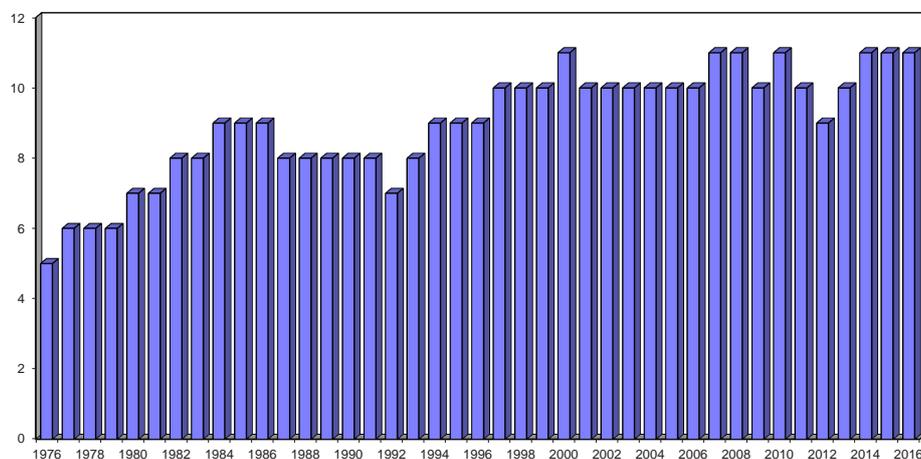
Nombre de filles et de garçons ayant fréquenté l'école d'Anières de 1976 à 2016
 Total Filles = 3641
 Total garçons = 3638



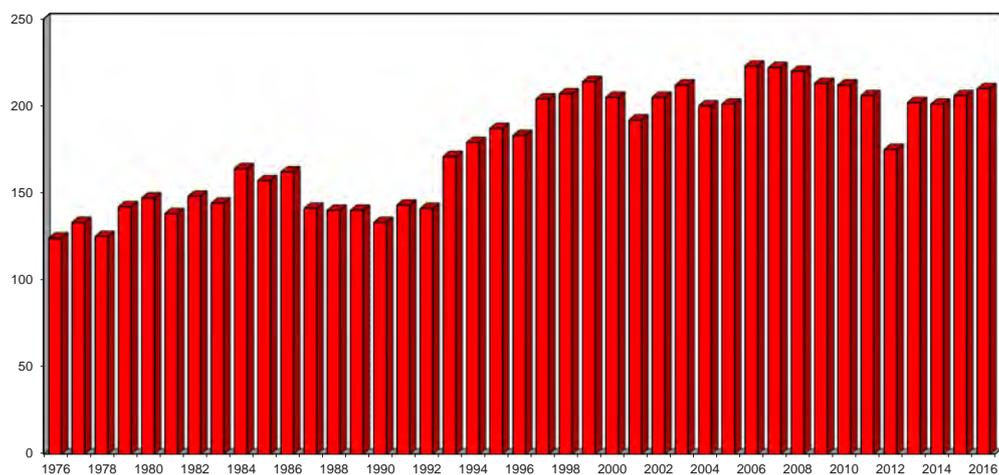
Nombre d'élèves Genevois / Confédérés / Etrangers ayant fréquenté l'école d'Anières de 1976 à 2016



Nombre de classes de l'école d'Anières de 1976 à 2016



Progression du nombre d'élèves ayant fréquentés l'école d'Anières de 1976 à 2016



RÉNOVATION DE BÂTIMENTS - SUIVI ÉNERGÉTIQUE - PARC IMMOBILIER

Groupe scolaire

Dans le cadre de l'entretien des bâtiments du groupe scolaire, un crédit d'engagement de Frs 130'000.- a été voté par le Conseil municipal le 19 avril 2016 afin de procéder aux interventions de rénovation nécessaires – peinture, menuiserie, toiture - durant les vacances estivales.

44-50 chemin des Avallons

L'étude sur la rénovation en profondeur des appartements et du bâtiment, sur son potentiel et celui de la parcelle a convaincu les autorités communales de la nécessité d'engager les travaux suivants :

1. La réhabilitation, rénovation et transformation des appartements existants en conservant le nombre de pièces ;
2. La rénovation technique des immeubles, des entrées et escaliers, ainsi que l'assainissement de l'enveloppe thermique ;
3. La surélévation de la toiture pour l'aménagement des combles avec la création de nouveaux logements ;
4. Une optimisation de la parcelle avec une construction d'un petit bâtiment sur le carrefour du chemin des Avallons et la rue de l'Ancien-Lavoir, créant un complément aux activités commerciales existantes, et qui proposerait une surface totale d'environ 320 m², pour des locaux commerciaux, communaux, voire du logement ;
5. La création d'un parking souterrain sur deux niveaux, privé et public, d'environ 60 places.

Un crédit d'engagement de 18'000'000 F a été voté par le Conseil municipal le 14 juin 2016.

Mairie

Au vu de l'étroitesse des lieux, des différents changements d'affectation des locaux, des installations techniques et des matériaux non adaptés, l'Exécutif a souhaité lancer une étude d'optimisation des surfaces de l'immeuble. Elle portera sur l'augmentation des surfaces et la rénovation des locaux, les accès et l'escalier, la création d'un ascenseur, le tout en restant dans les murs existants, ainsi que sur une Autorisation en Procédure Accélérée (APA), pour la construction d'un bâtiment provisoire pendant la réalisation des travaux. Le Conseil municipal a voté à cet effet un crédit d'engagement de 350'000 F, le 14 juin 2016.

Auberge Le Floris

Pour mémoire les derniers travaux de rénovation du bâtiment datent de 2005. Aujourd'hui des travaux liés à l'étanchéité et le revêtement de la terrasse, au rafraîchissement des façades en béton ainsi qu'au changement des protections solaires s'imposent. En vue de leur réalisation, le Conseil municipal a voté un crédit d'engagement de 405'000 F, le 14 juin 2016.

Caserne des pompiers

La caserne des pompiers actuelle est vétuste et mérite une rénovation et un réaménagement intérieur, pour optimiser l'espace, ainsi qu'un assainissement énergétique. La mairie et des représentants des pompiers, avec l'aide d'un architecte expérimenté dans l'aménagement de tels locaux, ont examiné et défini les priorités et besoins actuels. Un montant de 50'000 F, destiné au financement d'une étude sur les éléments précités, a été approuvé par Conseil municipal le 14 juin 2016.

Suivi énergétique des bâtiments

Dans sa volonté de maîtriser les coûts des énergies, la commune d'Anières poursuit la mise en place d'un suivi énergétique et d'un bilan thermique de ses bâtiments. L'étude relative à la topologie de comptage et au suivi énergétique des bâtiments du groupe scolaire, de l'immeuble Le Léman, de l'établissement Le Floris et des immeubles au Clos-les Noyers a mis en évidence la nécessité de mettre en place une télérelève des compteurs pour permettre de les relever automatiquement, de collecter les données de comptage et de les envoyer sur la plateforme du suivi énergétique. Afin d'adapter les compteurs existants et remplacer les compteurs trop anciens pour réaliser les actions précitées, un crédit d'engagement de 68'000 F a été voté par le Conseil municipal le 13 septembre 2016. Le Conseil municipal a également voté, lors de sa séance du 14 juin 2016, un crédit d'engagement de 75'000 F permettant d'engager une étude des installations de chauffage, ventilation, régulation, ainsi que de la physique du bâtiment sis route de la Côte-d'Or 1-3-5. Enfin, un crédit d'engagement de 130'000 F a été voté le 14 juin 2016 par le Conseil municipal pour terminer la mise en éclairage performant des bâtiments communaux, groupe scolaire, galerie, restaurant Côté Vignes et terrains extérieurs et intérieurs de pétanque.

Parc immobilier

Afin de pouvoir étoffer son parc immobilier de logements et répondre en particulier au mieux aux nombreuses demandes de familles souhaitant rester sur la commune ou s'y installer, la Commune a saisi l'opportunité d'acquérir 4 appartements de 5 pièces nouvellement créés dans les combles des immeubles situés au 316-320 route d'Hermance, ainsi que les places de parking et garages nécessaires. L'autorisation d'acquisition ainsi que le crédit d'engagement de Frs 3'850'000.- ont été votés par le Conseil municipal le 19 avril 2016.

Réfection des chemins communaux

Dans le cadre du suivi du plan d'entretien des routes et chemins communaux, planifié sur 8 ans et validé en octobre 2012, le Conseil municipal a ouvert un crédit d'engagement de Frs 185'000.- destiné à la réfection des chemins de Boret et des Assets.

ASSAINISSEMENT ET VOIRIE

Mise en séparatif du réseau d'évacuation des eaux

Le plan régional d'évacuation des eaux (PREE) est un outil de gestion intégrée des eaux visant à harmoniser les mesures de gestion, d'évacuation et de traitement des eaux usées et des eaux pluviales au sein d'un bassin versant hydrologique.

BÂTIMENTS & AMÉNAGEMENT

La commune d'Anières dispose d'un réseau secondaire séparé à environ 98 %, soit 93 hectares, en système séparatif sur un total de 95 hectares. Restent 2 hectares en système unique. Les travaux de mise en séparatif du réseau de la route cantonale d'Hermance, entre la rue de l'Ancien-Lavoir et la rue Centrale, en font partie. Un crédit d'engagement de 875'000 F a été voté par le Conseil municipal le 14 juin 2016 pour la réalisation de cette dernière mise en séparatif, sachant que ce crédit sera financé, tout ou partie au moyen des loyers versés par le fonds intercommunal d'assainissement (FIA), conformément à la loi sur les eaux, qui seront comptabilisés annuellement dans le compte de fonctionnement prévu à cet effet.

Remplacement des véhicules du service technique

La viabilité hivernale et estivale des routes ainsi que l'entretien courant des chaussées et parcs et jardins font partie des missions principales du service technique. A cet effet le service est doté d'un parc de véhicules et de machines. Afin de permettre l'exécution d'un travail respectant la sécurité des usagers et la santé des travailleurs, il est indispensable que ce parc de véhicules et de machines soit performant. De plus, le coût de l'entretien courant et des réparations augmente exponentiellement par rapport à l'âge du matériel. Les pièces de rechange nécessaires ne sont souvent plus disponibles sur le marché, en raison de l'âge des véhicules et machines concernés, mettant en cause la disponibilité du parc pour l'exécution des missions. Pour toutes ces raisons, le Conseil municipal a voté le 14 juin 2016 un crédit d'engagement de 567'000 F pour le renouvellement des véhicules du service technique.

Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques

La commune d'Anières soutient la mobilité électrique qui participe aux mesures destinées à la diminution d'émissions de CO2 et répond à la demande d'utilisateurs. Dans cette optique, elle souhaite proposer à ses habitants d'intégrer un réseau de recharge pour véhicules électriques. Avec 830 bornes installées, Green Motion met à disposition des utilisateurs de véhicules électriques un des principaux réseaux de recharge d'Europe, notamment pour des communes voisines comme Vandoeuvres, Collonge-Bellerive et Coligny. Le Conseil municipal a voté un crédit budgétaire de TTC 6'500 F le 13 septembre 2016 pour l'installation d'une borne au parking du Clos-Les Noyers. Les travaux seront réalisés en 2017.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Plan directeur communal

Les communes disposent d'un délai à fin avril 2018 pour réviser leur plan directeur communal (PDCoM) - dernière version 2006 -. Afin de mener à bien ces travaux de révision, la Commune souhaite procéder à une étude préliminaire pour obtenir une première image directrice représentant les actions clés pour l'aménagement du territoire communal (paysage, urbanisme, mobilité) ainsi que quelques réflexions sur la stratégie de mise en œuvre. L'engagement de cette 1ère étude ainsi que le crédit d'engagement de 40'000 F destiné à son financement ont été acceptés par le Conseil municipal le 19 avril 2016.

Projet de zone sportive CoHerAn au chemin des Ambys

Les Exécutifs des trois communes ont récemment rencontré des représentants du département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE) qui ont souligné l'intérêt de ce projet pour les raisons principales suivantes :

- L'intercommunalité du projet et sa localisation adéquate pour les trois communes ainsi que son redimensionnement pour permettre un empiètement modéré sur les surfaces d'assolement sans péjorer les besoins du FC CoHerAn ;
- La proposition, dans le projet présenté, de restitution de terrains comme surfaces d'assolement de remplacement, mètre pour mètre ;
- Les synergies possibles avec le centre d'accueil pour requérants d'asile, voisin de la parcelle.

Dans l'intervalle, les terrains proposés en compensation ont été intégrés par le canton dans l'inventaire des surfaces d'assolement exigées par la Confédération et nécessaires à l'adoption du plan directeur cantonal. Dès lors et en accord avec le DALE, un projet de loi de modification de zone sera prochainement déposé par la commune d'Anières, en raison de la situation du terrain sur son territoire, en partenariat avec Corsier et Hermance. Les 3 communes ont décidé de procéder aux travaux d'urgence des infrastructures du terrain des Tattes afin de permettre au FC CoHerAn de poursuivre ses activités.

Zone d'activités

Le projet de création d'une zone d'activités le long de la route de Thonon a été abandonné en raison de l'impossibilité de déclasser les surfaces agricoles nécessaires à sa réalisation. L'Exécutif examine la possibilité de participer à une zone d'activités située dans une commune de la région.

ÉTUDE POUR LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

la commune a décidé de procéder à une étude générale pour le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire communal - domaine public et privé - afin de la rendre accessible à chaque foyer à son domicile.

L'étude préalable a permis aux SIG de déterminer le tracé intentionnel du réseau de la fibre optique de la Commune. L'étude détaillée doit maintenant définir les tracés pour l'exécution du réseau de fibre optique sur les domaines publics et privés, sous condition d'obtenir les autorisations de travaux sur les différents domaines, afin de pouvoir disposer d'une évaluation de l'investissement nécessaire à sa réalisation. En parallèle, la Commune a lancé un sondage auprès de l'ensemble de ses habitants pour connaître leur intérêt au déploiement de la fibre optique jusqu'à leur domicile. Le succès rencontré par cette proposition démontre le réel intérêt pour ce type de services.

En 2016, le total des requêtes en autorisation de construire sur le Commune d'Anières s'élevait à 40 dossiers, 35 acceptés, 3 en cours, 2 refusés, soit :

Constructions/transformations

- 3 dossiers - Construction piscine
- 2 dossiers - Construction d'une piscine et d'un local technique
- Aménagements intérieurs de six appartements dans les combles, création d'ouvertures dans la toiture de six appartements, pose de panneaux solaires thermiques
- Mise en conformité d'unités de logements collectifs
- Rafraîchissement de façade et de volets
- Agrandissement d'une villa - transformation des façades et création de terrasses
- Construction de 4 villas mitoyennes et d'une villa individuelle THPE - garages souterrains et piscines - aménagement d'une boat house et abattage arbres
- Démolition de 3 maisons, d'un garage privé, d'une construction de peu d'importance et d'une piscine
- Construction d'un sas d'entrée
- Construction d'une villa individuelle
- Démolition d'un cabanon
- Rénovation d'une maison
- Modification du garage et division de l'atelier avec changement d'affectation partiel
- 2 dossiers - Transformation et rénovation d'un appartement au rez-de-chaussée
- 2 dossiers - Transformation et rénovation d'un appartement au premier étage
- Transformation intérieure d'une villa
- Démolition et reconstruction d'une maison et d'un garage à l'identique - agrandissement et transformation
- Création d'une lucarne et mise aux normes des fenêtres
- Modification et prolongement d'un ponton existant
- Construction d'un cabanon et aménagements extérieurs
- Agrandissement du sous-sol d'une villa, création de verrières en toiture et pose de panneaux solaires
- Construction de 8 villas (40% HPE) mitoyennes par les couverts à voiture - création d'un couvert à containers et murs de clôture
- Agrandissement d'une cuisine et réaménagement intérieur

Dossiers divers

- Réalisation d'une rampe d'accès privée
- Remplacement du revêtement d'une cour
- Installation d'un tunnel de maraîchage
- Installation d'une pompe à chaleur
- Création de deux jours en toiture
- Changement d'affectation d'un hangar agricole en hangar de stockage et entretien de bateaux
- Déplacement d'un local annexe

Dossiers en cours

- Création d'un puits filtrant enfoui dans le lac
- Construction de 2 bâtiments de logements et activités avec socle et garage souterrain - aménagements divers et places de stationnement extérieures - intégration d'une installation SIG au sous-sol - abattage d'arbres
- Déplacement d'un local annexe

Dossiers refusés

- Remblayage de parcelles
- Changement d'affectation d'un hangar agricole en hangar de stockage et entretien bateaux

Inventaire Communal des déchets 2016



STATISTIQUES FINANCIERES

Déchets		2015		2016
ORDURES MENAGERES MELANGEES				
Collecte et transport - Transvoirie (+ Pradervand 2014)	fr.	68'752.00	fr.	68'311.00
Traitement - Taxes Cheneviers	fr.	172'322.00	fr.	161'170.00
Boues des dépotoirs de routes (Châtillon)				
DECHETS ENCOMBRANTS MENAGERS				
Traitement - SOGETRI	fr.	33'982.00	fr.	28'594.00
Rétrocession fer léger				
Collecte et transport - Transvoirie (+ Pradervand 2014)	fr.	13'938.00	fr.	16'294.00
Balayures	fr.	2'682.60	fr.	-
DECHETS DE CUISINE ET JARDIN MELANGES				
Collecte et transport - Transvoirie (+ Pradervand 2014)	fr.	60'575.00	fr.	62'226.00
Traitement - compostière rive gauche	fr.	183'651.00	fr.	153'041.00
Achat de containers	fr.	8'000.00	fr.	-
Vente de containers/recettes	fr.	-2'070.00	fr.	-1'890.00
VERRE				
Collecte et transports	fr.	10'044.00	fr.	10'599.00
Vetro Swiss - rétrocession verre	fr.	-5'943.00	fr.	-5'082.00
ALUMINIUM - FER BLANC MELANGES				
Collecte et transport Serbeco	fr.	1'122.00	fr.	1'695.00
PAPIERS/CARTONS				
Collecte et transport	fr.	26'466.00	fr.	21'287.00
Rétrocessions	fr.	-2'880.00	fr.	-3'470.00
TEXTILES				
Collecte et transports Boite à fringues	fr.	1'572.00	fr.	1'598.94
HUILES VEGETALES-MINERALES				
Transport				
OREA (informatique et électronique)				
Rétrocession SENS	fr.	-1'000.00	fr.	-
DIVERS				
Panneaux d'information sur les déchets				
Achat poubelles				
Calendriers déchets	fr.	4'320.00	fr.	4'320.00
Achat chariot de tri Retricycle				
Achat corbeilles de tri sélectif (plages et poste)				
TOTAUX		fr. 575'533.60		fr. 518'693.94

Inventaire Communal des déchets 2016



TONNAGES, LITRES, ET PIÈCES

DECHETS (en Tonnes)	2015	2016
Ordures ménagères mélangées	608.17	601
Déchets encombrants ménagers	70	83.56
Boues des dépotoirs de routes		
Déchets OREA (Swico/Sens)	9.46	9
Papier / Cartons	124	119.55
Déchets de cuisine et jardins mélangés	619	628
Balayures	84	63
Verre	71	81
Aluminium/fer blanc	1.27	2.2
PET	7.5	7.1
Textiles	13.86	14.1
Piles	0.7	0.446
Huiles minérale et végétale (en litres)		
Réfrigérateurs (pièces)	17	
Lave-vaisselle, four	30	

ENTRAIDE SOCIALE

En plus des sollicitations toujours nombreuses qui nous parviennent régulièrement et auxquelles nous répondons dans les limites du budget, la commission « Sociale, culture et loisirs » a été amenée à étudier la répartition de l'aide humanitaire et sociale en Suisse.

Ci-après, vous trouverez la répartition par rubrique pour l'année 2016:

Rubriques	Montants
ADMINISTRATION GENERALE	
Divers	3'000.00
ENSEIGNEMENT ET FORMATION	
Ecoles publiques	37'018.10
CULTURE ET LOISIRS	
Encouragement à la culture	38'000.00
Sports	157'465.70
Autres loisirs	8'850
PREVOYANCE SOCIALE	
Institution pour la jeunesse	1'004'321.38
Aide sociale	371'166.60
TRAFIC	
Trafic régional	55'200
PROTECTION ET AMMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	
Protection environnement	14'822.00
TOTAL	1'689'843.78

Apéritif du début de l'an - 1er février 2016

Comme à l'accoutumée, toutes les sociétés villageoises, les autorités des communes du CoHerAn, l'ensemble des employés communaux, les responsables du Poste de police de la Pallanterie, de l'arrondissement de l'état civil de Vézenaz, les responsables des paroisses catholiques et protestantes CoHerAn ainsi que les nouveaux habitants de la Commune - enregistrés jusqu'au 31 décembre 2015 - et les naturalisés ont été conviés à ce traditionnel rendez-vous.

M. Antoine Barde a souhaité la bienvenue à tous les participants, relevé l'importance du rôle joué par les sociétés communales dans la vie d'Anières et souhaité une belle année 2016 à tous.



Photo : Mairie

Promotions citoyennes - 14 mars 2016

13 Conseillers municipaux ainsi que M. le Maire Antoine BARDE et M. l'Adjoint Pascal WASSMER, ont eu plaisir à faire connaissance avec ces jeunes citoyens aniérois autour d'une bonne fondue, dans la salle du P'tit Resto.

Durant la soirée, ils ont pu échanger leurs points de vue sur les films du concours « Cinécivic » et ils ont également partagé leur vision sur l'avenir de la Commune à laquelle ils sont très attachés.

Pour les Autorités communales, cette rencontre revêt une importance particulière et permet de bien comprendre les préoccupations de cette jeune génération.

Cinécivic - Le futur entre tes mains

Il s'agit de vidéos (30 à 90 secondes) réalisées par des jeunes dans le cadre du concours « Cinécivic », dans la perspective de leur donner l'envie de participer aux votations et élections. Ces vidéos sont par la suite diffusées dans les cinémas et servent comme matériel pédagogique pour l'enseignement civique.

Cinécivic est un concours organisé pour la 4ème année consécutive dans le canton de Genève, et cette année ouvert à tous les jeunes des cantons Vaud, Neuchâtel, Fribourg et Berne.

Le but de ce concours est de récompenser des créations citoyennes réalisées par des jeunes de 12 à 25 ans domiciliés ou scolarisés dans l'un des 5 cantons participants et dont le message incite les jeunes à utiliser leurs droits civiques et à participer aux votations et élections.



Photo : Mairie

De gauche à droite : rangée du haut - Timéa Annovazzi, Nicolas Remerscheid, Marco Zocco, Patrick Remerscheid, Paul de Pourtalés et rangée du bas - Arthur Baumgartner, Anaïs Vauthey, Chloé Simos

MANIFESTATIONS COMMUNALES

Semaine du partage du FC CoHerAn - du 11 au 15 avril 2016

Après une première édition en 2015 où nous avons récolté objets, jouets, vaisselle, vêtements etc., l'édition 2016 de la Semaine du partage du FC CoHerAn s'est concentrée sur la collecte des articles de sport.

Le résultat : 8 sacs de 60 litres avec des habits et chaussures ainsi que des sacs de sport et des ballons. Grâce à l'enthousiasme de tous, tous les vêtements et articles ont pu être transmis aux résidents du Foyer d'Anières.

Merci encore à tous de nous aider à essayer d'améliorer la vie quotidienne des personnes dans le besoin.

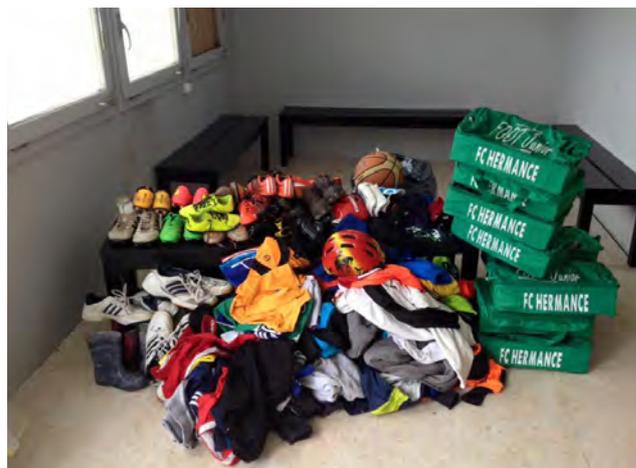


Photo : FC CoHerAn

Vélo Poutz à Anières - 16 avril 2016

Le 16 avril dernier a eu lieu la 1ère édition du Vélo Poutz à Anières. Cette bourse aux vélos était une occasion de vendre un vélo ancien, un vélo se trouvant au fond du garage vélo, mais aussi d'en trouver un à un prix avantageux. De 9h à midi, sous le préau de l'école et malgré la pluie, ce sont presque 40 vélos de tous types qui ont été exposés à la vente.

En parfait état ou un peu ancien, peu importe puisque les organisateurs ont fait appel à MM. Stuart Chatting et Jan Deville. Ces deux habitants de notre village, passionnés de vélo, ont pris le temps de vérifier les vélos et d'y apporter les réparations nécessaires afin de les proposer à la vente.

La 2ème édition est prévue pour avril 2017.



Photo : Claudine Hentsch

Semaine sans écran CoHerAn - du 18 au 22 avril 2016

Les Associations des parents d'élèves des communes de CoHerAn ont organisé la «semaine sans écran» du 18 au 22 avril.

Une multitude d'activités ont été proposées aux enfants des trois écoles primaires, dans le but d'oublier leurs écrans le temps d'une semaine.

Anières a organisé :

Une soirée «pizza», 2 sorties pro-natura, des initiations au rugby, au foot, au judo, au volley ball, au basket ball et au tennis, 2 ateliers peinture, confection de cup cakes, 2 séances manucure, ateliers jeux d'échecs, atelier pro vélo.

La plus grande partie des enfants ont participé aux activités, et cette semaine a remporté un franc succès ! Nous en profitons pour remercier tous les bénévoles et les clubs sportifs de la commune. Merci à tous !

la semaine



MonDossierMedical.ch - 28 avril 2016

La commune d'Anières et la direction générale de la santé du canton ont organisé une soirée informative et interactive consacrée à MonDossierMedical.ch, en présence du conseiller d'Etat, Monsieur Mauro Poggia, des autorités de la Commune et de représentants des domaines de la santé, partenaires de ce projet.

Après une présentation théorique du dossier médical en ligne, outil développé par l'Etat de Genève et la Poste, un parcours «découverte» innovant a permis au public de mieux comprendre l'intérêt du partage d'informations médicales avec et entre les différents professionnels de la santé impliqués dans la prise en charge du patient.

La soirée s'est clôturée par la prise d'inscriptions à MonDossierMedical.ch pour les personnes intéressées.



Sortie pour les jeunes de 13 à 16 ans - 20 mai 2016

Quinze jeunes ainiérois, âgés entre 13 et 16 ans, ont participé au spectacle Michaël Gregorio de à cette belle soirée du mois de mai, organisée par la Commune. Pour fêter dix ans de parodies, ce passionné de musique n'imité exclusivement que des chanteurs. Dans ce spectacle, il revient sur ses meilleurs moments, ses meilleures imitations.



Photo : Mairie d'Anières

Promotions de l'école - 1er juillet 2016

L'association Paint a Smile a encadré trois classes de l'école d'Anières pour réaliser une peinture murale de 7 mètres sur le thème du Pop Art. La toile sera affichée dans l'école en souvenir de cet événement.

Un atelier «Photobooth» a également été proposé. Pinceaux géants, perruques et différents accessoires étaient à disposition pour des poses pleines de fantaisie et de sourires. Les photos imprimées sur place ont été offertes aux enfants.

Un grand bravo aux enfants pour leur créativité !



Photo : Marc Guillemain

MANIFESTATIONS COMMUNALES

Fête nationale - 1er août 2016

La population aniéroise a été conviée à célébrer le 1er août sur le site aménagé le long de la route de Chevrens, sur le terrain agricole de la famille Gavillet. Lors de cette célébration, l'Exécutif a remis le mérite aniérois 2015 à Monsieur Yvan PICTET, Président de la Fondation pour Genève, pour la réalisation du projet «Genève à la rencontre des Suisses».

Après la partie officielle, à laquelle participait cette année Monsieur Gabriel DOUBLET, Maire de la commune de Saint-Cergues en France voisine, le public a pu admirer le magnifique feu d'artifice (Pyrostars, MM. Pierre-Alain Beretta et Jean Loizeau). La soirée s'est terminée autour du traditionnel feu de joie, pour le plus grand bonheur des enfants présents.



Photos : Marc Guillemain

Sortie des aînés de la Commune - 15 septembre 2016

Cette traditionnelle escapade sur le lac à bord du Simplon a permis aux aînés de la Commune de se retrouver pour un moment de convivialité et de déguster un excellent repas en profitant des magnifiques paysages.

Le Simplon est le premier bateau à vapeur lancé sur le Léman avec la chaudière à l'arrière et la machine à l'avant, «tirant» le bateau (gain de place sur le pont principal).



Photo : CGN

Fun Run CoHerAn & Co - samedi 25 septembre 2016

Cette course populaire ouverte aux habitants et membres des clubs sportifs des communes de CoHerAn et Collonge-Bellerive peut se faire en courant ou en marchant. Il n'y a ni limite d'âge, ni classement. Initiatrice de cette course, Mme Cathy Wintsch a cédé le flambeau cette année à l'association. «Anières Bouge».

C'est ainsi que le 25 septembre 2016, les 220 inscrits des 4 communes ont été conviés à prendre le départ au foyer de l'Hospice général. La boucle de presque 5 km les a fait traverser notre jolie campagne accompagnée d'une magnifique météo particulièrement clémente pour ce début d'automne.



Photo : Anières Bouge

Vide greniers et Troc d'Anières - 3 septembre et 8 octobre 2016

Le montant des bénéfices récoltés lors du Vide Greniers est de Chf 1'000.-. Un don de Chf 500.- sera effectué à l'association «enfants bonheur» qui désire promouvoir le bien-être des familles confrontées à une affection orthopédique, en particulier durant la période délicate de l'hospitalisation. Elle désire également améliorer la connaissance de ces affections par le public et, ainsi, œuvrer à l'intégration des enfants.

Le bénéfice réalisé lors du Troc d'Anières a été versé en partie aux associations «Colis du cœur» et «Les Greniers du Monde» en Suisse et le solde est destiné, comme chaque année, pour les achats lors de la «Journée de Partage».



Photo : Vide greniers

Concert du cercle cosaque - vendredi 11 novembre 2016

Le Cercle cosaque de Moscou s'est produit pour la première fois en Suisse, cet automne. Ce groupe est formé par une famille de musiciens, descendants de Cosaques, qui sont allés sur le terrain récolter un folklore authentique et varié.

Au programme : chants spirituels et religieux, populaires et martiaux, mais aussi quelques romances, de Russie et d'Ukraine. Le Temple d'Anières les a accueillis, le vendredi 11 novembre dernier, pour un magnifique concert. Le jeune violoniste du groupe a particulièrement séduit le public par son talent de musicien ainsi que sa danse du sabre.



Photo : Cercle cosaque

Escalade - vendredi 9 décembre 2016

Après le traditionnel cortège des enfants déguisés, les participants se sont réunis sous une magnifique tente en forme d'igloo pour se réchauffer et déguster une raclette, une fondue ou encore une soupe aux légumes dans une ambiance chaleureuse. Le concours de déguisement a précédé la partie officielle et le chant du « Cé què l'ainô ». Un grand MERCI à l'Association des Parents d'élèves (APEA) pour l'organisation du cortège et le concours de déguisements et au Hermance Région Rugby Club pour les raclettes et la fondue !



Photo : Marc Guillemain

Fenêtres de l'Avent - décembre 2016

A l'occasion des traditionnelles Fenêtres de l'Avent, les habitants de la Commune étaient conviés à partager un moment de convivialité autour d'un vin chaud, le 1er décembre au Foyer de l'Astural, le 8 décembre à l'Hospice général, le 15 décembre à l'épicerie « Au Petit Panier » et le 22 décembre au Temple d'Anières.

MÉRITE ANIÉROIS

La commission « Culture, sociale & loisirs » n'a reçu aucun dossier en vue de l'attribution du mérite aniérois en 2016.

Dès lors aucun mérite aniérois n'a été attribué cette année.

Sur invitation des autorités de la Commune, les nouveaux citoyens aniérois mentionnés ci-dessous qui atteignaient leur majorité en 2016 ont été conviés à un repas en présence du Maire, des Adjointes et des Conseillers municipaux le lundi 14 mars 2016 à 19h00 à la Salle du P'tit Resto.

Mademoiselle	Farah	AL AZIB	318,	route d'Hermance	1247 Anières
Mademoiselle	Eda	ALGAN	396,	route d'Hermance	1247 Anières
Monsieur	Jason	ALLEN	19,	chemin des Avallons	1247 Anières
Mademoiselle	Timea-Chiara	ANNOVAZZI	290A,	route d'Hermance	1247 Anières
Mademoiselle	Kateline	ARGUC	1,	chemin de la Marguerite	1247 Anières
Monsieur	Arthur	BAUMGARTNER	35,	chemin des Avallons	1247 Anières
Mademoiselle	Pauline	BERGER	12,	chemin du Débarcadère	1247 Anières
Mademoiselle	Louise	BERTHERAT	371B,	route d'Hermance	1247 Anières
Monsieur	Pasika	BISAKAYA	9,	chemin de Bézaley	1247 Anières
Mademoiselle	Margaux	BULLIARD	104,	route de Chevrens	1247 Anières
Monsieur	Yohann	CHATELAIN	23,	chemin de Bassy	1247 Anières
Monsieur	Marco	CONCEIÇÃO VITALE	3,	route de la Côte-d'Or	1247 Anières
Mademoiselle	Candice	DAIN	15,	chemin des Hauts-Monts	1247 Anières
Monsieur	Paul	DE POURTALÈS	111,	route de Chevrens	1247 Anières
Monsieur	Guillaume	DEBIEF	5,	chemin François-Rossiaud	1247 Anières
Mademoiselle	Elisa	FAVRE	63,	route de Chevrens	1247 Anières
Monsieur	Alix	GACHET	332,	route d'Hermance	1247 Anières
Mademoiselle	Alix	GOETZ	5,	chemin de la Gravière	1247 Anières
Mademoiselle	Laman	HAIJYEVA	386,	route d'Hermance	1247 Anières
Mademoiselle	Natalia	KEMMERICH	2,	route de Sous-Chevrens	1247 Anières
Mademoiselle	Ariane	LEVRAT	30,	ruelle de l'Aspergière	1247 Anières
Monsieur	Jayson	MALET	45,	chemin des Champs-Lingot	1247 Anières
Mademoiselle	Danae	MARTI	320,	route de Thonon	1247 Anières
Mademoiselle	Carolina	METAXAS	37,	chemin des Champs-Lingot	1247 Anières
Monsieur	Erik	NORDQUIST	373,	route d'Hermance	1247 Anières
Mademoiselle	Eren	ÖZSAHIN	276A,	route d'Hermance	1247 Anières
Mademoiselle	Idil	ÖZSAHIN	276A,	route d'Hermance	1247 Anières
Monsieur	Jean	PRAUTZSCH	2,	chemin de la Marguerite	1247 Anières
Monsieur	Nicolas	REMERSCH	315,	route d'Hermance	1247 Anières
Monsieur	Patrick	REMERSCH	315,	route d'Hermance	1247 Anières
Monsieur	Kenneth	RICHARDS	8,	route de Sous-Chevrens	1247 Anières
Mademoiselle	Penelope	RICHARDS	8,	route de Sous-Chevrens	1247 Anières
Mademoiselle	Chloe	SIMOS	30,	chemin du Nant-d'Aisy	1247 Anières
Monsieur	Dante	TORNARE	21A,	chemin des Hutins	1247 Anières
Monsieur	Hugo	VAN DE GRAAF	344,	route d'Hermance	1247 Anières
Mademoiselle	Anais	VAUTHEY	68,	chemin des Avallons	1247 Anières
Monsieur	Nicolaas	WELLENS	23A,	chemin de Bézaley	1247 Anières
Monsieur	Marco	ZOCCO	411C,	route d'Hermance	1247 Anières

Le centime additionnel de la commune d'Anières pour l'année 2016 est de 33 centimes.



Commune d'Anières

Evolution du centime additionnel - Dès 1974

Années	Centimes	Budgets *	Comptes *
1974	48	528'000.00	1'068'117.60
1984	42	1'848'000.00	1'572'701.85
1994	37	2'960'000.00	4'624'543.61
2004	35	6'120'000.00	7'643'801.61
2005	35	6'520'000.00	6'464'757.67
2006	34	6'480'000.00	8'860'510.22
2007	34	6'752'000.00	15'351'747.90
2008	34	7'667'000.00	12'942'342.10
2009	33	8'600'000.00	6'944'494.40
2010	33	8'631'000.00	7'493'548.12
2011	33	8'103'000.00	7'202'342.86
2012	33	8'433'000.00	8'366'650.13
2013	33	8'424'009.00	10'342'781.28
2014 **	33	8'424'009.00	134'460'908.36
2015**	33	8'589'009.00	46'088'887.21
2016	33	9'910'000.00	37'167'929.40
2017	33	10'890'000.00	-

* Rubriques du compte de fonctionnement 90-400 et 90-401

** Rentrées exceptionnelles (principalement en 2014)

Remarques :

Colonne budgets :

Les montants sont établis selon les prévisions du Département cantonal des finances

Colonne comptes :

Les montants sont communiqués par le Département cantonal des finances

COMMUNE D'ANIERES

BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2016 ET 2015

ACTIF	Notes	31.12.2016	31.12.2015
		CHF	CHF
<u>Patrimoine financier</u>			
Caisse, Postfinance		645'371.33	736'919.69
Banques, comptes courants		26'770'684.93	18'817'710.65
Disponibilités		27'416'056.26	19'554'630.34
Comptes courants:			
*Administration des Finances de l'Etat		44'717'338.80	113'805'068.22
Protection civile contributions de remplacement :			
*Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie		322'476.10	322'476.10
Compte taxe d'équipement:			
*Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture		33'076.40	35'741.40
Impôts à encaisser		23'071'802.75	40'564'043.05
Autres débiteurs		144'291.55	988'572.45
Marchandises et approvisionnement		245.00	260.00
Autres placements		82'141'321.44	0.00
Actifs transitoires		272'938.17	125'357.60
A recevoir à court terme		150'703'490.21	155'841'518.82
Immeubles patrimoine financier		23'857'126.65	19'768'958.90
Total patrimoine financier		201'976'673.12	195'165'108.06
<u>Patrimoine administratif</u>			
Investissements		33'451'382.24	38'243'670.93
Prêts et participations permanentes		5'696'432.00	5'696'432.00
Total patrimoine administratif		39'147'814.24	43'940'102.93
TOTAL DE L'ACTIF		241'124'487.36	239'105'210.99

RAPPORT FINANCIER 2016 - COMPTES DU BILAN

COMMUNE D'ANIERES

BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2016 ET 2015

PASSIF	Notes	31.12.2016	31.12.2015
		CHF	CHF
Engagements courants		258'254.91	397'374.35
Dettes		113'691.10	308'294.32
Dettes à moyen et long terme		2'000'000.00	
Provisions		42'892'000.00	52'358'500.00
Engagements envers les financements spéciaux		355'552.50	358'217.50
Passif transitoires		360'167.40	168'502.74
Engagement à court terme		45'979'665.91	53'590'888.91
Fortune			
Report de la fortune		185'517'765.70	171'301'167.01
Excédent de la période		9'627'055.75	14'213'155.07
Fortune nette		195'144'821.45	185'514'322.08
<u>TOTAL DU PASSIF</u>		<u>241'124'487.36</u>	<u>239'105'210.99</u>

RAPPORT FINANCIER 2016 - COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Comptes	Désignation	Budget	Solde Compte	Disponible	Crédit Budgétaire supplémentaire
0	ADMINISTRATION GENERALE				
	TOTAL CHARGES	3 935 100.00	3 749 392.20	185 707.80	257 000.00
	TOTAL REVENUS	235 180.00	325 258.11	90 078.11	0.00
01	CONSEIL MUNICIPAL				
	TOTAL CHARGES	68 800.00	110 929.30	42 129.30-	0.00
01.00	Conseil municipal				
	TOTAL CHARGES	68 800.00	110 929.30	42 129.30-	0.00
01.00.300.00	Indemnités CM	60 000.00	99 130.65	39 130.65-	0.00
01.00.303.00	Charges sociales	8 800.00	8 066.95	733.05	0.00
01.00.317.00	Dédommagements CM	0.00	3 731.70	3 731.70-	0.00
02	MAIRE & ADJOINTS				
	TOTAL CHARGES	238 250.00	242 688.45	4 438.45-	0.00
02.00	Maire & Adjoint				
	TOTAL CHARGES	238 250.00	242 688.45	4 438.45-	0.00
02.00.300.00	Indemnités Maire et Adjoint	165 000.00	185 470.80	20 470.80-	0.00
02.00.303.00	Charges sociales	29 000.00	16 665.40	12 334.60	0.00
02.00.304.00	Caisse de pension et prévoyance	24 000.00	22 733.90	1 266.10	0.00
02.00.305.20	Assurances maladie Perte de Gains	0.00	1 278.35	1 278.35-	0.00
02.00.317.00	Frais de déplacements	20 250.00	16 540.00	3 710.00	0.00
05	ADMINISTRATION GENERALE				
	TOTAL CHARGES	2 459 114.00	2 340 939.44	118 174.56	257 000.00
	TOTAL REVENUS	58 200.00	95 182.41	36 982.41	0.00
05.00	Administration générale				
	TOTAL CHARGES	2 459 114.00	2 340 939.44	118 174.56	257 000.00
	TOTAL REVENUS	58 200.00	95 182.41	36 982.41	0.00
05.00.301.00	Traitement du personnel	1 388 250.00	1 251 528.45	136 721.55	150 000.00
05.00.303.00	Assurances sociales	131 000.00	110 915.60	20 084.40	12 000.00
05.00.304.00	Caisse de pension et prévoyance	295 000.00	248 257.25	46 742.75	15 000.00
05.00.305.00	Ass. maladie et accidents	35 000.00	35 018.55	18.55-	0.00
05.00.305.20	Assurances maladie Perte de Gains	10 000.00	9 077.80	922.20	0.00
05.00.308.00	Personnel intérimaire	18 000.00	13 206.20	4 793.80	0.00
05.00.309.00	Autres charges de personnel	23 350.00	16 382.95	6 967.05	0.00
05.00.310.00	Fournitures de bureau & imprimés	29 000.00	30 735.02	1 735.02-	0.00
05.00.310.01	Frais "Infos Anières"	18 000.00	16 131.45	1 868.55	0.00
05.00.311.00	Matériel et mobilier	48 100.00	59 566.80	11 466.80-	20 000.00
05.00.313.00	Fournitures diverses	23 000.00	23 342.42	342.42-	0.00
05.00.315.00	Entretien du matériel par tiers	2 500.00	125.00	2 375.00	0.00
05.00.316.00	Locations diverses	14 600.00	9 873.63	4 726.37	0.00
05.00.317.00	Dédommagements	4 000.00	142.50	3 857.50	0.00
05.00.318.00	Prestations de tiers	289 290.00	402 902.02	113 612.02-	60 000.00
05.00.318.01	Frais de poste	18 000.00	11 683.27	6 316.73	0.00
05.00.318.02	Téléphone	7 000.00	8 343.50	1 343.50-	0.00
05.00.318.03	Autres prestations autom.	3 300.00	600.55	2 699.45	0.00
05.00.318.04	Assurances	6 600.00	6 553.80	46.20	0.00
05.00.318.05	Frais de réception	47 000.00	38 835.83	8 164.17	0.00
05.00.319.00	Frais divers	17 000.00	17 184.85	184.85-	0.00
05.00.352.00	Dédommagements communes	31 124.00	30 532.00	592.00	0.00
05.00.431.00	Emoluments administratifs	200.00	295.30	95.30	0.00
05.00.435.00	Ventes de marchandises	0.00	40.00	40.00	0.00
05.00.436.00	Dédommagements de tiers	0.00	7 271.25	7 271.25	0.00
05.00.439.00	Recettes diverses	0.00	26 772.46	26 772.46	0.00
05.00.452.00	Dédommagements - Communes	58 000.00	60 803.40	2 803.40	0.00
08	IMMEUBLES DU PATRIMOINE ADMIN.				
	TOTAL CHARGES	1 153 276.00	1 042 304.21	110 971.79	0.00
	TOTAL REVENUS	75 980.00	105 492.20	29 512.20	0.00
08.00	Immeubles du patrimoine admin.				
	TOTAL CHARGES	1 153 276.00	1 042 304.21	110 971.79	0.00
	TOTAL REVENUS	75 980.00	105 492.20	29 512.20	0.00
08.00.311.00	Matériel et mobilier	21 600.00	18 366.09	3 233.91	0.00
08.00.312.00	Eau Energie Combustibles	157 000.00	128 608.25	28 391.75	0.00
08.00.313.00	Fournitures diverses	6 000.00	2 339.95	3 660.05	0.00
08.00.314.00	Entretien immeubles par tiers	164 300.00	110 408.22	53 891.78	0.00
08.00.316.00	Locations diverses	33 552.00	40 680.00	7 128.00-	0.00
08.00.318.00	Prestations de tiers	1 300.00	6 448.75	5 148.75-	0.00
08.00.318.02	Téléphone	2 500.00	2 053.54	446.46	0.00
08.00.318.04	Assurances	17 000.00	11 710.41	5 289.59	0.00
08.00.331.00	Amortissements ordinaires	186 952.00	158 618.83	28 333.17	0.00
08.00.332.00	Amortissements extraordinaires	563 072.00	563 070.17	1.83	0.00
08.00.427.00	Location de locaux	75 980.00	104 322.40	28 342.40	0.00
08.00.439.00	Recettes diverses	0.00	1 169.80	1 169.80	0.00

RAPPORT FINANCIER 2016 - COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Comptes	Désignation	Budget	Solde Compte	Disponible	Crédit Budgétaire supplémentaire
09	DIVERS				
	TOTAL CHARGES	15 660.00	12 530.80	3 129.20	0.00
	TOTAL REVENUS	101 000.00	124 583.50	23 583.50	0.00
09.00	Autres charges et revenus				
	TOTAL CHARGES	15 660.00	12 530.80	3 129.20	0.00
	TOTAL REVENUS	101 000.00	124 583.50	23 583.50	0.00
09.00.318.05	Frais de réception	3 000.00	322.00	2 678.00	0.00
09.00.319.00	Cotisation ACG	9 160.00	9 208.80	48.80-	0.00
09.00.365.00	Subventions diverses	3 500.00	3 000.00	500.00	0.00
09.00.427.00	Redevance des SIG	101 000.00	124 583.50	23 583.50	0.00
1	SECURITE PUBLIQUE				
	TOTAL CHARGES	714 045.00	650 131.42	63 913.58	0.00
	TOTAL REVENUS	44 660.00	44 916.05	256.05	0.00
10	ETAT CIVIL				
	TOTAL CHARGES	47 300.00	38 960.70	8 339.30	0.00
	TOTAL REVENUS	6 000.00	5 110.00	890.00-	0.00
10.00	Etat-civil				
	TOTAL CHARGES	47 300.00	38 960.70	8 339.30	0.00
	TOTAL REVENUS	6 000.00	5 110.00	890.00-	0.00
10.00.318.00	Prestations de tiers	300.00	161.60	138.40	0.00
10.00.351.00	Emoluments pièces identités	5 000.00	3 262.60	1 737.40	0.00
10.00.352.00	Commune de Collonge-Bellerive	42 000.00	35 536.50	6 463.50	0.00
10.00.431.00	Emoluments	6 000.00	5 110.00	890.00-	0.00
11	SECURITE MUNICIPALE				
	TOTAL CHARGES	217 500.00	203 769.62	13 730.38	0.00
	TOTAL REVENUS	18 660.00	17 000.00	1 660.00-	0.00
11.00	Sécurité municipale				
	TOTAL CHARGES	217 500.00	203 769.62	13 730.38	0.00
	TOTAL REVENUS	18 660.00	17 000.00	1 660.00-	0.00
11.00.318.10	Surveillance/Interventions	93 500.00	90 053.92	3 446.08	0.00
11.00.352.00	Participation APM	124 000.00	113 715.70	10 284.30	0.00
11.00.437.00	Amendes d'ordre	18 000.00	16 340.00	1 660.00-	0.00
11.00.439.00	Redevance sur publicité	660.00	660.00	0.00	0.00
14	INCENDIE ET SECOURS				
	TOTAL CHARGES	322 535.00	285 408.05	37 126.95	0.00
	TOTAL REVENUS	18 000.00	22 806.05	4 806.05	0.00
14.00	Incendie et secours				
	TOTAL CHARGES	322 535.00	285 408.05	37 126.95	0.00
	TOTAL REVENUS	18 000.00	22 806.05	4 806.05	0.00
14.00.301.00	Traitement du personnel	0.00	38 773.70	38 773.70-	0.00
14.00.303.00	Assurances sociales	0.00	191.50	191.50-	0.00
14.00.309.00	Autres charges de personnel	7 000.00	1 410.00	5 590.00	0.00
14.00.310.00	Fournitures de bureau & imprimés	3 800.00	1 491.00	2 309.00	0.00
14.00.311.00	Matériel Machines	9 020.00	6 947.95	2 072.05	0.00
14.00.312.00	Eau Energie Combustibles	9 000.00	8 086.50	913.50	0.00
14.00.313.00	Fournitures diverses	4 885.00	3 438.25	1 446.75	0.00
14.00.313.01	Equipement personnel	11 700.00	11 624.05	75.95	0.00
14.00.313.08	Carburant	4 000.00	994.85	3 005.15	0.00
14.00.314.00	Entretien immeubles par tiers	10 150.00	10 521.82	371.82-	0.00
14.00.315.00	Entretien matériel par tiers	10 360.00	6 025.45	4 334.55	0.00
14.00.316.00	Leasing Nissan Pick-Up	9 600.00	9 201.60	398.40	0.00
14.00.316.01	Locations diverses	1 250.00	1 250.00	0.00	0.00
14.00.317.00	Dédommagements	10 700.00	330.00	10 370.00	0.00
14.00.318.00	Prestations de tiers	7 350.00	12 006.70	4 656.70-	0.00
14.00.318.02	Téléphone	1 500.00	684.10	815.90	0.00
14.00.318.03	Alarmes	0.00	2 660.00	2 660.00-	0.00
14.00.318.04	Assurances	3 700.00	3 570.78	129.22	0.00
14.00.318.05	Frais de réception	9 900.00	5 895.05	4 004.95	0.00
14.00.319.00	Frais divers	1 600.00	1 069.25	530.75	0.00
14.00.331.00	Amortissements ordinaires	48 600.00	43 412.50	5 187.50	0.00
14.00.352.00	Participation aux frais du SIS	116 900.00	115 823.00	1 077.00	0.00
14.00.363.00	Allocation annuelle	41 520.00	0.00	41 520.00	0.00
14.00.441.00	Part s/taxes Cie d'assurances	18 000.00	22 806.05	4 806.05	0.00
16	PROTECTION CIVILE				
	TOTAL CHARGES	126 710.00	121 993.05	4 716.95	0.00
	TOTAL REVENUS	2 000.00	0.00	2 000.00-	0.00
16.00	Protection civile				
	TOTAL CHARGES	126 710.00	121 993.05	4 716.95	0.00
	TOTAL REVENUS	2 000.00	0.00	2 000.00-	0.00
16.00.312.00	Eau Energie Combustibles	1 000.00	489.95	510.05	0.00
16.00.315.00	Entretien matériel par tiers	3 000.00	610.90	2 389.10	0.00
16.00.317.00	Dédommagements	1 300.00	0.00	1 300.00	0.00
16.00.318.02	Téléphone	310.00	304.20	5.80	0.00
16.00.331.00	Amortissements ordinaires	99 000.00	99 000.00	0.00	0.00
16.00.351.00	Part frais de cours cantonaux	870.00	862.10	7.90	0.00
16.00.352.00	Dédommagements communes	19 000.00	18 503.00	497.00	0.00
16.00.361.00	Subventions au Canton	2 230.00	2 222.90	7.10	0.00
16.00.461.00	Subvention cantonale	2 000.00	0.00	2 000.00-	0.00

RAPPORT FINANCIER 2016 - COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Comptes	Désignation	Budget	Solde Compte	Disponible	Crédit Budgétaire supplémentaire
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION				
	TOTAL CHARGES	950 770.00	916 497.85	34 272.15	30 000.00
	TOTAL REVENUS	21 600.00	21 675.00	75.00	0.00
21.00	Ecoles publiques				
	TOTAL CHARGES	950 770.00	916 497.85	34 272.15	30 000.00
	TOTAL REVENUS	21 600.00	21 675.00	75.00	0.00
21.00.310.00	Fournitures de bureau & imprimés	2 000.00	41.10	1 958.90	0.00
21.00.311.00	Matériel Mobilier	4 500.00	3 635.40	864.60	0.00
21.00.313.00	Fournitures diverses	1 700.00	1 595.65	104.35	0.00
21.00.313.05	Fournitures d'entretien	10 000.00	9 922.76	77.24	0.00
21.00.314.00	Entretien immeubles par tiers	108 700.00	105 728.73	2 971.27	0.00
21.00.315.00	Entretien matériel par tiers	4 500.00	4 444.20	55.80	0.00
21.00.317.00	Courses scolaires	32 500.00	22 755.30	9 744.70	0.00
21.00.318.00	Prestations de tiers	9 900.00	6 774.58	3 125.42	0.00
21.00.318.02	Téléphone	4 000.00	5 834.60	1 834.60-	0.00
21.00.318.04	Assurances	14 000.00	13 552.08	447.92	0.00
21.00.318.10	Fête des promotions	57 700.00	42 336.40	15 363.60	0.00
21.00.319.00	Frais divers	7 500.00	6 215.66	1 284.34	0.00
21.00.331.00	Amortissements ordinaires	635 820.00	635 774.29	45.71	0.00
21.00.332.00	Amortissements extraordinaires	20 850.00	20 869.00	19.00-	0.00
21.00.365.00	Subventions	30 000.00	30 000.00	0.00	30 000.00
21.00.366.00	Subv. accordées-Personnes physiques	7 100.00	7 018.10	81.90	0.00
21.00.427.00	Location de locaux	21 600.00	21 600.00	0.00	0.00
21.00.436.00	Dédommagements de tiers	0.00	75.00	75.00	0.00
3	CULTURE ET LOISIRS				
	TOTAL CHARGES	694 570.00	531 384.13	163 185.87	48 500.00
	TOTAL REVENUS	8 800.00	12 131.45	3 331.45	0.00
30	ENCOURAGEMENT A LA CULTURE				
	TOTAL CHARGES	174 950.00	165 914.53	9 035.47	0.00
30.00	Encouragement à la culture				
	TOTAL CHARGES	174 950.00	165 914.53	9 035.47	0.00
30.00.311.00	Matériel Mobilier	21 500.00	14 492.95	7 007.05	0.00
30.00.313.00	Fournitures diverses	1 500.00	0.00	1 500.00	0.00
30.00.318.00	Prestations de tiers	2 000.00	1 505.70	494.30	0.00
30.00.318.10	Fête du 1er Août	50 000.00	49 681.65	318.35	0.00
30.00.318.11	Fête de l'Escalade	40 000.00	33 244.23	6 755.77	0.00
30.00.318.13	Autres honoraires & prestations	0.00	6 590.00	6 590.00-	0.00
30.00.319.00	Le Respect	0.00	200.00	200.00-	0.00
30.00.352.00	Dédommagements communes	22 200.00	22 200.00	0.00	0.00
30.00.365.00	Subventions diverses	27 750.00	27 500.00	250.00	0.00
30.00.365.01	Subventions diverses COHERAN	10 000.00	10 500.00	500.00-	0.00
33	PARCS ET PROMENADES				
	TOTAL CHARGES	169 180.00	92 441.75	76 738.25	6 500.00
33.00	Parcs et promenades				
	TOTAL CHARGES	169 180.00	92 441.75	76 738.25	6 500.00
33.00.311.00	Matériel Machines	30 000.00	1 122.10	28 877.90	0.00
33.00.312.00	Eau Energie Combustibles	2 000.00	3 388.80	1 388.80-	0.00
33.00.313.00	Fournitures diverses	25 000.00	17 245.50	7 754.50	0.00
33.00.314.00	Entretien immeubles par tiers	42 000.00	3 766.35	38 233.65	0.00
33.00.318.00	Prestations de tiers	27 500.00	24 240.00	3 260.00	6 500.00
33.00.331.00	Amortissements ordinaires	21 340.00	21 340.00	0.00	0.00
33.00.332.00	Amortissements extraordinaires	21 340.00	21 339.00	1.00	0.00
34	SPORTS				
	TOTAL CHARGES	286 440.00	261 181.30	25 258.70	42 000.00
	TOTAL REVENUS	8 800.00	12 131.45	3 331.45	0.00
34.00	Sports				
	TOTAL CHARGES	286 440.00	261 181.30	25 258.70	42 000.00
	TOTAL REVENUS	8 800.00	12 131.45	3 331.45	0.00
34.00.313.00	Fournitures diverses	2 000.00	0.00	2 000.00	0.00
34.00.314.00	Entretien immeubles par tiers	2 000.00	0.00	2 000.00	0.00
34.00.318.00	Prestations de tiers	40 500.00	39 276.60	1 223.40	0.00
34.00.331.00	Amortissements ordinaires	31 490.00	31 480.00	10.00	0.00
34.00.332.00	Amortissements extraordinaires	32 950.00	32 959.00	9.00-	0.00
34.00.352.00	Dédommagements communes	10 000.00	0.00	10 000.00	0.00
34.00.365.00	Subventions diverses	162 500.00	155 465.70	7 034.30	42 000.00
34.00.366.00	Entrées Genève-Plage	5 000.00	2 000.00	3 000.00	0.00
34.00.427.00	Locations	8 800.00	9 946.75	1 146.75	0.00
34.00.436.00	Dédommagements de tiers	0.00	2 184.70	2 184.70	0.00
35	AUTRES LOISIRS				
	TOTAL CHARGES	64 000.00	11 846.55	52 153.45	0.00
35.00	Autres loisirs				
	TOTAL CHARGES	64 000.00	11 846.55	52 153.45	0.00
35.00.318.00	Prestations de tiers	4 000.00	2 250.70	1 749.30	0.00
35.00.318.10	Anières Festival	40 000.00	0.00	40 000.00	0.00
35.00.318.13	Fenêtres de l'Avent	2 000.00	745.85	1 254.15	0.00
35.00.365.00	Subventions diverses	8 000.00	8 850.00	850.00-	0.00
35.00.365.01	Subventions diverses COHERAN	10 000.00	0.00	10 000.00	0.00

RAPPORT FINANCIER 2016 - COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Comptes	Désignation	Budget	Solde Compte	Disponible	Crédit Budgétaire supplémentaire
5	PREVOYANCE SOCIALE				
	TOTAL CHARGES	1 988 172.00	1 793 231.24	194 940.76	0.00
	TOTAL REVENUS	1 610.00	3 486.60	1 876.60	0.00
54	INSTITUTIONS POUR LA JEUNESSE				
	TOTAL CHARGES	1 409 590.00	1 354 738.04	54 851.96	0.00
54.00	Institution pour la jeunesse				
	TOTAL CHARGES	1 409 590.00	1 354 738.04	54 851.96	0.00
54.00.318.00	Prestations de tiers	3 000.00	0.00	3 000.00	0.00
54.00.331.00	Amortissements ordinaires	143 090.00	143 080.26	9.74	0.00
54.00.352.00	Participation au GIAP	194 000.00	193 049.00	951.00	0.00
54.00.361.00	Subventions accordées - Canton	19 000.00	14 287.40	4 712.60	0.00
54.00.362.00	Subventions accordées - Communes	500.00	0.00	500.00	0.00
54.00.365.00	Subventions	1 050 000.00	1 004 321.38	45 678.62	0.00
58	AIDE SOCIALE				
	TOTAL CHARGES	578 582.00	438 493.20	140 088.80	0.00
	TOTAL REVENUS	1 610.00	3 486.60	1 876.60	0.00
58.00	Aide sociale				
	TOTAL CHARGES	578 582.00	438 493.20	140 088.80	0.00
	TOTAL REVENUS	1 610.00	3 486.60	1 876.60	0.00
58.00.318.00	Prestations de tiers	1 000.00	2 760.00	1 760.00-	0.00
58.00.318.10	Prestations aux Aînés	43 000.00	49 762.35	6 762.35-	0.00
58.00.364.00	Société économie mixte - IMAD	16 300.00	14 804.25	1 495.75	0.00
58.00.365.00	Subventions diverses	148 282.00	103 532.60	44 749.40	0.00
58.00.365.01	Subventions diverses comm.sociale	50 000.00	26 798.17	23 201.83	0.00
58.00.366.00	Allocations sociales privées	120 000.00	116 248.40	3 751.60	0.00
58.00.367.00	Aide à l'étranger	200 000.00	124 587.43	75 412.57	0.00
58.00.439.00	Recettes COHERAN	1 610.00	3 486.60	1 876.60	0.00
6	TRAFIC				
	TOTAL CHARGES	2 563 277.00	2 510 566.45	52 710.55	6 500.00
	TOTAL REVENUS	31 200.00	53 045.65	21 845.65	0.00
62	ROUTES COMMUNALES				
	TOTAL CHARGES	2 448 967.00	2 419 141.45	29 825.55	6 500.00
	TOTAL REVENUS	0.00	21 391.65	21 391.65	0.00
62.00	Routes communales				
	TOTAL CHARGES	2 448 967.00	2 419 141.45	29 825.55	6 500.00
	TOTAL REVENUS	0.00	21 391.65	21 391.65	0.00
62.00.311.00	Matériel Machines	17 000.00	17 699.60	699.60-	0.00
62.00.312.00	Eau Energie Combustibles	15 000.00	21 148.40	6 148.40-	0.00
62.00.313.05	Fournitures d'entretien	46 000.00	40 088.99	5 911.01	0.00
62.00.313.06	Equipement personnel	2 000.00	5 447.95	3 447.95-	0.00
62.00.313.08	Carburant	15 000.00	8 899.55	6 100.45	0.00
62.00.314.00	Entretien immeubles par tiers	113 700.00	106 331.90	7 368.10	0.00
62.00.315.00	Entretien matériel par tiers	33 000.00	16 889.20	16 110.80	0.00
62.00.315.01	Entretien balayeuse	4 000.00	12 821.60	8 821.60-	0.00
62.00.316.00	Location	8 800.00	6 851.03	1 948.97	0.00
62.00.318.00	Prestations de tiers	38 200.00	30 534.35	7 665.65	6 500.00
62.00.318.01	Balayeuse	0.00	543.95	543.95-	0.00
62.00.318.02	Téléphone	4 000.00	1 124.56	2 875.44	0.00
62.00.318.04	Assurances	12 000.00	11 698.60	301.40	0.00
62.00.331.00	Amortissements ordinaires	522 602.00	522 742.04	140.04-	0.00
62.00.332.00	Amortissements extraordinaires	1 604 665.00	1 604 664.38	0.62	0.00
62.00.352.00	Dédommagements communes	13 000.00	11 655.35	1 344.65	0.00
62.00.439.00	Recettes diverses	0.00	21 391.65	21 391.65	0.00
65	TRAFIC REGIONAL				
	TOTAL CHARGES	114 310.00	91 425.00	22 885.00	0.00
	TOTAL REVENUS	31 200.00	31 654.00	454.00	0.00
65.00	Trafic régional				
	TOTAL CHARGES	114 310.00	91 425.00	22 885.00	0.00
	TOTAL REVENUS	31 200.00	31 654.00	454.00	0.00
65.00.313.00	Achat fournitures & marchandises	32 910.00	36 225.00	3 315.00-	0.00
65.00.314.00	Entretien immeubles par tiers	5 400.00	0.00	5 400.00	0.00
65.00.364.00	TPG Transports publics genevois	26 000.00	0.00	26 000.00	0.00
65.00.365.00	Subventions abonnements TPG	50 000.00	55 200.00	5 200.00-	0.00
65.00.439.00	Recettes diverses	31 200.00	31 654.00	454.00	0.00

RAPPORT FINANCIER 2016 - COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Comptes	Désignation	Budget	Solde Compte	Disponible	Crédit Budgétaire supplémentaire
7	PROTECTION ET AMENAG.ENVIRONNEMENT				
	TOTAL CHARGES	2 531 266.00	2 254 878.06	276 387.94	0.00
	TOTAL REVENUS	548 391.00	420 188.15	128 202.85-	0.00
71	PROTECTION DES EAUX				
	TOTAL CHARGES	1 788 610.00	1 597 359.44	191 250.56	0.00
	TOTAL REVENUS	527 891.00	411 272.90	116 618.10-	0.00
71.00	Protection des eaux				
	TOTAL CHARGES	1 788 610.00	1 597 359.44	191 250.56	0.00
	TOTAL REVENUS	527 891.00	411 272.90	116 618.10-	0.00
71.00.312.00	Fourniture d'eau	18 000.00	27 573.10	9 573.10-	0.00
71.00.314.00	Entretien des canalisations	24 500.00	29 900.00	5 400.00-	0.00
71.00.318.00	Prestations de tiers	500.00	41.80	458.20	0.00
71.00.331.00	Amortissements ordinaires	1 018 530.00	860 157.86	158 372.14	0.00
71.00.332.00	Amortissements extraordinaires	727 080.00	679 686.68	47 393.32	0.00
71.00.439.00	Recettes diverses	0.00	6 111.80	6 111.80	0.00
71.00.452.00	Dédommagements - Communes	527 891.00	405 161.10	122 729.90-	0.00
72	TRAITEMENT DES DECHETS				
	TOTAL CHARGES	661 600.00	588 933.23	72 666.77	0.00
	TOTAL REVENUS	20 000.00	8 015.25	11 984.75-	0.00
72.00	Traitement des déchets				
	TOTAL CHARGES	661 600.00	588 933.23	72 666.77	0.00
	TOTAL REVENUS	20 000.00	8 015.25	11 984.75-	0.00
72.00.311.00	Matériel Mobilier	15 000.00	4 817.70	10 182.30	0.00
72.00.313.00	Fournitures diverses	7 100.00	47.50	7 052.50	0.00
72.00.314.00	Entretien immeubles par tiers	8 500.00	2 906.28	5 593.72	0.00
72.00.318.00	Levée des ordures	436 000.00	403 569.77	32 430.23	0.00
72.00.318.11	Traitements des déchets	180 000.00	177 591.98	2 408.02	0.00
72.00.361.00	Subventions accordées - Canton	15 000.00	0.00	15 000.00	0.00
72.00.435.00	Ventes de marchandises	5 000.00	1 890.00	3 110.00-	0.00
72.00.435.01	Déchets	15 000.00	6 125.25	8 874.75-	0.00
74	CIMETIERES				
	TOTAL CHARGES	66 196.00	51 619.89	14 576.11	0.00
	TOTAL REVENUS	500.00	900.00	400.00	0.00
74.00	Cimetières				
	TOTAL CHARGES	66 196.00	51 619.89	14 576.11	0.00
	TOTAL REVENUS	500.00	900.00	400.00	0.00
74.00.311.00	Matériel	12 000.00	0.00	12 000.00	0.00
74.00.314.00	Entretien immeubles par tiers	9 000.00	9 000.00	0.00	0.00
74.00.316.00	Locations	500.00	0.00	500.00	0.00
74.00.318.00	Prestations de tiers	4 000.00	1 923.89	2 076.11	0.00
74.00.331.00	Amortissements ordinaires	40 696.00	40 696.00	0.00	0.00
74.00.434.00	Concessions du cimetière	500.00	900.00	400.00	0.00
78	AUTRES TACHES PROTECTION ENVIRONNT				
	TOTAL CHARGES	14 860.00	16 965.50	2 105.50-	0.00
78.00	Autres tâches protection environnt				
	TOTAL CHARGES	14 860.00	16 965.50	2 105.50-	0.00
78.00.314.00	Entretien immeubles par tiers	1 300.00	1 300.00	0.00	0.00
78.00.352.00	Dédommagements communes	560.00	843.50	283.50-	0.00
78.00.365.00	Subventions diverses	13 000.00	14 822.00	1 822.00-	0.00
9	FINANCES ET IMPOTS				
	TOTAL CHARGES	28 962 922.00	28 403 946.91	558 975.09	0.00
	TOTAL REVENUS	41 585 415.00	44 198 383.00	2 612 968.00	0.00
90	IMPOTS				
	TOTAL CHARGES	27 867 149.00	26 296 541.70	1 570 607.30	0.00
	TOTAL REVENUS	39 410 000.00	39 651 070.20	241 070.20	0.00
90.00	Impôts				
	TOTAL CHARGES	27 867 149.00	26 296 541.70	1 570 607.30	0.00
	TOTAL REVENUS	39 410 000.00	39 651 070.20	241 070.20	0.00
90.00.330.00	Pertes sur débiteurs	0.00	9 846 612.25	9 846 612.25-	0.00
90.00.341.00	Péréquation	27 529 570.00	15 000 000.00	12 529 570.00	0.00
90.00.346.00	Comp. financ. communes françaises	39 579.00	37 651.40	1 927.60	0.00
90.00.351.00	Frais de perception des impôts	298 000.00	1 412 278.05	1 114 278.05-	0.00
90.00.400.00	Impôts des personnes physiques	9 900 000.00	37 094 735.61	27 194 735.61	0.00
90.00.401.00	Impôts des personnes morales	10 000.00	73 193.80	63 193.80	0.00
90.00.429.00	Actes de défauts de biens	0.00	12 710.79	12 710.79	0.00
90.00.439.00	Dissolution provision	29 500 000.00	2 470 430.00	27 029 570.00-	0.00

RAPPORT FINANCIER 2016 - COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Comptes	Désignation	Budget	Solde Compte	Disponible	Crédit Budgétaire supplémentaire
94	CHARGES ET REVENUS DES CAPITAUX				
	TOTAL CHARGES	250 000.00	1 247 667.73	997 667.73-	0.00
	TOTAL REVENUS	667 440.00	3 082 216.40	2 414 776.40	0.00
94.00	Charges et revenus des capitaux				
	TOTAL CHARGES	250 000.00	1 247 667.73	997 667.73-	0.00
	TOTAL REVENUS	667 440.00	3 082 216.40	2 414 776.40	0.00
94.00.318.00	Frais bancaires	250 000.00	1 443.05	248 556.95	0.00
94.00.318.01	Charges bancaires	0.00	1 246 224.68	1 246 224.68-	0.00
94.00.420.00	Intérêts bancaires	3 300.00	873.85-	4 173.85-	0.00
94.00.422.01	Produits bancaires	0.00	3 066 900.25	3 066 900.25	0.00
94.00.426.00	Revenus: Particip. permanentes -PA	14 140.00	16 190.00	2 050.00	0.00
95	IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER				
	TOTAL CHARGES	845 773.00	859 737.48	13 964.48-	0.00
	TOTAL REVENUS	1 507 975.00	1 465 096.40	42 878.60-	0.00
95.00	Immeubles du patrimoine financier				
	TOTAL CHARGES	845 773.00	859 737.48	13 964.48-	0.00
	TOTAL REVENUS	1 507 975.00	1 465 096.40	42 878.60-	0.00
95.00.301.00	Conciergerie	125 000.00	0.00	125 000.00	0.00
95.00.301.01	Léman - conciergerie	0.00	11 029.05	11 029.05-	0.00
95.00.301.02	Avallons - conciergerie	0.00	13 900.15	13 900.15-	0.00
95.00.301.03	Côte-d'Or - conciergerie	0.00	8 515.45	8 515.45-	0.00
95.00.301.04	Noyers - conciergerie	0.00	74 381.65	74 381.65-	0.00
95.00.301.07	Morgins - conciergerie	35 000.00	14 580.00	20 420.00	0.00
95.00.311.07	Morgins - matériel et mobilier	1 000.00	0.00	1 000.00	0.00
95.00.312.00	Eau Energie Combustibles	110 000.00	0.00	110 000.00	0.00
95.00.312.01	Léman - SIG	0.00	45 132.95	45 132.95-	0.00
95.00.312.02	Avallons - SIG	0.00	16 884.45	16 884.45-	0.00
95.00.312.03	Côte-d'Or - SIG	0.00	19 466.05	19 466.05-	0.00
95.00.312.04	Noyers - SIG	0.00	36 730.95	36 730.95-	0.00
95.00.312.05	Epicerie - SIG	0.00	22.75	22.75-	0.00
95.00.312.06	Galerie - SIG	0.00	2 592.25	2 592.25-	0.00
95.00.312.07	Morgins - SIG	12 000.00	12 950.50	950.50-	0.00
95.00.313.07	Morgins - achat fournitures & marchandises	6 000.00	3 169.99	2 830.01	0.00
95.00.314.00	Entretien immeubles par tiers	10 000.00	0.00	10 000.00	0.00
95.00.314.01	Léman - entretien	26 950.00	64 049.05	37 099.05-	0.00
95.00.314.02	Avallons - entretien	27 800.00	27 762.75	37.25	0.00
95.00.314.03	Côte-d'Or - entretien	25 100.00	19 367.62	5 732.38	0.00
95.00.314.04	Noyers - entretien	43 200.00	31 566.30	11 633.70	0.00
95.00.314.05	Epicerie - entretien	3 300.00	11 780.77	8480.77-	0.00
95.00.314.06	Galerie - entretien	10 150.00	6 180.65	3 969.35	0.00
95.00.314.07	Morgins - entretien	37 800.00	24 063.00	13 737.00	0.00
95.00.315.07	Morgins - entretien du matériel	6 000.00	7 737.20	1 737.20-	0.00
95.00.318.00	Honoraires & prestations de tiers	120 000.00	0.00	120 000.00	0.00
95.00.318.01	Léman - prestations de tiers	0.00	29 583.00	29 583.00-	0.00
95.00.318.02	Avallons - prestations de tiers	0.00	30 012.38	30 012.38-	0.00
95.00.318.03	Côte-d'Or - prestations de tiers	0.00	23 306.45	23 306.45-	0.00
95.00.318.04	Noyers - prestations de tiers	0.00	63 849.48	63 849.48-	0.00
95.00.318.05	Epicerie - prestations de tiers	0.00	1 540.91	1540.91-	0.00
95.00.318.06	Galerie - prestations de tiers	0.00	1 336.78	1 336.78-	0.00
95.00.318.07	Morgins - prestations de tiers	0.00	11 799.95	11 799.95-	0.00
95.00.319.00	Frais divers	500.00	0.00	500.00	0.00
95.00.319.07	Morgins - frais divers	0.00	472.00	472.00-	0.00
95.00.330.00	Amortissements du PF	245 973.00	0.00	245 973.00	0.00
95.00.330.01	Léman - amortissement	0.00	245 973.00	245 973.00-	0.00
95.00.423.00	Loyers -Immeubles du PF	1 300 000.00	0.00	1 300 000.00-	0.00
95.00.423.01	Léman - loyers	0.00	249 963.00	249 963.00	0.00
95.00.423.02	Avallons - loyers	0.00	265 204.00	265 204.00	0.00
95.00.423.03	Côte-d'Or - loyers	0.00	194 936.10	194 936.10	0.00
95.00.423.04	Noyers - loyers	0.00	668 154.00	668 154.00	0.00
95.00.423.05	Epicerie - loyers	8 400.00	8 400.00	0.00	0.00
95.00.423.06	Galerie - loyers	2 000.00	4 550.00	2 550.00	0.00
95.00.423.07	Morgins - loyers	77 575.00	71 469.30	6 105.70-	0.00
95.00.434.01	Léman - redevances	0.00	750.00	750.00	0.00
95.00.434.02	Avallons - redevances	0.00	1 161.90	1 161.90	0.00
95.00.434.03	Côte-d'Or - redevances	0.00	508.10	508.10	0.00
95.00.469.00	Subventions	120 000.00	0.00	120 000.00-	0.00
Total général					
	TOTAL CHARGES	42 340 122.00	40 810 028.26	1 530 093.74	342 000.00
	TOTAL REVENUS	42 476 856.00	45 079 084.01	2 602 228.01	0.00
	EXCEDENT / PERTE	136 734.00-	4 269 055.75-	1 072 134.27-	342 000.00



Commune d'Anières

Tableau de bouclage des comptes 2016

Comptes de fonctionnement (90)

Charges	35'085'165.25	Revenus	45'079'084.01
Amortissements	5'724'863.01		
Excédent de revenus	4'269'055.75		
	45'079'084.01		45'079'084.01

Investissements nets (910)

Investissements	891'358.37	Subventions d'investissements et autres recettes	204'757.05
		Augmentation des	686'601.32
	891'358.37		891'358.37

Financement (911)

Augmentation des	686'601.32	Reprise des amortissements	5'724'863.01
(*) Excédent de financement	9'307'317.44	Excédent de revenus	4'269'055.75
		(*) Insuffisance de financement	
	9'993'918.76		9'993'918.76

Variation de la fortune nette (912)

(*) Insuffisance de financement		(*) Excédent de financement	9'307'317.44
Report au bilan des	5'724'863.01	Report au bilan	686'601.32
Augmentation de la fortune	4'269'055.75	Diminution de la fortune	
	9'993'918.76		9'993'918.76

(*) Selon qu'il y ait "Excédent" ou "Insuffisance" de financement du compte d'investissement 2016



Commune d'Anières

Compte des investissements 2016

Objets	Dépenses	Recettes
Fibre optique	2'006.40	-
Espace devant la salle communale et terrain de football	2'808.00	
Etude et suivi énergétique bâtiments - CET	4'536.00	-
Rénovation courante du groupe scolaire	78'584.60	-
Infrastructure HRRC	114'333.00	
Zone sportive - ch. Ambys	11'082.70	
Collecteurs de drainages agricoles	15'010.85	
Soutènement du talus Nant-d'Aisy	10'741.70	
Piste des véhicules d'urgence Clos-Les-Noyers	171'185.02	
Réfection Chemin de Boret	49'458.45	
Réfection Chemin des Assets	179'000.00	
Renouvellement des véhicules du service technique	214'852.00	
PDCom Commune d'Anières	37'759.65	
Route d'Hermance Lots 5 et 15		186'592.05
Assainissement Vuarchets-Bassy		18'165.00
Totaux	891'358.37	204'757.05
Augmentation des investissements nets		686'601.32
	891'358.37	891'358.37

République et canton de Genève



Commune d'Anières

COMMISSION « Finances »

Rapport de la séance du lundi 24 avril 2017

ÉTUDE DES COMPTES DE LA COMMUNE POUR L'EXERCICE 2016

Présent(e)s:	M. Antoine BARDE, Maire Mme Denyse BARBEZAT-FORNI, Présidente / excusée M. Pierre LINGJAERDE, Vice-Président M. Philippe GAILLARD, Conseiller municipal (<i>remplace Mme D. BARBEZAT-FORNI</i>) M. Yves GUBELMANN, Conseiller municipal Mme Claudine HENTSCH, Conseillère municipale Mme Anne LEBOISSARD, Conseillère municipale Mme Florence PULIDO, Conseillère municipale Mme Roberta RANNI, Conseillère municipale M. Giuseppe RICCIUTTI, Conseiller municipal Mme Mony SIMOS, Conseillère municipale M. Alexandre SOUCAS, Conseiller municipal M. Jean-Marc THIERRIN, Conseiller municipal
Hors commission :	Mme Dominique LAZZARELLI, Co-Secrétaire générale Mme Marie DUBREUCQ, Comptable

Etude des comptes de l'Exercice 2016

La commission des finances a procédé, conformément au mandat qui lui a été confié par le Conseil municipal, à la vérification des comptes de la Commune pour l'Exercice 2016, ainsi qu'à l'examen détaillé du bilan et des comptes annexes (investissements, amortissements).

Comptes de fonctionnement

La commission a procédé aux vérifications détaillées des comptes de fonctionnement. M. Antoine BARDE a passé en revue tous les comptes sur lesquels apparaissent des écarts par rapport au budget. Chaque écart, dépassement ou revenu non réalisé, a fait l'objet d'une explication claire et précise. La commission ayant reçu tous les éclaircissements demandés, elle constate que les comptes sont tenus avec rigueur et exactitude.

Le résultat des comptes de fonctionnement au 31.12.2016 est le suivant :

Charges	35'085'165.25 F	Revenus	45'079'084.01 F
Amortissements	5'724'863.01 F		
Excédent de revenus	4'269'055.75 F		
	45'079'084.01 F		45'079'084.01 F

RAPPORT FINANCIER 2016 - TABLEAUX FINANCIERS & RAPPORT

Année 2016 – Résultat excellent et en partie exceptionnel

Ce résultat de 2016 s'explique par la perception d'un impôt en partie exceptionnel, annoncé par le Département des finances et dont la provenance répond du secret fiscal.

Tenant compte de cette perception et en accord avec le service de surveillance des communes dépendant du Département présidentiel (DRP), M. le Maire a convenu d'augmenter la provision de 25'915'000 F, en vue de répondre, entre autres, au versement de la péréquation intercommunale, qui figurera dans les comptes de l'Exercice 2017.

La péréquation

Les systèmes de péréquations sont :

- **La péréquation financière intercommunale sur les personnes physiques** – répartition des impôts entre commune de domicile et commune de travail (basé sur la capacité financière).
- **La péréquation financière intercommunale et le développement de l'intercommunalité** – transfert des ressources des communes à fort potentiel vers celles à faible potentiel de ressources.
- **Le fonds intercommunal** - Il sert au financement des investissements et dépenses de fonctionnement relatifs à des prestations de caractère intercommunal ou des prestations incombant à l'ensemble des communes. Il sert également à la prise en charge des intérêts des emprunts contractés par les communes les moins favorisées pour le financement de leurs équipements.

Le calcul de la péréquation se base, entre autres, sur :

- **Les revenus par rapport au nombre d'habitants.**
- **Les revenus par rapport au nombre d'élèves des écoles communales.**
- **Les revenus par rapport à l'importance du domaine public à charge des communes.**
- **Le taux des centimes additionnels (Anières 33).**

Détail des principales rubriques – Fonctionnement – Amortissements - Investissements

Le fonctionnement - comparatif budget et comptes 2016

RECAPITULATION GENERALE	BUDGET 2016		COMPTES 2016	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
0 : Administration générale	3'935'100.00	235'180.00	3'749'392.20	325'258.11
1 : Sécurité publique	714'045.00	44'660.00	650'131.42	44'916.05
2 : Enseignement et formation	950'770.00	21'600.00	916'497.85	21'675.00
3 : Culture et loisirs	694'570.00	8'800.00	531'384.13	12'131.45
5 : Prévoyance sociale	1'988'172.00	1'610.00	1'793'231.24	3'486.60
6 : Trafic	2'563'277.00	31'200.00	2'510'566.45	53'045.65
7 : Protection et aménagement de l'environnement	2'531'266.00	548'391.00	2'254'878.06	420'188.15
9 : Finances et impôts	28'962'922.00	41'585'415.00	28'403'946.91	44'198'383.00
	42'340'122.00	42'476'856.00	40'810'028.26	45'079'084.01
Excédent de revenus	136'734.00		4'269'055.75	

Le résultat des comptes 2016 :

Total des revenus	45'079'084.01 F
Total des charges	40'810'028.26 F
Excédent	4'269'055.75 F

RAPPORT FINANCIER 2016 - TABLEAUX FINANCIERS & RAPPORT

Amortissements

Fonctions	Objets	Amortissements Comptes 2016	Amortissements extraordinaires Comptes 2016
08	Local public Les Noyers Club house patinoire Parcelle Swisscom Zone équipement rte de Thonon Rénovation local de Chevrens Espace devant la salle communale	19'570.00 49'000.00 15'121.83 63'747.00 11'180.00 0.00	215'269.00 347'801.17
	Total	158'618.83	563'070.17
14	Camion Pompiers	43'412.50	
	Total	43'412.50	0.00
16	Abri "Les Noyers"	99'000.00	
	Total	99'000.00	0.00
21	Transformation école Préau couvert Rénovation école - 3ème étape	410'724.29 20'870.00 204'180.00	20'869.00
	Total	635'774.29	20'869.00
33	Extérieur temple d'Anières	21'340.00	21'339.00
	Total	21'340.00	21'339.00
34	Réfection 3 courts tennis Rénovation rugby club Hermance	16'480.00 15'000.00	32'959.00
	Total	31'480.00	32'959.00
54	T'Anières	143'080.26	
	Total	143'080.26	0.00
62	Aménagement rte de Chevrens Garage public Les Noyers Local voirie Les Noyers Ch. de la Gravière Rte de Chevrens/Courbes Champs-Lingot/Hermance/Chevrens Rte de la Côte-d'Or Place de garages Rte de Foncenex Haut ch. de Bassy Chevrens/Courbes L 12 Trottoir rte de l'Hospice Soutènement talus Nant-d'Aisy Ch. Champs-Nabez/Pont-Golettes Piste véhicules d'urgence - Clos-Les-Noyers Réfection ch. de Boret	51'569.00 91'781.54 39'900.00 12'070.00 38'500.00 61'000.00 6'480.53 93'600.00 9'994.09 14'000.00 67'680.00 15'180.00 5'504.93 5'500.00 8'333.33 1'648.62	478'799.00 48'279.00 538'999.00 116'648.47 321'999.00 99'939.91 321'999.00
	Total	522'742.04	1'604'664.38
71	Assainissement Chevrens Vuarchets-Bassy Assainissement Débarcadère Assainissement ch. de Bassy Collecteur Hutins/Chevrens Ch. des Avallons Rte d'Hermance lots 5 et 15 PGEE Collecteurs drainages agricoles Collecteur Thonon/Poudrière	116'800.00 356'647.59 14'703.32 33'160.00 39'850.00 96'600.00 171'636.95 0.00 30'000.00 760.00	350'399.00 308'768.68 20'519.00
	Total	860'157.86	679'686.68
74	Cimetière extension	40'696.00	
	Total	40'696.00	0.00
Sous-total (331)		2'556'301.78	2'922'588.23
95	Immeubles patrimoine financier * (330)	245'973.00	
	Total	245'973.00	0.00
Total (330+331)		2'802'274.78	2'922'588.23
Total ordinaires + extraordinaires		5'724'863.01	

RAPPORT FINANCIER 2016 - TABLEAUX FINANCIERS & RAPPORT

Investissements

Objets	Dépenses	Recettes
Fibre optique	2'006.40	-
Espace devant la salle communale et terrain de	2'808.00	
Etude et suivi énergétique bâtiments - CET	4'536.00	-
Rénovation courante du groupe scolaire	78'584.60	-
Infrastructure HRRC	114'333.00	
Zone sportive - ch. Ambys	11'082.70	
Collecteurs de drainages agricoles	15'010.85	
Soutènement du talus Nant-d'Aisy	10'741.70	
Piste des véhicules d'urgence	171'185.02	
Réfection Chemin de Boret	49'458.45	
Réfection Chemin des Assets	179'000.00	
Renouvellement des véhicules du service technique	214'852.00	
PDCOM Commune d'Anières	37'759.65	
Route d'Hermance Lots 5 et 15		186'592.05
Assainissement Vuarchets-Bassy		18'165.00
Totaux	891'358.37	204'757.05
Augmentation des investissements nets		686'601.32
	891'358.37	891'358.37

M. le vice-Président, Pierre LINGJAERDE propose de passer au vote des préavis de la commission « Finances » qui seront transmis au Conseil municipal lors de sa prochaine séance, agendée le mardi 16 mai 2017, lors de laquelle il sera voté les délibérations relatives aux comptes de l'Exercice 2016.

Les comptes 2016 ont été vérifiés par la fiduciaire ACTA SA, qui a produit un rapport de révision ordinaire en date du 11 avril 2017.

Sur la base des vérifications effectuées durant la présente séance, la commission des finances, à l'unanimité, propose au Conseil municipal d'approuver sans réserve les comptes et de voter les délibérations suivantes :

- 1. Les comptes de fonctionnement, d'investissement, le financement des investissements, le compte de la variation de la fortune et le bilan 2016.**
- 2. Les crédits budgétaires supplémentaires 2016 et les moyens de les couvrir, d'un montant de 13'209'129.80 F.**
- 3. Le bouclage des crédits d'investissement 2016, dont l'un présente un dépassement de 5'147.85 F (soutènement du talus du Nant-d'Aisy) et l'autre d'une économie de 541.55 F (réfection des enrobés bitumineux du chemin de Boret).**

Décharge est également donnée à Monsieur le Maire et à ses Adjointes pour la gestion financière de l'Exercice 2016 de la commune d'Anières.

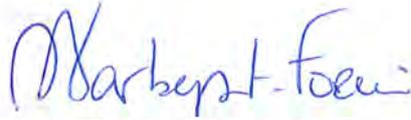
Les membres de la commission, à l'unanimité, tiennent à relever l'exactitude des comptes communaux, leur présentation et l'Exécutif pour l'excellente tenue de la comptabilité.

Les membres de la commission remercient également l'administration communale pour son travail et son respect des budgets alloués.

Anières, le 25 avril 2017

Dominique LAZZARELLI / Co-Secrétaire générale
Marie DUBREUCQ / Comptable

LES MEMBRES DE LA COMMISSION « Finances »



Mme Denyse BARBEZAT-FORNI
Présidente



M. Pierre LINGJAERDE
Vice-Président



M. Yves GUBELMANN



Mme Claudine HENTSCH



Mme Anne LEBOISSARD

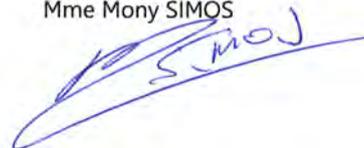


M. Giuseppe RICCIUTI

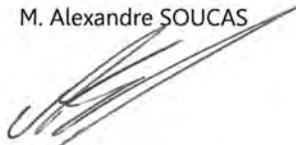
Mme Roberta RANNI



Mme Mony SIMOS



M. Alexandre SOUCAS



M. Jean-Marc THIERRIN



M. Philippe GAILLARD (remplacement)



SOCIÉTÉS

Comme à l'accoutumée, la quasi-totalité des sociétés et groupements ont été actifs durant l'année et particulièrement lors des manifestations communales. Des renseignements détaillés sont fournis par leurs rapports d'activité publiés à la fin de ce document.

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Marco PULIDO, président
48, ch. des Avallons - 1247 Anières
T 078/732 23 21

ANIERES UN VRAI VILLAGE

Bernadette GRELLY, présidente
28, rue Centrale - 1247 Anières
T 022/751 27 51 - bernadettegm@bluewin.ch

ANIERES BASKET CLUB

Kerim GERMIYANOGLU, président
60, ch. des Avallons - 1247 Anières
T 079/275 13 14 - anieresbasketclub@gmail.com

ANIERES BOUGE

Claudine HENTSCH, présidente
1, ch. Fleur d'Eau - 1247 Anières
T 079/347 60 35 - claudinehentsch@me.com

APEA (Association des Parents d'élèves)

Sophie MARENDAZ VUARNIER, co-présidente
2, ch. des Hutins - 1247 Anières
T 076/371 09 20 - somarendaz@yahoo.fr

APEA (Association des Parents d'élèves)

Camille PIUZ, co-présidente
21, ch. de Bézaley - 1247 Anières
T 078/697 03 30 - cam@piuz.ch

ASSOCIATION DES JEUNES ANIEROIS

Amaury GRELLY, président
28, rue Centrale - 1247 Anières
T 079/831 78 44 - jeunesanierois@gmail.com

COMPAGNIE DES SAPEURS POMPIERS

Louis BOLDRINI, Capitaine
1, rte de la Côte-d'Or - 1247 Anières
T 079/440 29 65 - commandant@pompiers-anieres.ch

FORZA ANIERA

Sébastien LAZZARELLI, président
60, ch. des Avallons - 1247 Anières
T 079/375 39 19

GYMANIERES

Michèle BARNERAT, présidente
8, rte de l'Hospice - 1247 Anières
T 022/751 24 07 - gymanieres@hotmail.com

HERMANCE REGION RUGBY CLUB

Jean-Baptiste CASTA, président
Case postale 22 - 1248 Hermance
T 079/508 34 66

PETANQUE D'ANIERES

Bernard FLUCKIGER, président
2, rue de l'Ancien-Lavoir - 1247 Anières
022/751 26 75

SAUVETAGE D'HERMANCE

Sébastien LEU, président
33, ch. des Beillans - 1254 Jussy
079/614 98 30

TENNIS CLUB D'ANIERES

Patrick BELLONI, président
10, rte de la Côte-d'Or - 1247 Anières
T 022/751 27 27 - tca@tcanieres.ch

FC COHERAN

Patrick BÖHLING, président
Case postale 35 - 1248 Hermance
T 076/376 70 96 - patrick.bohling@fccoheran

GYMKHANA D'ANIERES

Pascal PECAUT, président
64, ch. des Avallons - 1247 Anières
T 079/626 87 04 - pascal@gymkhana.ch

LES DAMES D'ANIERES

Anne-Lise FIGUET, Présidente
1, rte de la Côte-d'Or - 1247 Anières
T 022/751 17 34

P'TIT RESTO ANIERES

Charlotte GROBET, présidente
12, ch. François-Rossiaud - 1247 Anières
079/314 25 54 - ptitresto@romandie.com

P'TIT RESTO ANIERES

Patricia SCHAUBENBURG, co-présidente
320, route d'Hermance - 1247 Anières
076/348 12 34 - ptitresto@romandie.com

SENIORS ANIEROIS

Françoise GOLAY, présidente
13A, ch. des Hutins - 1247 Anières
T 022/751 08 24 - francoise.golay@gmail.com

TROC

Muriel CHOLLET, présidente
50, rte de l'Hospice - 1247 Anières
T 022/751 10 32 - muriel.chollet@gmail.com

VOLLEYBALL CLUB D'ANIÈRES

Cindy BETTEX, présidente
58, ch. des Avallons - 1247 Anières
T +41 79 533 58 31 - c.bettex@gmail.com

Anières Bouge

Claudine Hentsch
Ch. Fleur d'Eau 1
1247 Anières
claudinehentsch@me.com

Anières le 14 février 2017

Rapport d'activité 2016 de Anières Bouge

Anières Bouge est heureux de vous faire part de notre tout premier rapport d'activité pour l'année 2016 de l'association. Les points principaux détaillés comme suivent :

Assemblée générale de constitution

6 janvier 2016. Membres de Comité : Stéphanie Baron Levrat, Marianne Storey, Véronique Villard, Claudine Hentsch

Entraînements à la course de l'escalade

Du 17 septembre au 26 novembre 2016. Entraînements organisés tous les samedi matin à 9h30 avec les enfants en présence de leurs parents. Entraînements tous niveaux. Une petite collation est offerte à l'issue de chaque entraînement.

FunRun

25 septembre 2016. Une course organisée avec le soutien des communes du CoHerAn et Collonges-Bellerive. 220 inscrits ont pris le départ au foyer de l'Hospice général pour une boucle de presque 5 km. Un buffet pour prendre une collation à l'issue de la course était préparé par les membres de l'association. De nombreux bénévoles ont assuré la sécurité et le bon déroulement de la course.

Assemblée générale

26 janvier 2016 en présence de : Stéphanie Baron Levrat, Marianne Storey, Véronique Villard, Claudine Hentsch, excusé Taoufik Herzi
Le bilan de l'année 2016 se solde par un résultat positif.
Les principaux objectifs restent l'organisation des entraînements de la course de l'escalade, la participation du groupe Anières Bouge à la course de l'escalade et l'organisation du FunRun.

Entraînement avec les enfants du foyer de l'Hospice Générale en présence de Tesfay Felfele

Le 12 février 2017 les enfants du foyer de l'Hospice Générale ont eu l'occasion de s'entraîner avec ce double champion de monde en course de montagne.

Anières Bouge

Pour le Comité
Claudine Hentsch, présidente



Vignes et Lac
Seniors Aniérois
Case Postale 18 – 1247 ANIÈRES

Rapport pour l'année 2016

Mesdames, Messieurs, chers membres et invités,

Voici que se termine cette première année de ma présidence et c'est avec plaisir que je vous en donne un aperçu dans ce rapport.

Tout d'abord j'aimerais adresser mes vifs **remerciements**

- au comité : nous formons une bonne et sympathique équipe, j'ai vraiment pu compter sur vous, chacun(e) ayant pris à cœur ses responsabilités ;
- à Marie-Thérèse Pictet pour l'organisation des cours de rythmique auxquels nous sommes 17 inscrites ;
- à Monsieur Antoine Barde, notre maire, sous l'impulsion duquel une substantielle subvention nous a été allouée, ce qui nous a permis entre autres de faire une belle excursion de 2 jours au bord du lac de Constance et d'acheter un ordinateur portable pour le Club ;
- à notre Commune qui nous offre les trajets en car lors de nos déplacements et une belle marmite en chocolat pour l'Escalade ;
- aux secrétaires de la Mairie qui nous font toutes les photocopies nécessaires ;
- à Monsieur Marco Pulido du Service Technique de la Commune sans qui nous serions restés plusieurs fois en rade avec les appareils de projection du local ;
- et à toutes les personnes que je n'ai pas citées et qui ont d'une manière ou d'une autre participé au bon fonctionnement du Club.

Situation du Club au 31 décembre 2016

Notre club comptait 50 membres dont 7 couples.

42 personnes sont des membres actifs ou plus ou moins actifs,

8 personnes sont des membres de soutien qui payent leur cotisation mais ne participent pas ou plus aux activités.

4 personnes ont quitté le Club et 3 autres s'y sont inscrites.

La moyenne d'âge des membres actifs est de 77ans.

La plus jeune à 60 ans et la doyenne âgée de 103 ans était présente au goûter de Noël.

En 2016, 4 d'entre nous ont atteint allègrement leurs 80^{ème} année et ont été fêtées comme il se doit !

Sur le plan social, je voudrai que vous sachiez que chaque mois, lors de la séance du comité, nous avons à l'ordre du jour le point « nouvelles des membres », afin de pouvoir faire un petit signe de soutien à ceux et celles qui ont des soucis, mais pour autant que nous les connaissons. N'hésitez donc pas à nous contacter si vous voulez nous faire part d'une difficulté.

De même, pour participer aux excursions, si vous avez besoin d'un coup de pouce financier, nous pouvons vous aider en toute discrétion.

Situation financière

Elle ne pourrait pas être meilleure. Vous avez pu le voir dans les comptes dont nous parlerons en temps voulu. Grâce à nos édiles, le Club d'Anières est le plus favorisé du canton.

Nous avons même pu augmenter le solde des fonds propres, certaines personnes faisant des dons en nature qui nous évitent des dépenses. Merci !

Comme je vous l'avais annoncé lors de l'Assemblée de février 2016, j'ai continué à tenir la comptabilité, avec le soutien de Monica Mooser et je le fais volontiers.

FGCAS et CAD

En ce qui concerne la FGCAS (fédération genevoise des clubs d'aînés et de seniors), aussi nommée la FEDE, les présidents des Clubs y sont régulièrement conviés. J'ai participé à l'assemblée générale et à deux séances de travail dont une à la Maison de la Roseraie sur Vevey et j'en ai fait rapport au comité. Ces réunions sont intéressantes pour faire connaissance des autres clubs et de comparer les diverses manières de fonctionner et les difficultés rencontrées.

Suite à la dernière séance, la FEDE a demandé à chaque club de nommer un responsable de communication entre son club et la FEDE. Après discussion, aucun membre de notre comité ne s'est montré intéressé par ce nouveau poste, aussi continuerais-je en tant que présidente à transmettre les informations provenant de la FEDE mais sans en suivre toutes les réunions.

Le CAD (centre d'animation pour aînés, dépendant de l'Hospice général) nous transmet tout au long de l'année son journal, ses propositions de vacances, de cours, de conférences et d'animations. Ces documents sont à la disposition de tous, sur la table à l'entrée. Nous ne faisons pas beaucoup appel à ses services mais savons que nous pouvons compter sur lui en cas de besoin. Monsieur Nicolas Rogg le représente auprès du Club.

Spectacles et concerts

Ceux-ci dépendent de la FEDE. Le nouveau système de commande et de paiement des billets que le comité a mis au point en juin 2016 a porté ses fruits. Les problèmes constatés ses dernières années ont été résolus à la satisfaction des responsables et des membres.

Activités

La liste exhaustive des activités proposées en 2016 sera jointe à ce rapport, mais vous les connaissez par les invitations aux rencontres que vous avez reçues par e-mail ou par courrier.

J'en fais ici un bref résumé :

- 21 rencontres
- 1 excursion de 2 jours au bord du lac de Constance
- 5 excursions à l'extérieur
- 4 repas au restaurant et 3 au club
- 3 films
- 3 conférences
- 6 visites guidées ou non (expositions, musées et observatoire de Sauverny)
- 2 séances de jeux
- 1 récital de chants de Noël
- 1 loto
- 1 balade à pied
- des goûters et des collations.

J'ajouterai « Les Automnales », à Palexpo, avec visite guidée de la maquette de la ville de Genève et de ses projets de constructions. Le trajet, l'entrée et le repas nous ont été proposés par la responsable événementielle de Palexpo, 14 personnes y ont répondu avec satisfaction.

En 2017, aura lieu la **vogue d'Anières**, les 13 et 14 mai. Le Club y tiendra un stand de pâtisseries. Les informations vous parviendront en temps voulu, mais nous comptons d'ores et déjà sur la bonne volonté de tous les membres.

De même pour la célébration des **40 ans du Club** à fin septembre. Le comité travaille sur le sujet, mais rien n'est encore défini.

Informatique

Plus du tiers des membres est actuellement atteignable par mail et je m'en réjouis, cela simplifie grandement le travail.

Le site internet, élaboré par Eric Ogay est resté stationnaire depuis juin. Eric a été victime d'un grave accident en automne et il vient de recommencer à y travailler. Le comité n'a pas suffisamment de connaissances en informatique et dépend de lui pour que le site continue à exister. Nous lui adressons un grand merci.

Je ne veux pas terminer ce rapport sans remercier chaleureusement chacun des membres pour l'intérêt qu'il et elle porte aux activités du Club.

Merci de votre amabilité et de votre ouverture, créatrices de la convivialité de nos rencontres.

Merci pour votre disponibilité quand il s'agit d'aller chercher ou de raccompagner l'un ou l'autre de nos membres, de cuisiner des préparations ou de donner un coup de main.

En ce début d'année 2017, je souhaite santé, joie et beaucoup de satisfactions à tous et encore de belles et intéressantes rencontres au Club

Merci.

Françoise Golay, présidente



Rapport d'activité annuel 2016 du FC Coheran

Durant cette année 2016, le club a été, à nouveau, très actif, sur le front des manifestations, tant au niveau des communes du CoHerAn que lors d'évènements organisés par le club.

Le pôle Manifestation est très important pour le club. Il permet en effet de faire connaître le club auprès des habitants des trois communes et au-delà de ces dernières mais est aussi essentiel pour l'équilibre financier du club.

Pour les manifestations communales, nous avons été présent cette année lors des Promotions de l'Ecole de Corsier où nous avons géré un Baby-Foot humain pour les élèves de l'école ainsi qu'à la Fête du 1^{er} août à Hermance avec notre traditionnel stand « Saucisse ». En fin d'année, le club a été en charge du bar lors de la fête de l'Escalade de l'école de Corsier.

Pour les manifestations organisées par le club, cinq évènements ont marqué l'année avec le traditionnel tournoi de l'Ascension, le tournoi interne de fin de saison au mois de juin ainsi que notre repas de soutien du 5 novembre à la salle communale de Corsier, qui a réuni près de 270 personnes.

Notre quatrième CoHerAn Football Camp a vu 65 jeunes y participer du 22 au 26 août avec différentes activités et un grand BBQ avec les parents en clôture de semaine.

Nous avons organisé la 2^{ème} édition de la Semaine du Partage du 11 au 15 avril en collaboration avec le Foyer d'Anières et l'Hospice Général sur le thème du sport. Différents articles de sport ont pu ainsi être distribués aux habitants du Foyer.

En conclusion, nous souhaitons remercier les nombreuses personnes qui sont venues à nos manifestations durant cette année, nos fidèles partenaires avec qui nous travaillons année après année et qui nous soutiennent dans ces évènements ainsi que les nombreux bénévoles qui sont présents à ces manifestations et sans qui rien ne serait possible.

Le comité du FC Coheran

Une passion, trois communes, un club !!!!!

www.fccoheran.ch

www.facebook.com/fccoheran



Activités 2016 :

- 26 janvier : Assemblée Générale Ordinaire
- 17 juin : Repas de fin de saison au restaurant « Les Papilles » à Ville-la-Grand
- 28 juin : Soirée conviviale chez les Servettaz
- 30 septembre : Soirée filets de perches chez Marie Pont
- 2 décembre : Soirée Escalade au Petit Resto avec fondue bressane



Anières le 20.03.2017

ANIÈRES BASKET CLUB
Kerim Germiyanoglu
60, ch. des Avallons
1247 Anières
anieresbasketclub@gmail.com

Commune d'Anières
1, rte de la Côte-d'Or
1247 Anières

Rapport d'activité 2016 de l'Anières Basket Club (ABC)

L'Anières Basket Club a l'avantage de vous communiquer le présent rapport pour l'année 2016:

Etat des comptes :

Le bilan de l'année 2016 se solde par un résultat positif.

Entraînements et championnat au sein du GAB (Groupement Autonome de Basket):

L'ABC compte 12 membres actifs au sein du mouvement sénior et 29 enfants inscrits au sein du mouvement junior au 31.12.2016. Le club poursuit régulièrement ses entraînements le lundi soir dès 20h et le mercredi soir dès 19h30.

Le club qui participe avec un vif intérêt au championnat organisé par le GAB (Groupement Autonome de Basket) se maintient en série C depuis septembre 2013 et vise désormais la série B.

Assemblée générale et Comité :

Lors de son assemblée générale ordinaire, les membres présents ont nommé comme président Kerim Germiyanoglu, comme Vice-Président Fabien Imhof et comme Trésorier Alexandre Biemann. Le poste de Secrétaire est à pourvoir dans l'attente de la prochaine assemblée générale.

Objectifs 2017 :

Les principaux objectifs pour 2017 sont:

- 1) La pérennité du club
- 2) Le passage du club en série B du GAB pour la saison 2016-2017
- 3) Poursuivre et développer la formation des plus jeunes au basketball à Anières

L'ABC tient à remercier très chaleureusement la Mairie d'Anières et l'ensemble de son personnel pour son soutien et sa collaboration depuis 7 ans.

Anières Basket Club

Kerim Germiyanoglu
Président

Fondation du Vallon de l'Hermance

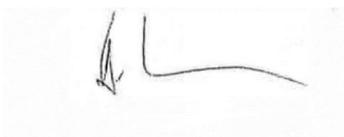
Hermance, le 20 février 2017

Rapport du Conseil de fondation pour l'année 2016

Le Conseil de fondation s'est réuni 4 fois pendant l'année. A savoir le 4 février, le 13 avril, le 29 septembre et le 8 décembre 2016.

- Les statuts de la Fondation ont été modifiés en fonction des changements de membre, l'inscription au registre du commerce et les signatures à la banque ont également été mises à jour. C'est dorénavant la Présidente et le trésorier qui auront accès au compte et une demande de paiement par e-banking a été faite.
- Il a été décidé que Monsieur Chavaz serait indemnisé 700.- chf/an pour le travail qu'il effectue concernant les travaux dans le Vallon et qu'il devrait payer un montant forfaitaire de 200.- chf/an pour le bois qu'il prend pour lui.
- Une séance avec la fiduciaire a eu lieu pour mettre à plat les factures restées en suspens et pré-parer la déclaration d'impôts; il a été décidé de poursuivre l'année suivante avec l'aide de la fiduciaire.
- Monsieur Chavaz s'est rendu deux fois avec le personnel de la commune entretenir le chemin.
- La protection civile est venue travailler 2 jours avec Monsieur Chavaz.
- Les chevaux sont venus travailler et ont délogé 6 troncs d'arbre tombés.
- Une lettre a été envoyée début octobre par la Présidente à la Direction générale des Eaux pour informer qu'une quinzaine d'arbres sont tombés en travers de la rivière et demander de les enlever. Aucune réponse ni accusé de réception n'ont été reçus pour l'instant.
- La Présidente et Monsieur Chavaz ont rencontré Monsieur Goumaz (signataire de la convention d'entretien des parcelles de la Fondation) le 30 novembre 2016 sur les parcelles situées après le Pont-Vieux. Un point de situation avec ce dernier était nécessaire afin de faire connaissance et également afin d'exprimer ce qui était attendu de lui concernant l'entretien de ces parcelles et afin de savoir s'il pouvait et souhaitait les entretenir. Il a été décidé de maintenir la convention pour l'instant et il a été demandé à Monsieur Goumaz de tenir informée la Présidente des travaux d'entretien qu'il effectuerait sur les parcelles.
- Un budget pour l'année 2017 a été présenté afin que les représentants des communes puissent déterminer le montant du budget qu'ils pourraient allouer en fonction des dépenses prévues.
- Un projet de plan des parcelles numérisé a été présenté pour une somme de 700.- chf.

Amélie Cittadini
Présidente



Raymond Masset
Secrétaire





Procès-verbal de L'Assemblée générale du P'tit Resto du 10 novembre 2016

- Membres du Comité :
- Charlotte Grobet
 - Patricia Schauenburg
 - Isabelle Marti
 - Nadia Boldrini (Mairie d'Anières et trésorière du P'tit Resto)
 - Valnice Nobre Commisso « Adriana » Marie-Luce Tovano, aide-cuisinières du P'tit Resto
- Présents :
- Marc Cheveau (Régéservice, devenu Eldora)
 - Marie-Noëlle Clemente, responsable du GIAP et les Animatrices
 - Sophie Marendaz
 - Jenny Cattaneo
 - Coralie Courchet
 - Priscilla Mocellin
 - Lynne Thadikkaran Salomon
 - Veronica Baez
 - Camille Piuz
 - Vanessa Forfait
 - Anita Pordes
 - Helen Fonjallaz
 - Elisabeth Bery
 - Claudine Hentsch
- Excusés :
- Antoine Barde, Maire
 - Caroline Benbassat, Adjointe
- Ordre du jour :
1. Ouverture
 2. Rapport d'activité du Comité 2015/2016
 3. Présentation des comptes pour l'année 2015/16
 4. Rapport des vérificateurs des comptes
 5. Acceptation du procès-verbal de l'AG du 5 novembre 2015
 6. Election du nouveau Comité
 7. Election des vérificateurs des comptes
 8. Divers

1. Ouverture de l'Assemblée générale

Les Présidentes, Mmes Schauenburg et Grobet prennent la parole et déclarent l'Assemblée Générale ouverte. Elles remercient la commune pour son constant soutien au P'tit Resto ainsi que M. Cheveau de chez Eldora pour son implication. Elles remercient également les membres de l'APEA pour avoir accepté que l'AG du Comité du P'tit Resto se tienne juste après celle de l'APEA. En effet, depuis de nombreuses années, de moins en moins de personnes sont présentes à l'AG et la plupart du temps, seuls les membres du Comité, le cuisinier et quelques parents membres de l'APEA y participaient. Etant donné que nous avons l'intérêt de nos enfants à coeur, il semblait intéressant d'organiser les deux événements successivement. Cela souligne la difficulté de recruter de nouveaux membres à laquelle le Comité a dû faire face depuis plusieurs années et qui explique que très peu d'actions aient été entreprises en 2015-2016. Il manque cruellement des parents qui seraient prêts à s'engager afin de mener des actions plus intéressantes.

2. Rapport d'activité du Comité 2015/16

Seules les activités essentielles ont pu avoir lieu cette année, du fait du manque de participation de parents :

- Tout au long de l'année, une collaboration quotidienne s'établit entre les membres du Comité sur place, les parents, l'équipe du GIAPP et le traiteur.
- Participation aux séances d'organisation de la Vogue en partenariat avec l'APEA (projet de proposer aux enfants la réalisation de brochettes de fruits).
- En décembre, le P'tit Resto grâce à la générosité d'Eldora a offert la soupe de l'Escalade qui a été dégustée au P'tit Resto par tous les enfants présents ce jour-là et a financé l'achat de maquillage qui a permis de maquiller les enfants avec l'aide de l'APEA.
- En février, une petite enquête de satisfaction auprès des enfants a été réalisée par Mme Schauenburg qui a déjeuné au P'tit Resto.
- En mars, le Comité a organisé, avec l'aide de l'APEA et du GIAPP, une chasse aux œufs
- En juin, deux membres du comité ont aidé au pique-nique pour les enfants du P'tit Resto à l'extérieur.
- Durant l'été, le Comité a rencontré le GIAPP pour réorganiser la distribution des repas afin de faciliter le travail entre les équipes et lutter contre le gaspillage.
- Le Comité a également rencontré le maire pour évoquer le problème de la capacité d'accueil devenue trop limitée. Le roulement entre les services a été augmenté.

3. Présentation des comptes pour l'année 2015/2016 et rapport de la Trésorière

Pour la première fois, Mme Marie Dubreucq (marie.dubreucq@hotmail.fr) s'est occupée des comptes pour la Mairie et nous la remercions pour son excellent travail. Voir Comptes de l'Exercice scolaire 2015-2016 en annexe. A noter :

- il y avait une erreur dans le prix proposé aux familles hors d'Anières et la subvention versée était trop élevée. Afin de corriger cette erreur, nous devons augmenter le prix des repas de CHF 0.60 et informer par lettre les 26 familles impactées.
- un nouveau système comptable a été mis en place faisant suite au changement de comptable (provisions, actifs transitoires, ...)

Remerciements

Nous remercions Mmes Bery et Baez pour avoir révisé les comptes. Nous remercions également le comité pour leur collaboration et la maîtrise des dépenses ainsi que la Commune d'Anières et M. le Maire, Antoine Barde.

4. Rapport des vérificatrices des comptes, Mmes Baez et Bery

Lecture du rapport par Mme Baez

« En notre qualité de contrôleuses aux comptes de l'Association du P'tit Resto d'Anières, nous avons vérifié les comptes annuels arrêtés au 31 juillet 2016 ». Nous avons procédé à plusieurs vérifications soit :

- Analyse critique du bilan et du Pertes et Profits.
- Vérification par sondages des entrées/sorties caisse.
- Vérification par sondages des entrées/sorties banque (cpte BCGe et compte postal).
- Vérification de l'imputation dans les comptes de produits et charges.
- Revue des pièces justificatives et vérification de la comptabilisation dans les comptes de Pertes et Profits.

Nous avons constaté que la comptabilité était régulièrement tenue et bien présentée, que le bilan et le compte d'exploitation concordaient avec le grand-livre.

Sur la base de cet examen, nous vous proposons d'approuver les comptes qui vous sont soumis. Nous remercions la trésorière pour la bonne tenue des comptes.

A l'unanimité, l'Assemblée générale approuve les comptes 2015-2016.

5. Acceptation du procès-verbal de l'AG du 5 novembre 2015

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 5 novembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

6. Election du nouveau Comité

Mme Grobet annonce son intention de se retirer du Comité à la fin de l'année scolaire 2016-2017. Aucun nouveau membre ne s'étant présenté, le Comité actuel doit rester actif ; il se compose jusqu'à la fin de l'année de Mmes Boldrini, Commisso, Grobet, Marti et Schauenburg. Il est discuté de modifier les statuts afin d'ouvrir le Comité aux personnes qui n'ont pas ou plus leurs enfants au P'tit resto.

7. Election des vérificateurs aux comptes

Mmes Bery et Baez se proposent pour le prochain exercice et nous les en remercions.

8. Divers

Plusieurs parents aimeraient que les menus soient affichés. M. Cheveau nous informe qu'Eldora espère pouvoir organiser des semaines à thème, ainsi que des animations culinaires. Il confirme que la soupe et le fromage de l'Escalade seront à nouveau offerts par Eldora. Le comité souligne le plaisir que nous avons à travailler avec M. Cheveau et son équipe et nous les remercions pour leur engagement. Cette année, le comité espère pouvoir s'investir dans l'organisation de l'Escalade et de la chasse aux oeufs ainsi que dans la réalisation d'une enquête de satisfaction. Il est toujours nécessaire de trouver des solutions pouvant garantir la pérennité du P'tit Resto. Les idées évoquées pour trouver de nouveaux membres sont : Communication aux parents pour trouver de nouveaux membres (journal d'Anières, lettre accompagnant les factures) et l'organisation d'un repas portes ouvertes pour les parents.



Rapport d'activités - Saison 2016

Durant cette saison 2016, plusieurs événements ont été organisés dont les traditionnelles rencontres d'Interclub durant le mois de mai, un nouveau tournoi parents enfants qui a eu un grand succès pour une première, le classique tournoi pour les enfants de l'école de tennis à fin juin et à Noël.

Sur le plan sportif, les 4 équipes d'Interclub ont rempli leur mission, puisqu'elles se sont maintenues dans leur ligue respective. En résumé, nous avons donc une équipe hommes élite en première ligue, une deuxième en 2ème ligue, une équipe féminine élite en 2ème ligue ainsi que l'équipe jeunes-seniors hommes en 2ème ligue.

Du point de vue gestion, nous avons stabilisé notre nouvelle organisation administrative et remanié de fond en comble le site internet qui donne une nouvelle identité visuelle permettant aussi la réservation de terrains. Quant à la borne extérieure, celle-ci a été remaniée et offre plus de fiabilité pour les réservations.

Nous avons maintenu inchangées les cotisations pour l'ensemble des membres, car notre souhait a toujours été celui d'augmenter le nombre de membres plutôt que d'augmenter les tarifs des abonnements. A ce sujet, la croissance positive se confirme pour cette année, nous comptons 292 membres par rapport à 269 pour l'année dernière. Nous notons surtout une progression marquée au niveau des enfants/juniors (+25% par rapport à 2015) qui démontre le dynamisme et la qualité de notre offre pour ceux-ci.

Comme indiqué ci-dessus, les activités liées aux enfants ont rencontré une demande toujours aussi soutenue. En effet l'enthousiasme de Rosmarie Mettler, en collaboration avec notre professeur, Jérôme Ferrari, ont permis la tenue tout au long de cette saison des cours collectifs ponctués des fameux tournois du mois de juin et celui de Noël qui ont remporté un vif succès.

Nous profitons de l'occasion pour renouveler notre demande d'heures supplémentaires durant l'hiver prochain. En effet, nous avons dû refuser plus de 20 enfants par manque de place. Nous sommes conscients que nous ne sommes pas les seuls utilisateurs de la salle de gym mais espérons que pour l'hiver 2017-2018 une solution pérenne pourra être trouvée.

Nous insistons qu'il est de la responsabilité de notre association, avec l'aide de la commune, de maintenir à tout prix cette qualité d'enseignement, voire même l'augmenter pour permettre à celles et ceux qui souhaitent faire de ce loisir, leur sport en organisant une cellule « compétition » qui verra le jour en 2017. Cela a pour but de nous permettre tout en offrant une prestation supplémentaire, d'éviter de perdre des joueurs motivés par un manque structurel.

Nous profitons pour remercier chaleureusement la commune d'avoir pris à sa charge la totalité de la réfection des trois terrains qui a été saluée par nos membres, qui ont apprécié largement le confort de jeu. Un grand merci !

Un grand merci aussi à tous nos membres ainsi qu'à ceux qui s'investissent bénévolement pour le Tennis Club d'Anières, Club qui reste attrayant et actif dans le monde du tennis genevois et qui se trouve être la plus importante association de notre commune.

Pour le comité du TCA
Le Président

20 mars 2017

Association Volleyball Club d'Anières

Les Ancors

c.bettex@gmail.com

Rapport d'activités 2016

Nous sommes très heureux de compter sur la présence régulière d'une douzaine de joueurs et joueuses.

Notre équipe compte aujourd'hui 6 femmes et 7 hommes.

Nos entraînements mixtes sont toujours motivés et dynamiques, et l'ambiance y est à la fois sportive et amicale, le plaisir est toujours au rendez-vous !

Le Club

Le club rassemble des joueurs et joueuses (équipe mixte) dès l'âge de 15 ans, le mardi soir de 21h à 22h30 à la salle communale de l'école d'Anières.

La commune d'Anières soutient le club financièrement et met la salle communale à disposition. Ces avantages permettent aux membres de bénéficier d'une cotisation annuelle très abordable (50 CHF) et de pouvoir assurer le club pour la responsabilité civile.

Notre équipe est une équipe dite "relax", nous jouons pour le plaisir de jouer et de progresser, mais nous ne faisons pas de match de compétition. Mais qui sait dans un avenir plus ou moins proche...

Le Comité

Le Comité est composé d'une présidente (Cindy Bettex), d'un comptable (Steve Auberson) et d'une secrétaire (Sylvie Monney).

Pour le comité

Cindy Bettex



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

INTRODUCTION

2016 sera la première année où nos deux foyers atteignent leur taux d'occupation depuis l'ouverture de la Seymaz.

Ce rapport d'activité, publié sur notre site, s'enrichit cette année de l'ouverture d'une page facebook: <https://www.facebook.com/5Colosses.Seymaz.ch/>

Les foyers sont des lieux de vie où l'accompagnement prend son sens dans le partage du quotidien. Il nous a semblé, par le biais d'images regroupées par thèmes dans des albums, pouvoir mieux partager notre réalité. C'est aussi l'occasion d'atteindre un public élargi, notamment aux familles de nos bénéficiaires et aux collaborateurs du réseau.

Nous espérons que vous aurez du plaisir.

Emmanuelle Gentizon Salgues
Directrice





Conseil de Fondation

Président	Roger Servettaz
Médecin consultant	Dr Olivier Dechevrens
Membres	Danielle Chrétien Béatrice Grandjean-Kyburz Florian Gross



Personnel du foyer de jour Aux Cinq Colosses

Directrice	Emmanuelle Gentizon Salgues
Responsable, infirmier	Christophe Peccoud
Infirmière	Claudine Gabay
Animatrice socioculturelle	Hilda Rios
Animateur socioculturel	David Orellana
Assistante socio-éducative	Célia Caduff
Assistant socio-éducatif	Benjamin Kenzey
Animatrice	Geneviève Villars Herrli
Chauffeur	Milos Milincic
Cuisinière	Albertine Michellod



Personnel du foyer de jour La Seymaz

Directrice	Emmanuelle Gentizon Salgues
Infirmière	Dany Hicklin
Infirmière	Elodie Boddin
Animatrice socioculturelle	Adeline Afari-Sasu
Animatrice socioculturelle	Coralie Mouron
Animateur socioculturel	Charles-Elie Gillet
Animatrice	Valérie Mottet
Assistante socio-éducative	Sonja Küng
Assistant socio-éducatif	Thierry Veyrat
Cuisinière	Albertine Michellod

L'ensemble du personnel de notre fondation représente 20 contrats de travail à durée indéterminée soit 11,5 postes équivalent plein temps pour couvrir les 253 journées d'ouverture.

En 2016, nous avons également encadré 10 stagiaires des filières: infirmier-ère, animateur-trice socioculturel-le, assistant-e socio-éducatif-ve et maturité spécialisée. 8 civilistes ont effectué une partie de leur affectation.

STATISTIQUES DES FOYERS

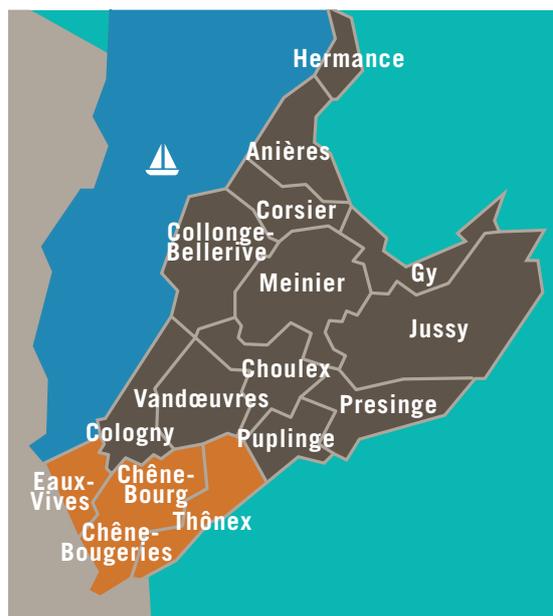
FOYER de JOUR
Aux CINQ
COLOSSES
POUR PERSONNES
ÂGÉES

FOYER de JOUR
LA SEYMAZ
POUR PERSONNES
ÂGÉES

	5958 journées réalisées	3025	2933
	1537 journées annulées	742	795
	10'237 transports	5134	5103
	131 personnes suivies	58	73
	79 vivent seules		
	39 hommes et 92 femmes		
	83,3 ANS moyenne d'âge		
	75% de plus de 80 ans		
	24 ont plus de 90 ans		
	8488 plats du jour		

Répartition du nombre de journées par commune de domicile

GENÈVE	1747
CHÊNE-BOURG	781
COLLONGE-BELLERIVE	737
CHÊNE-BOUGERIES	701
THÔNEX	516
ANIÈRES	428
CORSIER	209
JUSSY	191
VANDOEUVRES	150
COLOGNY	125
CHOULEX	122
MEINIER	98
PUPLINGE	97
GY	56



COMPTES 2016

(MONTANTS ARRONDIS AU MILLIER)



Charges

Frais de personnel	CHF. 653'000.-	CHF. 623'000.-
Charges de fonctionnement (loyer / véhicules / alimentation / divers)	CHF. 175'000.-	CHF. 182'000.-

Produits

Payé par les bénéficiaires	CHF. 175'000.-	CHF. 169'000.-
Subventions cantonales	CHF. 610'000.-	CHF. 597'000.-
Subventions communales	CHF. 66'000.-	CHF. 44'000.-
Autres produits	CHF. 11'000.-	CHF. 4'000.-
Résultats	CHF. 34'000.-	CHF. 9'000.-

REMERCIEMENTS

Par leur soutien aux prestations des foyers de jour, les autorités contribuent aux besoins des personnes âgées vivant à domicile. La Fondation Aux Cinq Colosses leur témoigne sa reconnaissance. Nos remerciements vont également à tous nos partenaires du réseau de soins à domicile et à l'association genevoise des foyers pour personnes âgées.



Avec le soutien de l'État de Genève
Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé

et des communes desservies par les foyers: Anières, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge, Thônex, Vandœuvres, Ville de Genève.



Le nouveau bus a été financé par la Loterie Romande, la Fondation Aux Cinq Colosses et la participation des communes de Chêne-Bougeries et Chêne-Bourg.

Association

« Anières un vrai village,
maîtrisons son développement »

p/a : Mme Bernadette GRELLY

28, rue Centrale

1247 Anières

ou

Mme Ghislaine JACQUIER

30, rue Centrale

1247 Anières

Bilan activité d'« Anières, un vrai village » 2016

Le comité s'est réuni 6 fois et a participé avec les autres associations et la Commune, à la préparation de la « Vogue d'Anières » du 13-14 mai 2017.

Nous avons participé également aux Caves Ouvertes 2016 avec notre stand café-pâtisserie.

En outre, l'association a eu les actions suivantes:

Opposition à la construction d'un immeuble à toit plat dans le centre du Village, à la rue de l'Aspergière : Malheureusement nous avons été déboutés en première instance, notre demande de déplacement du tribunal sur place a été refusée.

Suivi de notre opposition au Pylône Gaille

Suivi du Terrain Bacchofen

Projet de loi de Déclassement sur le terrain Gavillet et étude du potentiel de construction sur 28'260 m² : Suite à notre opposition, nous avons participé en 2016 à 3 aux réunions de concertation pour l'avancée harmonieuse de ce projet avec la famille Gavillet, les architectes mandatés par eux, le DCTI, la Commune et les riverains.

La Poste : Nous avons lancé une pétition contre la fermeture notre Office Postal qui, à la fin de l'année, avait déjà récolté 1'600 signatures.

Association « Anières un vrai village, maîtrisons son développement »



Rapport d'activité 2016

Le Hermance Région Rugby Club a été très actif en 2016. De nombreuses manifestations ou participations à des manifestations, nous ont permis de faire connaître ce sport à des jeunes qui ont pu venir s'essayer lors de journées portes ouvertes ou semaine sans écran.

Mais il y a aussi eu des participations aux diverses fêtes communales qui ont réunis grands et petits autour du HRRC.

Le mois d'avril a été marqué par le repas de soutien du HRRC où plus de 150 personnes étaient présentes, autour d'un repas convivial pour les petits et les grands, C'est une très belle occasion pour le HRRC de parler des nouveaux projets du Club et surtout pour les enfants de rencontrer les joueurs des équipes seniors ou des vétérans.

Fin juin, la participation du HRRC aux promotions de la Commune avec son traditionnel stand de raclette. Une équipe de bénévoles qui a su, comme à chaque manifestation, assurer un service impeccable et présenter le Club aux intéressés.

Décembre 2016, le HRRC a participé à la traditionnelle fête de l'Escalade où encore une fois la raclette a été servie à tous les participants par une belle équipe. Une soirée très appréciée des enfants mais aussi des parents.

Le Club a organisé en Septembre son tournoi et de nombreux Clubs se sont inscrits. Une très belle journée sous le signe du sport, de la bonne humeur et du soleil

Notre école de rugby étant très active et participant à de nombreux tournois, nous avons pu comptabiliser 200 inscriptions réparties sur les différents tournois de la région pendant l'année 2016-2017.

En termes de fonctionnement, un nouveau Comité a vu le jour en 2016 et a déjà commencé à travailler sur le projet 2021 qui célébrera le 50^{ème} anniversaire du HRRC.

Aujourd'hui le Club compte plus de 200 membres actifs dont 110 jeunes de moins de 18 ans qui représente un bel avenir pour le HRRC

Avec mes meilleures salutations sportives.

Jean-Baptiste Casta
Président



Pétanque d'Anières
c.p. 125
1247 Anières

Rapport d'activité 2016

Anières, le 15 mai 2017

Monsieur Le Maire,

2016 bien que calme, ne fut pas dépourvu de bon résultats, son effectif est de 30 membres.

Lors des nombreux concours régionaux et inter-communaux auquel elle a participé, la Pétanque d'Anières peut se targuer de ses excellents résultats.

Sa participation enthousiaste à été naturellement remarquée tout comme notre présence en finale des-dits concours. L'assemblée générale qui se tient maintenant début décembre de l'année en cours, a pu relever un bilan en bonne santé, et ceci entre autre grâce à l'organisation de notre traditionnel tournoi de jass de fin janvier. Notre concours annuel le "Grand Prix d'Anières" qui a désormais lieu tous les samedis de la Pentecôte, a été couronné de succès.

Le l'Espagne fut cette année notre lieu de détente du "Jeûne" qui a été fêté comme il se doit et agrémenté de nombreuses visites.

Nos vifs remerciements aux dirigeants de la Commune, pour leur soutien qui comme chaque année permet à notre petite société d'évoluer parmi les grands.

En vous réitérant, Monsieur le Maire, tous nos remerciements pour l'engagement que vous mettez à faire vivre notre village, nous vous prions de recevoir nos sincères considérations.

Bernard Fluckiger
Président



**COMMUNE
D'ANIERES**